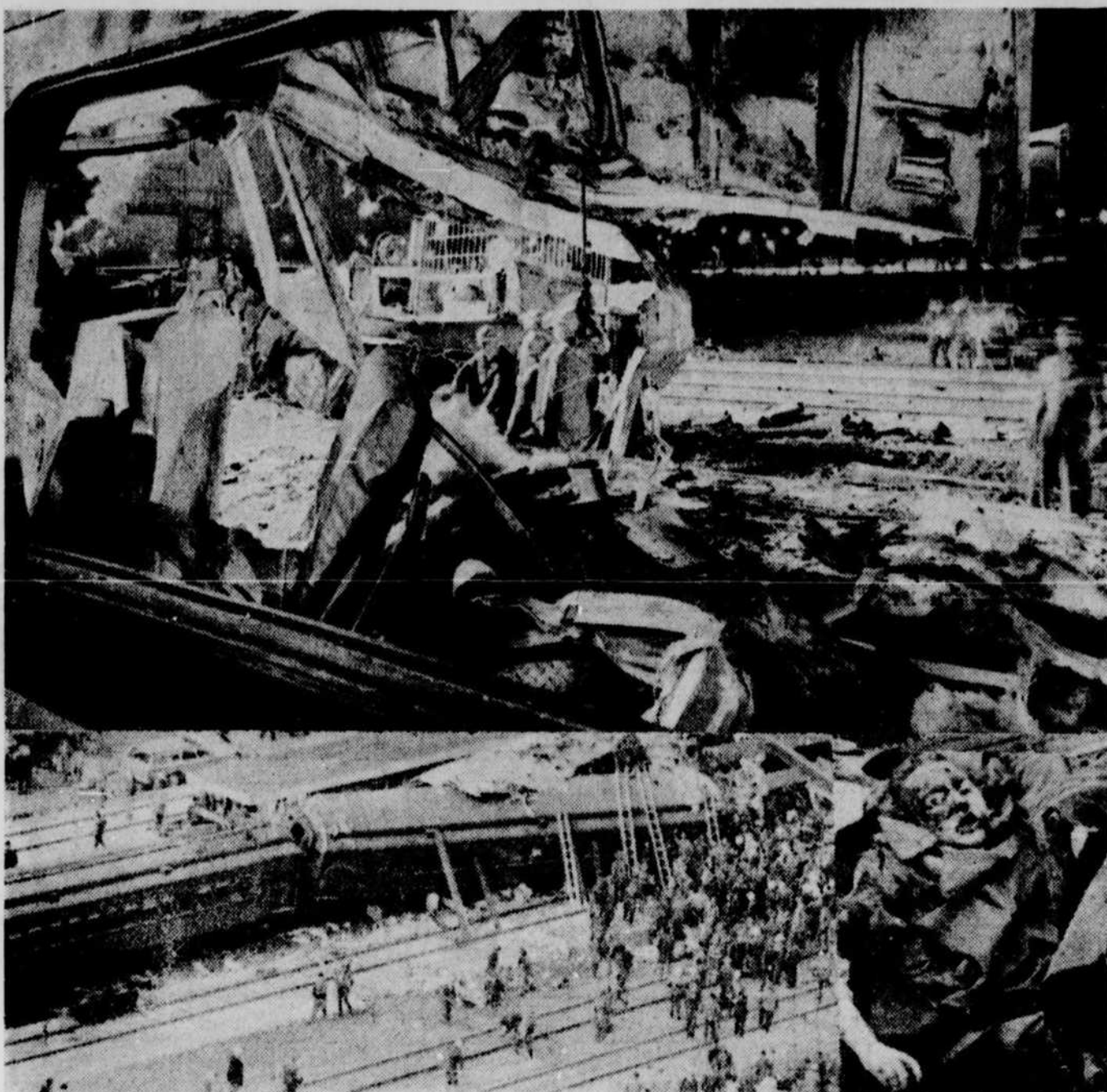




44 morts et 300 blessés dans une tragédie ferroviaire

Vue partielle de l'intérieur d'un wagon à double étage d'un convoi de la compagnie de chemins de fer de l'Illinois Central, qui a été démolie par un autre train qui l'a heurté par l'arrière lundi matin, à Chicago, aux premières heures de pointe. Au moins 44 personnes ont trouvé la mort et plus de 300 autres ont été blessées dans cet accident ferroviaire, le pire depuis 14 ans aux Etats-Unis. En médaillon, un blessé grave. (Photo UPI)

Stanfield est disposé à former le prochain gouvernement

Par la PRESSE CANADIENNE
et René DIOTTE

Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré à Ottawa hier soir qu'il était disposé à former le prochain gouvernement et que, dans cette éventualité, il demanderait un vote de confiance en Chambre sur les mesures qu'il a énumérées pendant sa récente campagne, particulièrement pour faire échec au chômage et à la hausse du coût de la vie.

En ce qui touche M. Trudeau avec qui il n'a pas eu de contact depuis les élections de lundi, M. Stanfield estime que le premier ministre libéral a perdu confiance de la population canadienne, et qu'il devrait tout simplement démissionner.

Programme de priorités

"Dans l'éventualité où je serais appelé à former le gouvernement, a dit M. Stanfield, je présenterai au parlement un programme de priorités que j'ai exposé durant la campagne. Ce programme prévoyait des réductions de taxes pour faire échec au chômage et des mesures pour faire face à la hausse du coût de la vie, particulièrement en ce qui touche les personnes âgées. C'est sur la foi du mérite de ces objectifs que j'ai proposé aux électeurs canadiens que je demanderais un vote de confiance en Chambre."

Répondant par la suite aux questions des journalistes, M. Stanfield a dit qu'il attribuerait son succès dans l'élection générale de lundi au fait qu'il avait eu le courage de soulever, au cours de la campagne, les questions du chômage et du coût de la vie et qu'il proposait des solutions pour faire face à ces problèmes. Il a ajouté que, selon lui, le premier ministre Trudeau a simplement ignoré ces questions.

Le leader conservateur a répété sa promesse de réduire les impôts actuels et de ne pas donner suite à l'intention du gouvernement libéral de procéder à une nouvelle hausse en date du 1^{er} janvier prochain. Il souhaite une session aussi hâtive que possible, au besoin, pour empêcher cette nouvelle hausse d'entrer en vigueur et pouvoir augmenter les pensions de vieillesse.

Coalition avec le NPD

Interrogé sur la possibilité d'obtenir l'appui des 30 néo-démocrates afin d'avoir la majorité aux communes, M. Stanfield a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'être obligé de réajuster sa philosophie

politique conservatrice pour obtenir la collaboration du NPD.

En réponse à d'autres questions, il a déclaré qu'il ne tenterait pas de retirer les réductions d'impôt annoncées en mai dernier à l'intention des manufacturiers et des sociétés de transformations, un programme que le leader du NPD M. David Lewis a critiqué.

On se rappellera comment, tout au long de sa campagne, M. Lewis s'en est pris aux "Corporate welfare bums" et aux "quêteurs à cheval" sous prétexte qu'ils pouvaient constamment éviter de payer de l'impôt, alors que les particuliers ne peuvent s'y soustraire.

Même si les libéraux et les conservateurs se partagent de façon presque équivalente les 217 sièges, M. Stanfield ne croit pas qu'il faille déclencher des élections générales à brève échéance.

Réaction du chef péquist

MONTREAL (P.C.) — Selon M. René Lévesque, chef du Parti québécois, les résultats du scrutin de lundi soir indiquent "un rejet complet du French Power".

"Les libéraux ont été réduits à un bloc québécois", a-t-il déclaré au cours d'une entrevue, mardi soir.

"Le French Power d'Ottawa n'était pas un pouvoir réel, mais consistait tout au plus en des "candies" linguistiques, tels que le programme Initiatives locales et les subventions du ministère de Jean Marchand", dit-il.

"Pourtant cette image française n'a pas été tolérée dans le reste du pays", ajoute M. Lévesque en précisant que l'élection de lundi "nous aidera certainement à avancer et à affaiblir les libéraux provinciaux".

M. Lévesque a enfin rappelé que sur les 108 sièges remportés par les libéraux, 66 se trouvent au Québec ou au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, où l'on trouve une grande proportion de francophones.

"Je pourrais former un gouvernement stable, a-t-il déclaré, car je compte beaucoup sur l'appui populaire pour la formation de mon gouvernement et surtout sur l'appui des Québécois, car cela est très important pour le Canada".

A ce propos, M. Stanfield n'a réussi à faire élire que deux députés au Québec, M. Claude Wagner dans St-Hyacinthe, et M. H. Graffey dans Brome-Missisquoi. C'est pourquoi il n'écartera pas la possibilité de faire appel à des personnalités autres que celles qui ont été élues lors du scrutin de lundi, dans le but d'améliorer la représentation du Québec, dans un éventuel gouvernement conservateur.

"Je puis dire que j'essaierai de gouverner le pays avec une approche d'égalité, tant pour les Québécois que pour les Canadiens du reste du pays", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, en ce qui regarde l'Ontario, M. Stanfield a admis que l'appui du premier ministre William Davis avait été très important pour son parti dans cette province, mais qu'il n'accorderait pas pour autant de traitement de faveur à l'Ontario. "Nous désirons établir des rapports meilleurs et égaux avec toutes les provinces, y compris celles de l'Ontario et du Québec".

A ce sujet, M. Stanfield refuse de croire que le succès de son parti à l'élection du 30 octobre soit la marque d'une scission entre Canadiens anglais et Canadiens français, comme l'ont interprété plusieurs observateurs de la scène politique.

Afin de déterminer les priorités de chaque province, il veut, s'il est premier ministre, convoquer une conférence fédérale-provinciale.

Derniers résultats

Les derniers résultats, hier, donnaient 109 sièges aux conservateurs, contre 108 aux libéraux, 30 aux néo-démocrates, 15 aux créditistes et deux à des indépendants, MM. Lucien Lamoureux, dans la circonscription ontarienne de Stormont-Dundas, et Roch Lasalle dans celle de Joliette, au Québec.

Plusieurs recomptes sont en cours ou auront lieu prochainement. Quels que soient les changements apportés par ces recomptes, le gouvernement — qu'il soit libéral ou conservateur — devra compter sur l'appui de députés de l'Opposition pour pouvoir adopter une loi.

Des deux partis mineurs, seul le NPD possède assez de siège pour donner une majorité au gouvernement.

Réunion extraordinaire du "cabinet Trudeau"

C'est cet après-midi que le cabinet du premier ministre Pierre Elliott-Trudeau tenait une séance extraordinaire, pour déterminer la stratégie à suivre à la suite du résultat des élections de lundi.

On sait que les conservateurs et les libéraux sont pratiquement sur un même pied après ce scrutin-surprise qui donne 109 sièges au chef Robert Stanfield et 108 à Trudeau.

Hier, le leader libéral a rendu visite au gouverneur général, M. Roland Michener. Toutefois, on a déclaré dans son entourage qu'il ne s'agissait que d'une rencontre de courtoisie et M. Trudeau ne s'est pas rendu à Rideau Hall pour remettre la démission de son gouvernement.

C'est, sans aucun doute, à l'issue de la grande

réunion de cet après-midi que la population connaîtra la position qu'entend adopter Trudeau en ce qui a trait à l'avenir de son parti.

Le premier ministre pourrait tout d'abord démissionner et laisser ainsi M. Stanfield former un gouvernement conservateur minoritaire, mais il pourrait également choisir de se présenter devant le Parlement et risquer de voir ses 108 députés libéraux défaits par les 154 députés d'une opposition combinée.

Des précédents

Bien que la plupart des experts en questions constitutionnelles — et nombreux sont ceux qui ont déjà fait connaître leur opinion — s'accordent pour dire que M. Trudeau devrait se présenter devant le Parlement avant de démissionner, on peut trouver des précédents aux deux branches de l'alternative à laquelle doit faire face le premier ministre.

Tout comme les libéraux, les conservateurs auraient besoin de s'assurer l'appui du Nouveau parti démocratique pour former un gouvernement et il ne fait aucun doute que les chefs des différents partis étudient présentement tous les aspects des différentes voies qui leur sont ouvertes.

Le parti au pouvoir peut évidemment exercer une influence beaucoup plus déterminante sur le déroulement des événements mais, par contre, il

est exposé à des risques plus grands. De toute façon, de nombreux observateurs de la scène politique estiment que la situation actuelle entraînera le déclenchement de nouvelles élections bien avant que le mandat de tout gouvernement minoritaire arrive à son terme, dans quatre ou cinq ans. Il ne faut pas oublier non plus qu'en général, les partis tiers qui se sont vus entraînés, dans le passé, au milieu de la lutte de deux partis plus importants cherchant à obtenir une majorité absolue, ne s'en sont pas très bien tirés.

Les chefs des divers partis auront sûrement ces différents facteurs présents à l'esprit dans la formulation de leurs stratégies respectives.

Entre-temps, M. Stanfield a clairement laissé entendre qu'il est prêt à prendre le pouvoir après avoir déclaré, mardi soir, au cours d'une conférence de presse, que M. Trudeau devait démissionner. "Le premier ministre a perdu la confiance de la population... il doit démissionner", avait-il dit.

Le leader conservateur a affirmé, d'autre part, qu'advenant sa prise du pouvoir, il ne procéderait à aucune modification "de principes ou de méthodes pour tenter de s'assurer l'appui de M. Lewis ou de quiconque d'autre".

Première déclaration

M. Stanfield a donc été le premier leader à faire une déclaration devant la presse et à exposer ses opinions sur les raisons qui ont permis à son parti renaissant de battre les libéraux dans toutes les provinces situées à l'ouest du Québec. Et pour ce qui est du Québec, où les conservateurs n'ont pu remporter que deux des 74 sièges en jeu, il a souligné que 20 pour cent des électeurs ont voté conservateur et que ce pourcentage n'a cessé d'augmenter jusqu'au jour du scrutin.

Les résultats du Québec l'ont déçu, certes, mais il estime que de solides fondations ont été posées qui susciteront dans l'avenir de bonnes conséquences.

"Tout gouvernement dirigé par moi sera un gouvernement pour tous les Canadiens", a-t-il dit.

Le Post, de Washington, titre en manchette :

Les Canadiens rejettent Trudeau

WASHINGTON (PC) — Les résultats des élections canadiennes risquent de provoquer des complications additionnelles dans les futures négociations canado-américaines, sans pour autant que l'on envisage de changements fondamentaux, estimait-on hier dans les milieux officiels du gouvernement des Etats-Unis.

Des sondages officiels préliminaires faits auprès de certaines sources du Département d'Etat et de ceux du Trésor et du Commerce, il ressort que les milieux officiels américains ne croient pas que la présence d'un gouvernement minoritaire à Ottawa soit de nature à modifier sensiblement les positions aussi bien canadiennes qu'américaines dans les négociations entre les deux pays.

Cependant, dans les milieux diplomatiques canadiens on se montre plus hésitant. Un haut fonctionnaire craint que la position du Canada soit inhabituellement incertaine à un moment où les négociateurs américains se préparent à négocier pied à pied des concessions commerciales.

Revers

Les journaux américains, pour leur part, parlent d'un "revers" pour le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau. Dans sa manchette, le Times de Los Angeles annonce que Trudeau a perdu sa majorité, tandis que le Sun de Baltimore annonce que le chef canadien a été blackboulé par les électeurs et

que le Post, de Washington, titre : "Les Canadiens rejettent Trudeau".

Les éditorialistes n'ont pas encore commenté l'événement. Il est vrai que la campagne électorale canadienne n'a pas été abondamment couverte par la presse américaine. Celle-ci avait surtout souligné la brièveté de la campagne dans le but de dénoncer le processus électoral prolongé en vigueur aux Etats-Unis.

Plus d'un expert américain de la politique canadienne rappelait hier soir le peu de place accordée dans la campagne électorale canadienne au problème des relations canado-américaines. De l'avis de l'un d'eux, les résultats de lundi soir ne permettent pas de dégager les vues de l'électorat canadien à l'endroit de ces relations.

Il n'en demeure pas moins qu'on estime généralement, pour des raisons diverses, que les négociations avec un gouvernement minoritaire pourraient être plus difficiles.

Décisions difficiles

Un tel gouvernement devrait, avant de prendre toute décision, longuement

jauger l'équilibre parlementaire des forces, dit-on dans les milieux officiels. Ou bien, il devrait faire des calculs plus serrés sur les répercussions politiques possibles de toute proposition négociée.

Mais, je ne crois pas que cela place le Canada dans une situation de faiblesse, a dit une source officielle du département du Commerce. Après tout, la force ou la faiblesse dépend de la position économique d'un pays".

Toute tentative de la part des négociateurs américains d'exploiter la faiblesse politique d'un gouvernement canadien risquerait de faire boomerang, puisque les autorités d'Ottawa pourraient s'en prévaloir pour essayer d'obtenir un mandat plus large des électeurs canadiens.

Les négociations économiques entre les deux pays sont en veilleuse depuis le printemps en raison du climat pré-électoral qui régnait des deux côtés de la frontière. A cette époque, les Etats-Unis avaient écarté les propositions canadiennes concernant le pacte de l'automobile, les achats militaires et autres problèmes économiques.

Selon le New York Times

Nouvelle élection au printemps "pour sortir de l'impasse"

NEW YORK (AFP) — Le New York Times de mercredi analyse dans un éditorial le résultat des élections canadiennes, notant que la défaite du premier ministre Pierre Elliott Trudeau devra, selon toutes les probabilités, se traduire par une nouvelle élection au printemps prochain "pour sortir de l'impasse".

Pour le quotidien newyorkais cependant, le fait que les positions des deux grands partis sont beaucoup moins éloignées sur les principaux problèmes intérieurs canadiens que ne pourraient le faire penser les déclarations verbales de la campagne électorale, va certainement contribuer à tendre la situation au cours des prochains mois.

"M. Stanfield a certainement réussi à s'imposer d'une façon beaucoup plus forte que ne l'espéraient ses propres partisans avec une campagne concentrée sur les problèmes terre-à-terre : chômage record, hausse du coût de la vie, augmentation des impôts. La volonté de M. Trudeau de mettre en avant le bilinguisme dans tout le Canada — facteur essentiel pour la sauvegarde de l'unité nationale — a coûté aux libéraux beaucoup de voix dans l'Ouest", écrit le journal soulignant que les relations canado-américaines n'ont pratiquement joué aucun rôle dans la campagne électorale, du moins en ce qui concerne les deux grands partis. "Les Etats-Unis, conclut le New York Times, peuvent entretenir des relations productives aussi bien avec M. Trudeau qu'avec M. Stanfield à condition de faire preuve de compréhension et de doigté, surtout pendant la période difficile d'un gouvernement canadien minoritaire".

Sommaire

Campus	4
Classées	18
D'un océan à l'autre	10-11
Décès	19
Finance et Economie	16
Horoscope	19
La Belle Province	17
La famille	6-7
Mots croisés	19
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	3
Québec région	3
Spectacles et loisirs	8
Sports	13-14-15

la météo

Aujourd'hui : Temps couvert en fin de journée avec possibilité de neige cette nuit.

Demain : Nuageux avec averse.

Minimum : 25 à 30

Maximum : 40 à 45

— détails en page 19

Un re-re-re-comptage des votes dans Portneuf

Par Eddie LABRIE

Un re-re-re-comptage des votes dans le comté de Portneuf aura lieu samedi, au bureau du président des élections à l'aréna de Donnacona.

On sait que le député sortant, M. Roland Godin, créditiste, a conservé son siège à Ottawa, lundi, en triomphant de son plus rude adversaire, M. Claude Bernard, libéral.

M. Godin a obtenu la faveur de 22,704 électeurs, tandis que M. Bernard a amassé 22,325 votes, donnant ainsi une majorité de 379 voix au représentant du Crédit social du Canada.

Ce n'est qu'après deux mini-recomptages et une reprise complète du dépouillement (cette dernière procédure en présence de représentants libéraux et créditistes) qu'on devait enfin confirmer la victoire de M. Roland Godin.

Toutefois, le président d'élection, M. Guy Renaud, a fait savoir, hier, au représentant de l'Action-Québec, qu'un nouveau recomptage était rendu nécessaire par suite d'erreurs dans le rapport des résultats fournis par une cinquantaine de bureaux de vote.

M. Renaud a précisé que des chiffres avaient été donnés à deux reprises. Ce n'est qu'une couple d'heures après la fermeture des bureaux que l'on constata cet état de chose. A partir de cet instant, a régné la confusion la plus totale.

Suite au premier mini-recomptage, rappelés que la majorité de M. Godin, qui était de 1,300 vers 21 heures, glissa à 148. Le second mini-recomptage révélait une défaite du député Godin aux mains du

libéral Claude Bernard par la faible marge de 52 voix. Finalement, le dernier dépouillement venait confirmer la réélection de M. Godin avec une supériorité de 379 votes. 1,800 ou 4,000

Par ailleurs, soulignons un fait

très important, à savoir qu'environ 1,800 à 2,000 votes ont été rejetés comparativement à une centaine en 1968.

Ce phénomène pour le moins impressionnant, pour ne pas dire étonnant, semble inquiéter d'une part certains organisa-

teurs politiques de la région de Portneuf et redonner, d'autre part, espoir au clan Bernard.

Au fait, ce dernier a déclaré hier, à un reporter de la télévision d'Etat que plus de 4,000 bulletins de votes avaient été

annulés. De plus, M. Bernard n'a pas écarté la possibilité d'exiger un recomptage judiciaire.

L'élection en bref

Au moins trente électeurs du quartier Les Saules n'ont pu exercer leur droit de vote lundi, leurs noms n'apparaissant pas sur les listes officielles. De ce nombre, environ 25 étaient d'allégeance créditiste, paraît-il.

Pour un "job" d'une journée à titre de scrutateur ou de greffier, des organisateurs libéraux auraient obligé des personnes à donner leur vote à la "grosse machine rouge" en leur faisant prêter serment sur l'Évangile, selon le député Godin.

Par ailleurs, un curé d'une paroisse rurale, dont le nom n'avait pas été inscrit sur la liste électorale, n'a pu voter parce qu'on l'obligeait à prêter serment. Ce représentant du Christ est reconnu comme étant un sincère créditiste.

La campagne du candidat libéral Claude Bernard aurait coûté au-delà de \$100,000. Plusieurs organisateurs du député Godin ont avancé le montant suivant : \$121,000.

A Loretteville, 135 Indiens sur un total de 500 avaient été enregistrés. Mais seulement quelques-uns ont voté lundi.

A Saint-Léonard, plusieurs personnes ont voté avec un certificat de médecin plutôt qu'avec une procuration du président d'élection.

L'ivrognerie nuit au coeur

BOSTON (PA) — L'alcoolisme risque d'endommager le muscle cardiaque, a constaté une étude de l'hôpital Samuel-Shattuck.

Dans un article du New England Journal of Medicine, il est expliqué que le myocarde, qui agit comme une pompe dans le coeur, était défectueux chez 26 alcooliques qui buvaient jusqu'à une pinte d'alcool par jour.

Ces patients n'avaient pris aucun alcool de 48 à 72 heures avant les tests, et aucun n'avait démontré auparavant des signes cliniques de trouble cardiaque.



CENTRE D'ACHATS NEUFCHÂTEL

PLACE HENRI-BOURASSA

PLACE ST-ROMUALD

HOMMAGE A NOTRE DISTINGUEE CLIENTELE

A L'OCCASION DU 3^e ANNIVERSAIRE DES PETIPRI

VIANDE DE QUALITE SOIGNEUSEMENT PREPAREE					
JEUNES DINDONS Fraichement abattus, Canada; catégorie A, prêts à servir 6 à 10 livres LIVRE .39	Rôti côte de boeuf tendre et juteux, semi-déossé, marque rouge ou bleue. LIVRE 1.09	Rôti de palette coupe ordinaire, marque rouge ou bleue. LIVRE .65	JAMBON MIDGET déossé, dégraissé, Dubrisson 2 à 4 livres. LIVRE .89	SMOKET MEAT COORSH 4 env. de 2 onces .85	BACON MAPLE LEAF, tranché, sans couenne. LIVRE :.85
				EGG ROLL ASIA frais, délicieux. • 6 par de 6 .59	
T-Bone, steak ou Rosbif marque rouge ou bleue LIVRE 1.45	BOEUF HACHE idéal pour hamburger, maigre et frais LIVRE .69	BIFTECK DE COTE marque rouge ou bleue LIVRE 1.39	FESSE DE VEAU fraiche LIVRE 1.39	SAUCISSE FUMEE Swift Premium LIVRE .55	CUISSES DE POULET fraiches LIVRE .59
				FESSE D'AGNEAU Un bout ou l'autre De Nouvelle-Zélande LIVRE .89	POULETS CONGELES A, 2 à 4 livres jeunes et tendres, Canada Catégorie A LIVRE .39
				ROTI DE LARD partie du soc ou bout du filet LIVRE .83	EPAULE DE JAMBON fumée, Maple Leaf LIVRE .59

UNE VARIETE DE FRUITS ET LEGUMES HAUTEMENT CHOISIE

ECHALOTTES fraiches, douces et fines, produit des Etats-Unis LE PAQUET .12	PAMPLEMOUSSES Juteux et sucrés, nouvelle récolte de la Floride, grosseur 48 Ch. .07	Champignons frais et blancs, produit du Québec BOITE 8 OZ .45
ATOCAS frais, produit importé, Catégorie Canada No 1, BOITE 16 OZ .28	CITRONS SK gros et juteux, produit des Etats-Unis Grosseur 140 6 POUR .37	

UN SPACIEUX RAYON D'EPICERIE BIEN SELECTIONNE

Eau de javel concentrée MIXO Format 128 onces .44	Détergant en poudre DUZ Format KS 1.65	Biscuits sucrés CHRISTIE, OREO chocolat chips, pause café 1 livre .49	Papiers mouchoirs KLEENEX Boîte de 200 double épaisseurs .29	Patates Chips HUMPTY DUMPTY 10 onces Val. régulière .69 pour .48	Gâteaux Yachon sauveurs assorties Boîte familiale .39
Pâte dentifrice CREST Format familial .87	Café instantané NESCAFE 10 onces Obtenex 2 onces gratuits 1.79	Soupe tomates AYLMER 10 onces .11	Eau minérale MONTCLAIR Bouteille de 30 onces .23	Liqueur Pure Spring 4 variétés Bouteilles de 26 oz : .16	Mélanges à gâteaux DUNCAN HINES choix de saveurs 19 onces .41

QUALITE PETIPRI SERVICE

Quantité limitée au besoin d'une famille normale

Fromage Kraft, canadien tranché individuel 16 OZ .85	Margarine dure Blanchet 1 LIVRE .37	Spaghetti préparé Heinz sauce tomate fromage FORMAT 14 OZ .25	Tomates en conserve Aylmer, qualité de choix 28 OZ .36	Mais en crème Idéal qualité de choix 19 OZ .25	Pêches en demies Austral 28 OZ .44
Vinaigre blanc Heinz FORMAT 20 OZ .27	Marinades mélangées sucrées McLarens 24 OZ .51	Sirop doré Gauvin 52 OZ .67	Gelée de pomme Oka 9 OZ .31	Mini pouding Nestlé choix de 5 saveurs 3 BOITES DE 5 OZ .49	Toast Melba régulière/og seigle 4 OZ .24
Croûte à tarte Monarch 18 OZ .39	Shortening végétal Domestic 1 LIVRE .44	Mélange à pouding Monarch, choix 4 saveurs 9 OZ .29	Sauces Lipton, à la King pour pain de viande, champignons 13 OZ .36	Sardines Brunswick régulière ou sauce tomate 3 OZ .14	Pain de viande Roy All Burn 12 OZ .45
Céréales Rice Krispie FORMAT 9 OZ .38	Céréales Produit 19 8 OZ .49	Riz minute chinois et espagnol 6 OZ .41	Pate de tomate Coronation 5 1/2 OZ .14	Barley à soupe PH CELLO 16 OZ .20	Soupe à l'oignon Lipton BOITE DE 2 ENVELOPPES .37
Nourriture à chat Miss New, poulet, thon 6 OZ .20					
Cure-oreille Q-Tips BOITE DE 90 .52					
Sacs à sandwichs Baggies BOITE DE 80 .59					
Poli à meuble Prestige 6 1/2 OZ .88					
Rince linge Fleecy FORMAT 128 OZ 1.39					
Cassonade pâle Ste-Laurence 2 LIVRES .37					
Friture d'aiglefin Blue Water 8 OZ .62					
Antigel pour pare-brise A moins de 35 degrés 160 OZ .77					



A Beaumont

La vue sur le fleuve pourrait être obstruée

Par Claude GREGOIRE

BEAUMONT — "Dans un avenir très rapproché la population de Beaumont se verra priver de l'accès aux vues du fleuve qu'elle a depuis quelques siècles." C'est la prédiction que fait toutefois le comité du renouvellement municipal de cette localité par la voix du directeur de l'organisme d'information "La Lanterne", M. Gaston Cadran.

Rejoint hier afin d'expliquer la situation véritable, celui-ci a précisé qu'une vingtaine de propriétaires de chalets ont érigé un barrage de roches, bloquant ainsi la seule grève normalement publique.

Comme exemple, il rappelle qu'une cinquantaine de chalets de l'Anse Saint-Charles l'été dernier par un groupe de villageois "qui croient tout posséder".

Afin de clarifier la situation, le comité a même actuellement une enquête pour prouver que cette grève est vraiment publique.

Second souffle

Selon le directeur de "La Lanterne", ce comité existe maintenant depuis deux ans. Il est né de l'initiative de quelques citoyens de la paroisse qui ne voulaient plus d'une "administration municipale rétrograde et constamment élue "démocratiquement" par acclamation".

Le comité a exercé une surveillance constante sur les dirigeants municipaux. Toutefois, l'appui de la population s'est avéré jusqu'ici plus un encouragement qu'un engagement. M. Cadran rappelle que même si le comité porte le nom de "renouveau", il utilise une formule fort ancienne, le bénévolat.

C'est afin d'injecter au comité un second souffle que les dirigeants demandent à la population de Beaumont de s'engager plus à fond dans le mouvement.

PARC MUNICIPAL

Une autre priorité du comité est la création d'un parc municipal.

Vengeance contre le maire de St-Michel?

(B.B.) — "C'est une vengeance politique dirigée contre le maire de St-Michel, Val St-Michel, l'échev du conseil municipal d'obtenir l'approbation de la population pour l'achat d'une retro-caveuse de \$21,000. Le règlement d'emprunt au montant de \$25,000 fut en effet battu vendredi au cours d'un référendum par 85 votes à 80.

M. Léo Carrier a de plus précisé que cette vengeance origi-

ne de gens insatisfaits de leur élection l'année dernière. Il estime que la location d'une retro-caveuse entraînera le double de la dépense représentée par le coût d'achat. Le conseil municipal comptait sur cette machine pour différents travaux d'agrandissement et d'égout et de nettoyage (borne-fontaines, neige). Rappelons enfin que le référendum a coûté, au total, une somme d'environ \$1,000 à la municipalité de Val St-Michel.

Précédemment, Mme Casgrain avait mentionné qu'elle avait été consultée par le fédéral, sur le projet "Lieux et parcs privilégiés", alors qu'elle occupait le poste de ministre du Tourisme.

Par ailleurs, alors que le député péquiste Camille Laurin demandait au ministre Simard de justifier que son ministère "ait cédé le lieu historique appelé Vieilles forges, qui est considéré au gouvernement fédéral en échange d'un vieux petit moulin sur l'île Sainte-Hélène", le premier ministre est venu à la rescousse, pour dire que cette décision était très populaire dans la région de Trois-Rivières, et qu'elle comportait des "avantages très importants".

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

M. Cadran, c'est le principal moyen de faire passer la municipalité pour réaliser un développement cohérent.

"Ca ne prend pas beaucoup de temps pour détecter l'attrait qu'exerce Beaumont sur les citoyens à la recherche d'air frais de campagne, explique-t-il. Avec la construction de voies rapides de circulation, les gens ne se contentent plus de la promenade du dimanche après-midi dans les grands espaces ruraux, ils désirent de plus en plus y vivre en permanence".

"Un grand nombre de propriétaires de terres en bordure du fleuve ont reçu la visite d'acheteurs envisageant la construction d'une résidence ou la spéculation sur les terrains les mieux situés. Cette fièvre du développement urbain se répandra très rapidement aussitôt que le feu vert indispensable pour les services d'agrandissement et d'égout sera donné".

Un terrain de camping est actuellement à vendre et c'est là que le comité envisage de proposer à la municipalité de créer un parc municipal.

Un troisième projet est établi par le comité de renouvellement municipal de Beaumont: l'élaboration d'un schéma directeur d'urbanisme. Selon

Suite à cette affirmation, le chef de l'opposition, M. Gabriel Loubier, s'est dit "fort surpris de constater que le ministre des Affaires culturelles nous dise qu'il y a eu consultation, alors que le ministre des Affaires culturelles était ministre du Tourisme, puisque l'annonce de cette politique n'a été faite qu'il y a quelques semaines, par M. Charbonneau".

Quant à la planification de ces parcs ou de ces lieux historiques, le nouveau ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, a révélé qu'on avait négocié et qu'on continuait de le faire.

A la question de M. Loubier: "Est-ce que le ministre pourrait nous dire par qui sont fixées les priorités d'aménagement?" Deuxièmement, est-ce que le ministre peut nous dire si c'est entièrement défrayé par le gouvernement central ou si le gouvernement du Québec doit en payer une partie? Troisièmement, est-ce que le ministre pourrait nous dire si l'aménagement comme tel sera sous la responsabilité de son ministère ou si ce sera sous celle du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien?" M. Simard a répondu que "c'est à l'étude".

"Je serai capable de répondre au député de Bellechasse, quand je me serai entendu personnellement avec le responsable du fédéral. Alors je répondrai à vos questions en temps et lieu".

Par ailleurs, alors que le député péquiste Camille Laurin demandait au ministre Simard de justifier que son ministère "ait cédé le lieu historique appelé Vieilles forges, qui est considéré au gouvernement fédéral en échange d'un vieux petit moulin sur l'île Sainte-Hélène", le premier ministre est venu à la rescousse, pour dire que cette décision était très populaire dans la région de Trois-Rivières, et qu'elle comportait des "avantages très importants".

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Face à la cour

Un infirmier de 41 ans, qui avait mis le feu à sa résidence du 3402 de la rue des Châmes, à Orsainville, dans la soirée du 14 octobre 1971, a été condamné à une accusation de tentative de meurtre contre son épouse, puisque celle-ci s'y trouvait au moment de l'incendie.

Il recevra sa sentence mercredi prochain, le 8 novembre. L'accusé devait subir son procès devant un jury des Assises de Québec, mais il a décidé d'avouer sa culpabilité devant le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour du banc de la reine, de juridiction criminelle.

L'inculpé est toujours en prison depuis son arrestation.

permettait de gagner sa vie. Etant donné qu'elle en était à sa première offense, le président du tribunal ne lui a pas surprouvé son permis de conduire.

Un délai de quinze jours lui a été accordé pour le paiement de l'amende et des frais.

Interdiction de conduire

Durant toutes les fins de semaine, pour une durée de deux ans, un camionneur de la région de Québec n'aura pas le droit de conduire aucun véhicule automobile partout au Canada.

Condamnés à l'amende et aux frais à plusieurs reprises pour fautes affaiblées par l'alcool au volant, ce camionneur devra de plus payer une amende de \$200, à défaut de quoi, il passera 15 jours derrière les barreaux.

Un an pour vol de camion

Déjà condamné à une couple de reprises pour des vols d'automobiles, Jean-Charles Racine, un journalier de 24 ans, domicilié au 1091 de la rue St-Jean, à Québec, a écopé d'une sentence de 12 mois pour le vol d'un camion. Ses condamnations antérieures ne l'ayant pas corrigé, le juge s'est montré plus sévère à son égard.

De plus, l'accusé a expliqué au tribunal qu'il avait consommé plusieurs onces de liqueurs alcooliques avant la commission de son crime.

Sur la route: peu de victimes mais des coupables

statistiques prouvent que la prévention routière devrait relever bien plus de la psychiatrie que de la répression policière.

Invité à prononcer une conférence sur l'épidémiologie et la prévention des accidents de la route, le sous-ministre démontre que la quasi-totalité des accidents de la route est surtout imputable à des fautes humaines, imprudences ou négligences de conducteurs.

Selon M. Baril, qui se réfère à des statistiques compilées au ministère des Transports, près de la moitié des conducteurs impliqués dans un accident mortel ont leurs facultés affaiblies par l'alcool, alors que les trois quarts des accidents de la route se produisent par beau temps et dans plus de la moitié des cas, sur une ligne droite.

Tel que révélé, par ailleurs, par M. Baril, trois véhicules sur cinq ont des freins défectueux.

Enfin, signalant que les accidents mortels de la route ont augmenté de 85% en dix ans, le sous-ministre conclut en demandant si cinq morts par jour et plus de 123 blessés, une perte nette de deux milliards de dollars en 1971 pour l'économie canadienne, valent vraiment que l'on accorde aux "coupables" des circonstances atténuantes.

Le hold-up de N.-D. des Laurentides

Recherches vaines

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que les policiers suivent une bonne piste qui pourraient les conduire à l'arrestation d'au moins un suspect.

En dépit des perquisitions effectuées dans plusieurs automobiles hier sur les routes de la périphérie de la capitale, par les agents de tous les corps policiers du Québec métropolitain, les trois auteurs du hold-up d'environ \$2,000,00 commis à 10 heures et 10 hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides, sont toujours au large.

Les recherches se poursuivent aujourd'hui, alors que



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

À Québec, on se remet au travail

Les vicissitudes vécues par le gouvernement fédéral cette semaine, si troublantes soient-elles, ne doivent pas empêcher la vie de suivre son cours normal et c'est ainsi que les parlementaires québécois se retrouvaient hier à l'Assemblée nationale à la reprise d'une session ajournée il y a quelques mois. Il va de soi que certains députés, qui se sont intéressés de façon particulière à la campagne fédérale, retourneront à leurs occupations avec sérénité ou déception, suivant les succès ou les difficultés des partis et des candidats qu'ils appuyaient. Il n'est pas que l'Assemblée nationale qui échappe à la fièvre électorale.

Mais nos députés provinciaux auront bien des sujets de préoccupation pour leur faire oublier ce qui se passe ailleurs. En discutant les nombreux projets de lois qui demeurent en attente à l'ordre du jour de la Chambre, ils auront l'occasion de toucher à la réalité québécoise où les problèmes ne manquent pas d'intérêt.

La grande préoccupation du gou-

vernement provincial, à l'heure actuelle, touche le contexte économique, le chômage, les mesures sociales. Selon les dernières statistiques sur le nombre des chômeurs au Canada, on a pu constater que le Québec portait sa large part de ce fléau. Les mesures prises par le gouvernement de M. Bourassa pour pallier cet inconvénient économique, pourront être discutées par les députés alors qu'ils chercheront ensemble de nouvelles solutions à ce problème.

Les mesures sociales appliquées par le Québec demeurent un sujet de grands débats. Le coût toujours croissant des services hospitaliers et de santé et des diverses formes d'assistance sociale, suscite des critiques tous les jours plus amères et qui ne manqueront pas d'avoir leurs rebondissements en Chambre. Par ailleurs, comment améliorer ces services pour les rendre plus efficaces, pour réduire les interminables et inhumaines attentes dans les hôpitaux, pour venir en aide aux personnes dans le besoin, pour encourager la construction de logements décentes à prix modiques ? Dans le secteur de l'éducation, la grande réforme électorale n'est pas terminée : il faut maintenant stabiliser diverses mesures, corriger des erreurs qui se sont glissées dans l'établissement du système.

Dans les prochaines semaines, nous aurons sans doute l'occasion d'entendre parler de nouveau du désormais célèbre bill 63 concernant le statut de la langue au Québec, de même que du bill 28 et des autres mesures sur la restructuration scolaire de la région métropolitaine, mesures qui ont une incidence directe sur la question linguistique. Le gouvernement continuera-t-il d'insister sur le

français comme langue de travail, cédera-t-il aux pressions de plus en plus fortes réclamant que le français soit proclamé langue officielle au Québec, ou proposera-t-il de nouvelles solutions à ce sérieux problème linguistique ?

Le gouvernement de M. Bourassa n'a pas à s'inquiéter, comme le gouvernement fédéral, d'une opposition plus forte que ses propres effectifs. Les élections partielles dans Duplessis, celles qu'on reprendra la semaine prochaine dans Gatineau, le favorisent incontestablement. Fort de sa majorité en Chambre, il peut proposer d'audacieux projets de loi. Mais s'il ne craint pas l'opposition, il doit pourtant tenir compte de l'opinion publique qui, en plusieurs circonstances depuis quelques années, n'a pas manqué de se prononcer au Québec.

M. Bourassa a été élu en 1970. Normalement, les prochaines élections provinciales devraient avoir lieu en 1974. Mais certains disent qu'on pourrait avoir tout aussi bien des élections dès l'an prochain. A notre avis, le gouvernement Bourassa n'a aucune raison de consulter hâtivement la population, à moins, évidemment, que des complications politiques ne se produisent dans les prochains mois. Après la crise d'octobre 1970, après la crise de négociations avec les fonctionnaires, le gouvernement provincial peut enfin compter sur une période relativement calme sur le plan social. On ne voit pas pourquoi, alors, il précipiterait la population dans des élections avant deux ans puis qu'il peut compter, selon toutes probabilités, sur une période relativement calme lui permettant de mieux développer ses politiques déjà amorcées et de mettre en route de nouveaux projets.

Toutes ces questions, et bien d'autres de moindre importance, auront tôt ou tard leurs échos devant la Chambre et nul doute que nos députés trouveront là de quoi s'occuper activement.

En mouvement et des hommes

par DENIS DUVAL

Cinq ans à Place Laurier

Novembre 1967 voyait l'ouverture du Centre-Dieu à Place Laurier. Le nom retenu décrivait déjà assez bien le projet pastoral qui surgissait. Le mot *centre* indique l'aspect multidimensionnel de l'entreprise et le mot *Dieu* déclare nettement le caractère religieux du lieu et de ses activités.

Le projet était-il susceptible d'atteindre ses objectifs ? Les autorités du diocèse et celles de Place Laurier l'ont pensé puisqu'ils ont lancé l'affaire. Cinq ans après, est-il possible de dégager des conclusions ? Certes, il serait téméraire de prétendre jauger avec une grande précision la rentabilité spirituelle d'une initiative. Il n'empêche qu'on peut établir quelques constatations sans risquer d'imprudences.

Un centre commercial, serait-il le plus grands du pays, est assez représentatif, par son personnel, de la population qu'il dessert, le monde n'y est ni meilleur, ni pire. Nous ne sommes donc ni en jungle, ni en paradis, nous sommes tout simplement en pleine vie moderne. Cette vie tend à accaparer sa clientèle, à la garder plus ou moins éloignée des préoccupations spirituelles. Si l'Eglise et les églises ne viennent y faire penser à Dieu, plusieurs n'auront guère d'occasions de s'y référer.

L'existence d'un Centre-Dieu donne pignon sur rue à la réalité religieuse et fournit au prêtre-préposé un tremplin naturel pour rencontrer une foule de personnes, faire connaissance, établir des liens dont on ne sait jamais ce qu'ils pourront donner. Un prêtre obtient sa naturalisation dans un milieu donné. Bien sûr, il ne s'agit pas souvent des grandes amitiés, il s'en faut, mais d'un rapprochement. Des personnes que la vie a peu à peu coupé du prêtre ont dorénavant un prêtre dans le réseau de leurs connaissances. Il leur est impossible de soutenir que le prêtre est un homme hautain, figé dans sa tour d'ivoire ; par contre, il leur plaît assez souvent de souligner que le prêtre du Centre-Dieu est un de leurs amis.

Oh, bien sûr, cela n'en pas le salut éternel ; le Seigneur lui-même n'engageait pas de plein fouet le

salut éternel dans le tout premier contact. La perception de cette présence sacerdotale est positive, largement. Si pour quelque raison, le prêtre-préposé est absent pendant quelques jours, ou retenu de circuler au minimum dans le centre commercial, à sa réapparition les allusions amicales ne manquent pas : "tiens, on pensait que vous nous aviez laissé tomber ; ah, vous avez trouvé du monde plus intéressant."

Et un jour ou l'autre, un nombre de cette communauté désirera entamer une conversation plus significative. Il connaît au moins un prêtre, il le sait disponible... Cela ne supprime pas toutes les difficultés inhérentes à l'influence religieuse de nos jours. Cela raccourcit certaines distances, lève certaines impossibilités. Et d'humbles services tout humains sont facilement le point de départ d'autres services beaucoup spirituels.

Au Centre-Dieu même, à la semaine, à l'exclusion du dimanche, il y a la célébration de la messe, le sacrement de pénitence, la prière, l'entretien, la lecture, le repos. Les clients du Centre-Dieu en prennent ce qu'ils veulent, et la politique de la maison est de ne pas en donner plus que le client n'en désire.

La fréquentation de l'Eucharistie est bonne, elle oscille entre 20 et 45 personnes. Le recours à la confession, assez forte dans les périodes de pointe, est difficile à chiffrer, de zéro à six ou sept par jour. Très souvent le pardon sacramentel est inséré dans une conversation entre quatre yeux. Les entretiens sont nombreuses et souvent fécondes. Faut-il taire que dans certains cas elles aboutissent à référer le client ou la cliente à des services spécialisés de thérapie. Ce service de références est précieux et nécessaire car il est toujours extrêmement précieux de débordement ses compétences. Plusieurs cas viennent au Centre-Dieu à la suggestion de M. l'abbé Roland Durant qui ne peut évidemment prendre en main toutes les personnes qui recourent à sa consultation radiophonique dont la cote d'écoute semble bien forte et constante.

La visite de recueillage est beaucoup moins qu'on pouvait l'espérer. Il est fort possible qu'une

trop grande discrétion dans la publicité explique que le Centre-Dieu ne soit pas aussi connu qu'il se pourrait. Après avoir voulu prendre place de façon très discrète, le Centre-Dieu aurait probablement raison de faire savoir de manière mieux sentie son existence et ses disponibilités.

On sait que le Centre-Dieu de Place Laurier a provoqué l'ouverture d'un centre similaire à Fleur de Lys et que les résultats de cette initiative là-bas sont fort positifs. La formule est-elle appelée à faire bouler de neige ? — Très certainement, et on en voit des signes ici et là. Il n'est guère possible, ni intéressant, de savoir si ces fondations se rattachent à l'expérience lancée et vécue à Place Laurier. Que des évêques et des prêtres de l'extérieur soient venus prendre ici une idée heureuse, elle-même partiellement empruntée à Peabody North Shore Center, Mass., il y a lieu de le croire et de s'en réjouir.

Informations, Eglise de Hull, du 13 octobre, annonce l'ouverture, aux Galeries de Hull, propriété de la Cie Cambridge Leasholds, de la *Boutique du silence*. Les visiteurs qui y viennent y reçoivent un accueil personnalisé, facilitant l'expression de leurs préoccupations dominantes, c'est "la Boutique du silence où l'on t'écoute". La priorité est accordée à la personne qui entre, afin de lui permettre de s'exprimer d'une façon naturelle, spontanée et sincère, dans un climat de gratuité et de liberté.

Comme à Place Laurier, la compagnie propriétaire fournit gracieusement l'espace nécessaire. Ajoutons que la *Boutique du silence* fonctionne sur un plan interconfessionnel, formule qui n'a pas été retenue ici où le pluralisme religieux est le fait des catholiques de différents paliers plus que de co-existence et de coopération réelle entre des confessions chrétiennes différentes.

Des souhaits pour le Centre-Dieu de Place Laurier ? Qu'il poursuive bravement sa vocation, qu'il veuille mieux à sa publicité et enfin qu'il connaisse beaucoup de fondations parallèles, analogues et de qualité croissante !



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1967, L'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, tél. : 522-4771. Président, Guy Hamel, vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais ; directeur général adjoint, Denis Gauthier ; rédacteur en chef, Roger Bruneau ; directeur de la production, Alphonse Proulx ; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque ; directeur de la publicité, Gilles Normand ; comptable, Emile Bonnelly ; contrôleur, Hilaire Normandeau ; directeur, Jules Lortie.

CAMPUS

Les universitaires et la prévision technologique

MONTREAL (PC) — Le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynaud, croit que la communauté universitaire ne manifeste pas beaucoup d'intérêt pour la prévision technologique.

Parlant devant les membres de "The Conference Board" à Montréal, dernièrement, M. Raynaud a ajouté que le neuvième exposé annuel de son organisme, qui sera publié le mois prochain, décrira les perspectives de l'économie canadienne durant les années 1970.

Autrefois, les exposés du CEC traitaient des objectifs et du potentiel de l'économie canadienne à moyen terme.

Selon lui, la prévision technologique a connu une plus forte propagation dans le secteur gouvernemental que dans le secteur privé.

A son avis, il ne fait aucun doute que le changement technologique est l'une des forces majeures qui commandent "notre" avenir à long terme.

Malgré les difficultés inhérentes à cette prévision technologique, le président Raynaud croit que l'information qu'elle fournit constitue un préalable nécessaire aux processus décisionnels des entreprises et des gouvernements.

Le discours de 15 pages de M. Raynaud étale les différentes façons dont les prévisions technologiques sont faites actuellement.

Quant à son rapport annuel, 140 entreprises, 39 organismes du gouvernement fédéral, huit des gouvernements provinciaux et municipaux et la communauté universitaire, sans échantillonnage systématique.

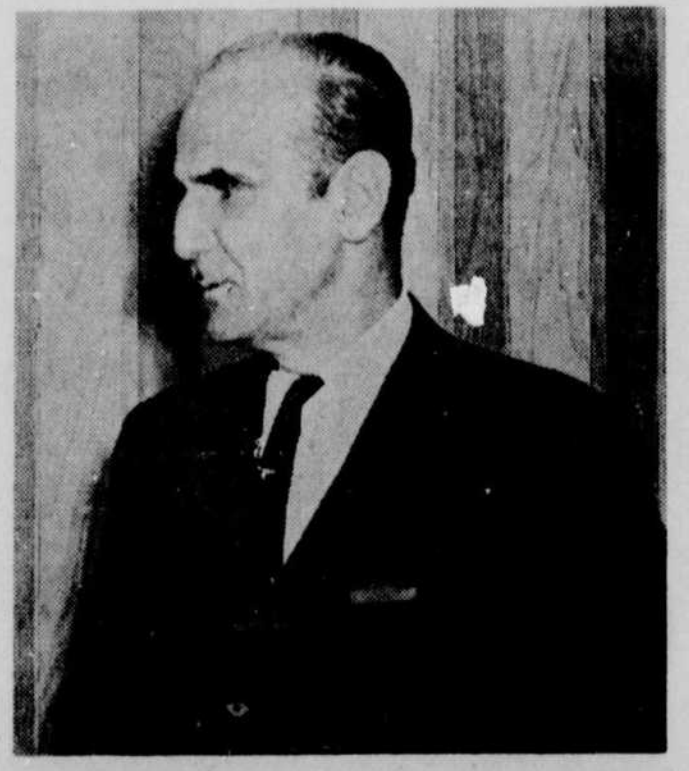
M. Raynaud préconise la construction de modèles "testables" et le développement de séries statistiques pertinentes afin d'aider à améliorer les prévisions technologiques dont le Canada a besoin.

Par ailleurs, M. Raynaud s'en est pris à la faible diffusion de la pratique actuelle de la prévision technologique.

Il croit que la Commission du futur, recommandée par le rapport Lamontagne, sur la politique scientifique des années 1970, serait le lieu privilégié pour la coor-

dination des efforts concernant la création et la propagation des méthodes de

prévision technologique tant dans le secteur privé que public.



Ancien vice-recteur de l'université Laval, M. Louis-Philippe Bonneau a consacré ses énergies à la préparation du rapport de la Commission de l'Association des universités et collèges du Canada sur l'étude de la rationalisation de la recherche universitaire, rapport rendu public aujourd'hui à Toronto. M. Bonneau collaborait avec M. J.A. Corry, ancien principal de l'université Queen's, pour rendre à bien les travaux de la commission qui a tenu plusieurs audiences publiques de consultations au cours de l'année.

Par Guy GIROUX

Les universités doivent préserver leur autonomie dans le domaine de la recherche et faire en sorte que les travaux de recherche qu'elles entreprennent soient conformes à leur obligation de dispenser un enseignement de premier cycle efficace.

Tel est l'avis exprimé par la Commission Bonneau-Corry, dans son rapport rendu public aujourd'hui à Toronto sur l'étude de la rationalisation de la recherche universitaire.

Dans son rapport, la commission recommande fortement aux universités d'élaborer une politique ferme et cohérente en matière de recherche, de déterminer les objectifs, les domaines généraux de la recherche dans lesquels elles aimeraient concentrer principalement leurs efforts et d'élaborer leurs programmes dans le cadre de ces domaines généraux.

Cependant, selon la commission, les universités ne devraient pas élaborer de projets particuliers de recherche, afin de laisser le chercheur individuel libre de faire son propre choix.

Il est par ailleurs fortement recommandé aux universités de ne pas déterminer seules leurs objectifs, en établissant une consultation permanente entre les diverses institutions universitaires, afin de coordonner leur effort de recherche.

Aussi, dans l'optique des commissaires, les agences subventionnaires du gouvernement fédéral devraient continuer leurs activités actuelles en tenant compte des priorités énoncées par les gouvernements fédéral et provinciaux.

La recherche fondamentale

Dans son rapport, la Commission Bonneau-Corry approuve l'opinion qu'ont exprimée bon nombre d'universitaires voulant que les universités concentrent leurs efforts principalement sur la recherche fondamentale.

"Malgré de récentes allégations en sens contraire, nous estimons qu'il est essentiel au progrès et au bien-être du pays ainsi qu'à la qualité du travail des universités de mettre très fortement l'accent sur la recherche fondamentale", précise la commission.

Toutefois, celle-ci souligne que l'enseignement — en particulier l'enseignement de premier cycle — est la fonction principale de l'université, à tel point que la recherche pourrait être effectuée ailleurs, puisque seule l'université peut transmettre les connaissances et les traditions héritées du passé.

Malgré tout, les commissaires ne pensent pas que les universités devraient confier à d'autres la recherche appliquée. "En fait, elles devraient davantage", précise-t-on.

La recherche de pointe

Le rapport rendu public aujourd'hui met par ailleurs l'accent sur la distinction entre la recherche de pointe et la réflexion scientifique. La recherche de pointe est définie comme l'exploration à la fron-

tière des connaissances, la recherche de nouveaux faits et de nouveaux phénomènes. "La réflexion scientifique est essentiellement une activité intellectuelle qui cherche la signification des faits et des phénomènes déjà découverts et leur rapport aux intérêts humains ou à une plus vaste compréhension du monde", ajoute la commission.

Cette dernière recommande de répartir le travail dans la recherche de pointe en tenant compte du fait que certaines personnes sont bonnes dans ce domaine ou dans l'autre alors que seuls les meilleurs excellent dans les deux.

Les commissaires pensent que la recherche de pointe n'est pas toujours essentielle à l'enseignement du premier cycle et qu'en fait elle est parfois en conflit avec cette activité, considérant cependant que la réflexion scientifique est vitale pour l'enseignement à tous les niveaux.

Or, établir une distinction entre la recherche de pointe et la réflexion scientifique aurait pour résultat d'améliorer la qualité de l'enseignement, particulièrement au niveau du premier cycle, soulignent les commissaires.

La régionalisation

Dans une perspective favorable à la régionalisation de la recherche, la Commission Bonneau-Corry précise qu'il faudra que le gouvernement fédéral apporte une attention spéciale à choisir des centres de spécialisation partout au pays, et à reconnaître la compétence de premier ordre dans un nombre limité de départements et/ou de facultés et à aider à l'y édifier.

Même si ces établissements ne pourraient pas être considérés comme des centres d'excel-

lence au sens plein à cause de la gamme limitée de compétences de premier ordre qu'ils pourraient offrir dans un proche avenir, les commissaires pensent toutefois que ce serait là une façon d'encourager et d'entretenir en même temps la bonne qualité des recherches et les aspirations régionales. "Il est possible que ces centres de spécialisation, s'ils sont développés avec soin, atteignent une réputation internationale dans des domaines restreints", souligne la commission.

Frais indirects. Selon un autre ordre d'idées, les commissaires se montrent d'avis que les organismes subventionnaires du gouvernement fédéral devraient verser aux universités des montants d'argent visant à payer les frais indirects de la recherche qu'ils subventionnent, y compris les traitements.

A défaut de la signature d'une entente fédérale-provinciale sur un chiffre en regard de la subvention des frais indirects de la recherche, les commissaires pensent que les organismes subventionnaires du gouvernement fédéral devraient fixer ce chiffre à 45% du montant de chaque subvention et qu'il soit versé au poste des revenus généraux des universités.

De façon générale, par ailleurs, la Commission Bonneau-Corry recommande que l'Association des universités et collèges du Canada, en collaboration avec la Bibliothèque nationale du Canada, fasse un effort soutenu pour établir un index national des recherches en cours.

Cet index constituerait un élément du réseau de sources d'information dont les universités ont besoin pour rationaliser efficacement leurs efforts de recherche.



Le PRIX À L'UNITÉ Steinberg vous montre instantanément les économies à réaliser.

Charte des DROITS DU CONSOMMATEUR

1 LE DROIT D'ÊTRE RENSEIGNÉ

Nous nous engageons à continuer de vous offrir un style de publicité qui dit bien ce qu'elle veut dire et ne prête pas à de fausses interprétations. Nous révisons constamment l'étiquette de nos produits et les affiches de nos supermarchés et nous continuons d'œuvrer de notre mieux pour fournir au consommateur le plus de renseignements pertinents sur tel et tel produit.

Nous vous parlerons des prix à l'unité et de la datation des produits; nous vous expliquerons comment vous en servir le plus facilement et le plus rapidement possible... et nous vous renseignerons également sur l'aspect nutritif des aliments mis à votre portée, etc., etc.

Nous continuerons de vous informer des changements de prix des produits et des raisons qui motivent ces changements.

198-12680200
TOMATES CHOIX AYLMEYER
28 OZ LIQ 28 OZ
AYLMER TOMATOES CHO
1.3 CTS
PAR ONCE LIQ
PER FL OUNCE .36

Consultez la petite étiquette
blanche et rose placée sur
la tablette pour connaître
le PRIX À L'UNITÉ, imprimé dans
le coin du bas, à gauche.

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ!

Le prix à l'unité veut dire le prix d'un produit par once, livre, chopine, pinte, etc. Steinberg vous offre ce service spécial pour plus de 3,400 produits, dont: margarines et beurres, bonbons, noix, biscuits, conserves, olives, condiments, poissons et viandes en boîtes, pâtes de poisson et viande, fèves, spaghetti, macaroni, soupes, légumes et fruits en conserve; boissons diététiques, cafés, thés, céréales, farines, mélanges à gâteaux et croûtes à tartes, huiles, graisses, ingrédients pour cuisson au four, miel, mélasse, sel, lait en conserve, aliments pour animaux; savons et détergents, produits de beauté et hygiène et sucre.

Faites-vous un DEVOIR de toujours consulter la petite étiquette rose et blanche de PRIX À L'UNITÉ. Vous verrez vite qu'il s'agit là d'une autre façon d'économiser chez Steinberg, dont l'objectif est en tout temps de vous aider à réduire davantage le coût de vos marchés.

prix miracles
en alimentation

ON PEUT COMPTER DESSUS!

ACHATS BONIS doubles économies

PUREE DE TOMATES	COMPAREZ
HUNT BTE 5 1/2 OZ	18¢
JUS DE POMMES	
VITAMINE, DE CHOIX ALLENS BTE 48 OZ	39¢
CRISTAUX SWING 3 PQTS A SAVEUR D'ORANGE 6 1/2 OZ (5 PQTS 3 1/4 OZ... 79¢)	79¢
BOISSON AUX RAISINS	
WELCHADE BTE 32 OZ	33¢
CAFE SECHE A FROID	\$1.24
TASTER'S CHOICE BOCAL 4 OZ	
EAU MINERALE	
MONTCLAIR BOUT. 30 OZ	29¢
ALPHABITS	
DE POST PQT 10 OZ	39¢
SAUCE AU BOEUF	
CORDON BLEU BTE 10 OZ	19¢
HUILE DE MAIS	
MAZOLA BOUT. 32 OZ	94¢

produits populaires

MELASSE GRANDMA	COMPAREZ
(CONT. 53 OZ... 59¢)	31¢
POUDINGS NESTLE	
PRETS-A-SERVIR, SAVEURS ASS. BTE 15 1/2 OZ	31¢
KETCHUP HEINZ	
BOUT. 15 OZ	38¢
EAU MINERALE	
PERRIER BOUT. 13 OZ (CELESTIN BOUT. 32 OZ 49¢)	31¢
DETERSIF LIQUIDE	
SUNLIGHT BOUT. 32 OZ	69¢
DETERSIF EN POUDRE	
SUNLIGHT POUR LA VAISSELLE BTE 35 OZ	79¢
PAIN DE SAVON	
SUNLIGHT, BLANC ET CITRON CH.	9¢
PAPIER DE TOILETTE	
WHITE SWAN, COULEUR ASS. PQT 2 ROUL.	35¢
COUCHES HYGIENIQUES	
BABY SCOTT, Nouveaux-nés Pour la nuit Ordinaires 30, pour \$1.89 20 pour \$1.69 12 pr \$0.99	57¢

bas tous les jours

SPECIAL K	COMPAREZ
DE KELLOGG BTE 7 OZ	41¢
CORN FLAKES	
DE KELLOGG BTE 12 OZ	37¢
FARINE BRODIE	
(PQT 5 LB... 71¢)	PQT 3 LB 49¢
SIROP DE TABLE	
AUNT JEMIMA CONT. 16 OZ (CONT. 32 OZ... 69¢)	38¢
SHORTENING	
DOMESTIC PQT 1 LB	39¢
SOUPES CAMPBELL	
AVEC MORCEAUX DE BOEUF E TLEGUMES BTE 19 OZ	63¢
MAIS EN GRAINS	
ENTIERS, DE FANTAISIE ORCHARD KING BTE 12 OZ	21¢
POIS ASSORTIS	
DE CHOIX ORCHARD KING BTE 19 OZ	25¢
POIRES A DESSERT	
DE CHOIX ORCHARD KING BTE 28 OZ	38¢

bas tous les jours

COCKTAIL DE FRUITS	COMPAREZ
ORCHARD KING BTE 28 OZ	51¢
CANADA DE FANTAISIE	
JUS DE TOMATES	
ORCHARD KING, BTE 48 OZ	36¢
CANADA DE FANTAISIE	
BETTERAVES	
MARINEES, HABITANT POT 24 OZ	38¢
PETITS CORNICHONS	
DILL BICKS POT 24 OZ	61¢
GHERKINS SUCRES	
CORONATION POT 12 OZ	49¢
OLIVES COMBINATION	
GATTUSO POT 15 OZ	55¢
KETCHUP	
STEINBERG POT 32 OZ	62¢
EAU DE JAVEL	
CONCENTREE STEINBERG BOUT. 128 OZ	58¢
TAMPONS A RECUPER	
STEINBERG PQT DE 10	29¢

bas tous les jours

SAUCE A SPAGHETTI	
ROCHETTE POT 24 OZ	69¢
ESSUIE-TOUT	
STEINBERG, COULEURS ASS. PQT 2 ROUL.	59¢
CELLOPHANE GLAD	
POUR ALIMENTS ROUL. 200 PI.	61¢
COUCHES HYGIENIQUES	
FLUSH-A-BYES, GRANDES PQT DE 60	\$2.79
ANTISEPTIQUE BUCCAL	
STEINBERG BOUT. 32 OZ	99¢
PATE DENTIFRICE	
CREST, ORDINAIRE TUBE 100 ML	99¢
SHAMPOOING HALO	
ORDINAIRE BOUT. 13 OZ	\$1.21
DESODORISANT ARRID	
EN AEROSOL, ULTRA SEC BTE 9 OZ	\$1.47
MARMELADE	
GOOD MORNING SHIRRIFF POT 24 OZ	59¢

BAS TOUS LES JOURS

MELANGE A GATEAUX

STEINBERG

19 OZ **33¢**

BAS TOUS LES JOURS

CHOCOLAT INSTANTANE

NESTLE QUIK

BTE 38 OZ **95¢** FORMAT BONI

BAS TOUS LES JOURS

ANTIGEL

STEINBERG POUR PARE-BRISE

LE GALLON **77¢**

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

FARINE

STEINBERG

SAC 10 LB **89¢**

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

CAFE INSTANTANE

(FORMAT BONI) NESCAFE

BOCAL 12 OZ **1.97**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

BIFTECK DE RONDE	ROTI DE CROUPE
DESOSSE	COUPE SILVERSIDE
TRANCHE ENTIERE	
\$1.23 LA LB	\$1.23 LA LB

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

GROS, PETITS FILETS	ROTI DE PALETTE
ou côtelettes, en bifteck	COUPE ORDINAIRE
Bout enlevé	
1.53 LA LB	75¢ LA LB

JAMBON FUMÉ

DANS L'ÉPAULE, SANS JARRET

59¢ LA LB

BACON TRANCHE

SANS COUENNE

STEINBERG	PQT 1 LB	89¢
MAPLE LEAF	PQT 1 LB	95¢
SWIFT PREMIUM	PQT 1 LB	93¢

DE SURLONGE \$1.39

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB	89¢
ROTI DE COTES CROISEES		
JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB	43¢
POULETS 2 A 4 LB		
CONGÈLES, CANADA CATEGORIE A	LA LB	75¢
BOEUF HACHE	LA LB	83¢
FRAIS		
LONGES DE PORC		
MAIGRES, FRAICHES, BOUT DES COTES, ENV. 3 LB	LA LB	55¢
COTELETTES D'AGNEAU	LA LB	35¢
DANS L'ÉPAULE, EN PANIER DE NOUV.-ZÉLANDE		
FOIE DE PORC	LA LB	58¢
TRANCHE, DELICIEUX	LA LB	77¢
SAUCISSES FUMÉES		
SANS PEAU STEINBERG	PQT 1 LB	79¢
TOURTIÈRE		
STEINBERG	PQT 16 OZ	79¢
SALADE DE CHOU		
OU DE POMMES DE TERRE	CONT. 2 LB	69¢
SAUCISSES DE PORC		
BILOPAGE EN VRAC	LA LB	72¢
CRETONS		
TAILLEFER	PQT 10 OZ	95¢
CREVETTES BUTTERFLY		
BLUE WATER	PQT 8 OZ	\$2.39
FILETS DE MORUE		
CORVETTE	PQT 3 LB	

pâtisseries

TARTE AUX CERISES	24 OZ	49¢
STEINBERG		
DESSUS EN TREILLIS 8" CH.		
PETITS BEIGNES		39¢
AU SUCRE, STEINBERG	PQT DE 24	
GATEAU ETAGE		55¢
A LA VANILLE, STEINBERG	18 OZ	
CREME AU BEURRE		29¢
ROULE AUX CERISES		
OU AU CHOCOLAT	10 OZ	
STEINBERG		
BRIOCES SUCREES		39¢
ERABLE ET NOIX	PQT DE 12	
STEINBERG		
GATEAU A LA VANILLE		39¢
NOUVELE-ORLEANS	14 OZ	
GLACAGE A LA VANILLE		
PAIN TRANCHE		27¢
A BLE ENTIER, STEINBERG	12 OZ	
AVEC RAISINS		
TARTE-BRIOCHE DANOISE		49¢
AU CARAMEL	14 OZ	
STEINBERG		
POUDING-CHOMEUR		39¢
STEINBERG	13 OZ	

articles divers

CASSEROLES		\$1.49
ASSORTIES, "HYSIL" AVEC COUVERCLES	CH.	
BAS-CULOTTE		36¢
"CHORINE"	H.	
CUILLERES		57¢
EN AIER INOXYDABLE		
FINEMENT TRAVAILLEES 3 POUR		

fruits et légumes

BANANES

DOREES ET MURES

VARIETE PREMIUM

PETITES ET GROSSES **12¢** LA LB

POMMES DE TERRE

NOUVEAU-BRUNSWICK

CANADA No 1

SAC 10 LB **49¢**

POMMES MCINTOSH

DU QUEBEC SAC 10 LB **98¢**

CANADA DE FANTAISIE

PAMPLEMOUSSES **10/99¢**

SANS PEPINS, DE FLORIDE

A CHAIR BLANCHE, GR5 48

BROCOLI

DE CALIFORNIE, GROSSEUR 14

CANADA N O1 LE PQT **39¢**

ORANGES OUTSPAN

GROSSEUR 88 LA DOUZ. **88¢**

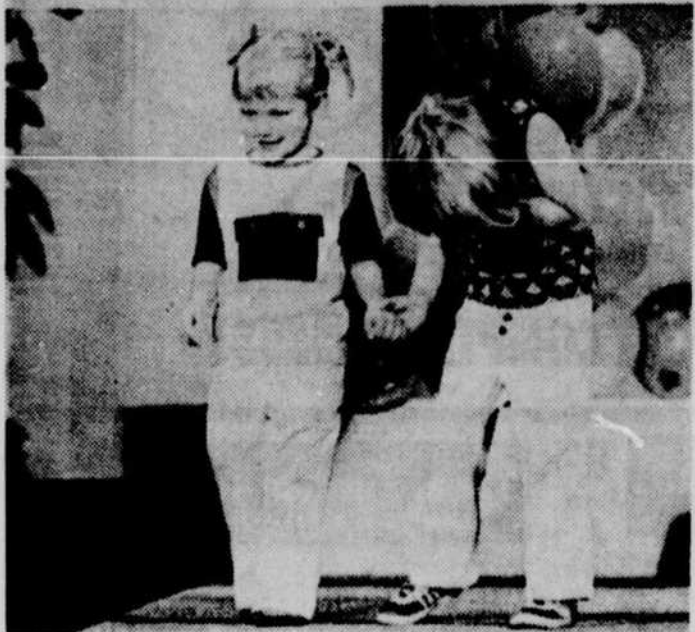
CHAMPIGNONS

CULTURE CANADIENNE LA LB **89¢**

LAITUE ICEBERG

DU NOUVEAU-MEXIQUE

GROSSEUR 24 CH. **29¢**



Nos petits "bout'chou" sont vraiment mignons quand ils modèlent les nouveaux vêtements d'enfants. Sans souci de la "pose" et du métier... ils vont et viennent naturellement ne cherchant à dissimuler leurs émotions.

Les adolescents appuient l'idée d'un nombre accru de cours sur l'éducation sexuelle

GUELPH, Ont. (P.C.) — La majorité des adolescents interrogés au cours d'un sondage sur l'éducation familiale ont appuyé énergiquement l'idée d'un nombre accru de cours d'éducation sexuelle.

Les résultats ont été publiés en fin de semaine par l'Université de Guelph qui avait interrogé 189 étudiants, âgés de 16 à 19 ans.

Les étudiants ont confirmé les résultats d'une enquête antérieure montrant que les filles recevaient une meilleure éducation sexuelle que les garçons.

Les garçons de 10^{ème} année recevaient une meilleure éducation sexuelle que leurs aînés, sans doute à cause de

l'instauration d'un nouveau programme donné dans le comté de Wellington, mais les filles de tous les niveaux d'enseignement étaient mieux renseignées que les garçons.

Le sujet qui a été le moins étudié était l'homosexualité : 41 pour cent des filles et 37 pour cent des garçons avaient étudié au moins quelques aspects de l'homosexualité.

Tous les aspects de l'éducation sexuelle ont été étudiés plus tard que ne l'auraient voulu les étudiants. A la fin de la 10^{ème} année, plus de 70 pour cent des élèves voulaient en savoir davantage sur la vie sexuelle pré-maritale, sur la maternité hors du mariage, l'avortement et l'homosexualité.

Ce qu'en pense une "femme en blanc"

Dr Paule Ladouceur-Dupuis

Nos garderies : où sont-elles ?

Une très longue étude, commandée en 1968 par le Conseil canadien de développement social, à l'étendue du Canada, sur le nombre et la qualité des centres de surveillance des enfants, a mis en évidence le fossé immense qui existe entre les besoins et les possibilités offertes actuellement. Cette étude a également démontré une très grande disparité de standards exigés pour l'obtention de permis de garderies selon les provinces, l'Ontario se classant parmi les premières quant à ses disponibilités et à ses programmes de surveillance adaptés aux besoins régionaux; quant à notre pauvre province, il semble bien qu'elle traîne comme toujours derrière les autres, quant au nombre de garderies existantes, tant pour les enfants normaux que pour les enfants requérant des soins spéciaux. Il faut ajouter qu'il y a eu un effort important de fait dans ce sens depuis quelques années, mais il faut constater avec amertume qu'il reste plus à faire encore...

Les premières conclusions de l'étude sont bien précises. On y lit que la surveillance des enfants en centres adéquats devrait être accessible pour TOUS LES ENFANTS qui en ont besoin, et qu'en plus, devrait exister un SERVICE DE DEPANNAGE pour la surveillance des enfants dont la garde normale est interrompue brusquement pour des raisons urgentes et imprévues. Nous sommes bien loin de ces conditions idéales !

Le privilège de garderie devrait donc être disponible, au moins pour tous les enfants qui en ont un urgent besoin et un jour, espérons qu'il pourra s'étendre à tous les enfants, puisque le contact de ses pairs est un facteur primordial d'éducation et de socialisation de l'enfant. D'ailleurs c'est la raison pour laquelle les pays européens enrôlent leurs enfants dans les prématernelles dès l'âge de deux ans. Dommage que beaucoup de nos mères s'effraient et refusent à leur enfant l'accès à la pré-maternelle de quatre ans !

Actuellement, les services de garderie sont totalement insuffisants, pour ne pas dire inexistant dans beaucoup de régions de notre province. Ces services devraient être accessibles à tous les enfants dont les parents travaillent ou ne peuvent les garder en permanence à la maison, soit pour raison de santé ou autre. Ils devraient être également accessibles à tous les enfants requérant des soins spéciaux, que ce soit de nature strictement physique ou psychiatrique. Même si les garderies sont du ressort provincial, il devra éventuellement s'établir des standards fédéraux pour qu'il y ait universalité des exigences requises des garderies, de leur personnel et de leurs programmes.

Le rapport du Conseil canadien soulignait aussi que dans trop d'instances, l'organisation et la surveillance étaient laissées un peu au hasard, et à la bonne volonté des gens. Ceci ne peut plus exister en 1972, mais hélas nous connaissons tous de ces mères de famille et maris, qui n'hésitent pas à recueillir sous leur toit trois et quatre enfants, confiés à leurs soins par différentes agences, et dont l'unique but est un motif financier. Animée par cette ambition seule, une ménagère ne peut absolument pas donner à ces protégés les soins affectifs que ces enfants requièrent d'une façon aiguë. Nous connaissons aussi le scandale de gens abusifs qui finissent par vivre du revenu versé par l'Etat aux familles qui hébergent des patients psychiatriques en voie de réhabilitation, et qui utilisent pour leur propre famille les argentés versés pour l'entretien du malade. Il ne faut certes pas condamner la générosité de toutes les bonnes gens, qui par ailleurs s'emploient à soulager ces déshérités, mais les abus flagrants dans ce domaine de la garderie pour enfants ou pour adultes non responsables sont révoltants.

Il faudra éventuellement, et le plus tôt possible, que le permis de garderie pour entreprise privée, familiale ou autre, ou centre de jour, ou jardinière permanente, ou toute autre initiative de surveillance pour nourrissons ou enfants plus âgés, soit livré après enquête adéquate quant aux locaux utilisés : espace, aération, cour et quant aux motifs et aux disponibilités du personnel, et qu'une surveillance encore plus minutieuse soit faite auprès des petites entreprises familiales. Dans notre siècle d'abondance, il n'est plus tolérable de rencontrer tant d'enfants qui sont privés de toutes les façons, et qui sont en fait, manipulés et échangés comme une vulgaire marchandise.

Les étudiants du Québec invités à participer au concours de prévention-incendie

Les étudiants des niveaux primaire et secondaire sont invités encore cette année à participer au concours national de prévention des incendies, et à se partager de substantiels prix, tout en apprenant à "prévenir le feu à la maison", thème du concours '72.

Cette épreuve est organisée par le Comité national conjoint de publicité pour la prévention des incendies, organisme représentant l'Association canadienne des chefs de pompiers.

La direction générale de

la prévention des incendies, au ministère des Affaires municipales, exhorte tous les jeunes du Québec à renouveler leur exploit de l'an dernier, alors qu'ils s'assuraient de positions fort enviables au palmarès des gagnants du concours.

Le concours '72

Il y a deux façons de participer au concours national '72 de prévention-incendie :

- 1—On peut écrire une composition ne dépassant pas 500 mots sur la "prévention du feu à la maison"; un dessin très simple peut être ajouté au travail, si désiré.
- 2—On peut proposer ou concevoir une affiche de n'importe quelle grandeur sur le thème

du concours, soit "la prévention du feu à la maison"; une affiche consiste à exprimer ou reproduire l'essentiel d'une idée ou d'un message à l'aide de quelques mots.

Les concurrents seront divisés en deux (2) catégories, soit les adolescents (13 ans et plus), et les enfants (12 ans et moins).

Il est possible d'envoyer autant de participations que l'on veut, en ayant soin d'inscrire sur chacune d'elles, en lettres moulées, les nom, âge, adresse et école. Les envois doivent être mis à la poste au plus tard le 15 décembre, à l'adresse suivante :

Concours de prévention des incendies, Casier postal 200, Station "A", Toronto 1.

Agenda de Marie-Jo

Mercredi le 1er novembre — Conférence publique au YMCA, 835 ouest St-Cyrille à 20h.00. Thème : Devenir parent efficace ou Une nouvelle approche pour élever des enfants responsables. Conférencier : Dr Jacques Lalanne, coordonnateur de l'Institut de développement humain.

Jeu, le 2 novembre — Réunion mensuelle de l'Association de l'adoption perpétuelle à 20h.00 au 388, Grande-Allée. Prédication par l'abbé Majella Marcoux, vicaire à Loretteville. Le public est invité.

Dimanche, le 5 novembre — Lancement du cinquième volume de Michèle St-Antoine : "Tous les arbres chantent". Banquet présidé par l'abbé Pierre Gravel au restaurant Place Laurentienne, Grande-Allée.

Mercredi le 8 novembre — Assemblée du Cercle horticole de Ste-Foy, à 20h.00 à l'Aquarium. Conférencière "Josée fleuriste". Démonstration d'arrangements floraux.

Vendredi le 10 et samedi le 11 novembre — Important stage multidisciplinaire de l'Association de danse (région de Québec). Cinq disciplines sont au programme : le folklor, le jazz, la danse sociale, le ballet moderne et la pantomime. Pour inscription : L'Association de danse de la région de Québec, 917, Mgr Grandin, suite 300, Ste-Foy, Québec 10.

La femme en orbite

WASHINGTON (PA) — L'épouse du sénateur Philip Hart est partie pour Hanoï, où elle séjournera une semaine, a-t-on annoncé à Washington.

Mme Jane Hart aura ainsi un aperçu de la vie quotidienne des Nord-Vietnamiens. Au bureau du sénateur démocrate du Michigan, on a indiqué que Mme Hart avait emporté des lettres pour les prisonniers de guerre américains, des approvisionnements médicaux à l'intention des hôpitaux nord-vietnamiens pour enfants, et la liste des Américains portés disparus.

Mme Hart, reconnue comme adversaire de la participation des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam, avait déjà retenu une partie de son impôt fédéral sur le revenu, en guise de protestation.

BALTIMORE (PA) — Il ne faut jamais sous-estimer le pouvoir d'une femme, comme en témoigne l'incident mettant en cause la barmaid Dorothy Carroll. Ce jour-là, elle était souffrante quand un bandit fit irruption dans l'établissement à Baltimore. Pointant son revolver dans sa direction, il lui ordonna d'ouvrir la caisse enregistreuse et lui remettre le contenu. Dorothy Carroll assise près du bar, resta sans bouger, et murmura "Servez-vous... je suis malade".

Interloqué le bandit décida finalement de quitter les lieux, sans rien prendre.

SAN SALVADOR (PA) — Le rôle prépondérant des femmes a servi de thème durant un congrès de cinq jours, tenu par des femmes de carrière, à San Salvador, en Amérique centrale.

Le but de cette rencontre organisée par la Fédération des groupements de femmes d'affaires et de professions des Etats-Unis, était de promouvoir l'économie de l'hémisphère occidental par le truchement du "pouvoir féminin".

Les discussions ont porté sur le rôle grandissant des femmes dans une société qui évolue rapidement.

Plusieurs questions importantes ont fait l'objet de débats dans les différents ateliers d'étude sur le statut de la femme, l'éducation, le développement économique et social, ainsi que l'avenir des jeunes.

LEEDS, Ang. (PA) — Lors d'une réception, la princesse Grace de Monaco a rencontré son ancien partenaire à l'écran, Gary Grant.

"Je suis heureuse de vous revoir", a dit la princesse, l'ex-actrice Grace Kelly, en s'adressant à Gary Grant, qui est maintenant âgé de 68 ans.

Cette rencontre avait lieu au bal du Variety Club de Grande-Bretagne, à Leeds. A l'époque de Hollywood, Grace Kelly et Gary Grant avaient partagé la vedette dans le film "To Catch a Thief". Avant cette réception, la princesse, âgée de 43 ans, et son mari, le prince Rainier, avaient visité un hôpital pour enfants handicapés, et distribué des cadeaux.

On a besoin de toi

Les services bénévoles de la Phume Rouge lancent un pressant appel à tous ceux qui ont des moments de loisirs. Et qui n'en a pas ?

O a besoin de toi pour diverses tâches ne représentant que quelques heures d'activité par jour ou par semaine, ne serviras-tu pas des repas à des handicapés ? Il faut des bénévoles pour visiter des personnes seules à la maison ou en assister

d'autres dans les menus soins du ménage... Des malades sortent de l'hôpital et ne peuvent compter sur un secours de l'extérieur. Pourquoi ne pas leur consacrer quelques moments ?... Et puis... et puis il y a tant d'autres cas...

Un bon mouvement, communique sans retard avec les Services bénévoles Phume Rouge, 625, Grande-Allée, Québec (4e).

Un dentiste accuse ses confrères

SAN FRANCISCO. (PA) —

Pour les aider à supporter la douleur provoquée par l'usage de la foreuse, un jeune dentiste américain offre à ses patients des "écouteurs stéréophoniques".

Le Dr Thomas McGuire, qui assiste à San Francisco à un congrès de l'Association dentaire, auquel prennent part 25.000 dentistes, déclare que ses collègues sont plus préoccupés de gagner de l'argent que de sauver des dents.

"Les gens ont peur et se méfient du dentiste sans pourtant savoir pourquoi, dit-il dans une interview. Je voudrais établir leur confiance dans le bon dentiste et éliminer les mauvais".

De l'avis du Dr McGuire, les mauvais dentistes provoquent d'inutiles douleurs chez leurs

patients en ne leur enseignant pas suffisamment les soins préventifs appropriés.

Parfois, au lieu des écouteurs, le Dr McGuire se sert de gaz hilarants "pour détendre le patient et lui redonner confiance".

Dans un livre qu'il vient de publier, The Tooth Trip, le Dr McGuire, âgé de 32 ans, critique les écoles dentaires.

"On gaspille, écrit-il, des centaines d'heures à enseigner des techniques que 99 p.c. des dentistes diplômés ne mettent jamais en pratique".

Diplômé lui-même de l'Université du Pacifique, le jeune dentiste, estime qu'on n'attache pas assez d'importance à la prévention, "de sorte qu'une fois vos études terminées vous croyez que votre mission consiste à corriger des problèmes et non à les prévenir".

Raison de longévité : oubli du Seigneur

Little Rock, Ark. (PA) —

"Cela peut vous paraître fastidieux, mais vous pourriez me demander à quoi j'attribue ma longévité" a dit John Netherland Heiskell, à un journaliste qui l'interrogeait à la veille de centième anniversaire de naissance.

A cette question qu'il se pose lui-même, il a répondu : "Je suis sûr que c'est à cause d'un oubli du Seigneur. Je suis sûr qu'un jour il va rectifier cette erreur, mais je suis heureux

qu'il ne puisse pas le faire rétroactivement."

Directeur du quotidien The Gazette, de l'Arkansas, depuis 1902, Heiskell célèbre son centenaire jeudi prochain. Il continue encore de diriger le journal et y publie des éditoriaux.

The Gazette, qui n'avait qu'un tirage de 6.000 en 1902, date à laquelle Heiskell en a fait l'acquisition avec son père et ses frères, tire actuellement à 112.000 et est devenu le plus important quotidien de l'Arkansas.



Il était une fois un ours qui voulait célébrer l'Halloween...

confectionnez-les vous-même!

Jupe évasée

Suggestion de cadeau!

7077

Alice Brooks

9221 10 1/2-18 1/2

Marian Martin

Faites des heureux parmi les vôtres en leur tricotant ces mouffles gaies et confortables. Réglez vos problèmes de cadeaux. Ne coûte que quelques sous. Se tricote au crochet avec une laine peignée. Se fait en un clin d'oeil! Demandez le patron No 7077 — grandes : S.-M.-L. inclus.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

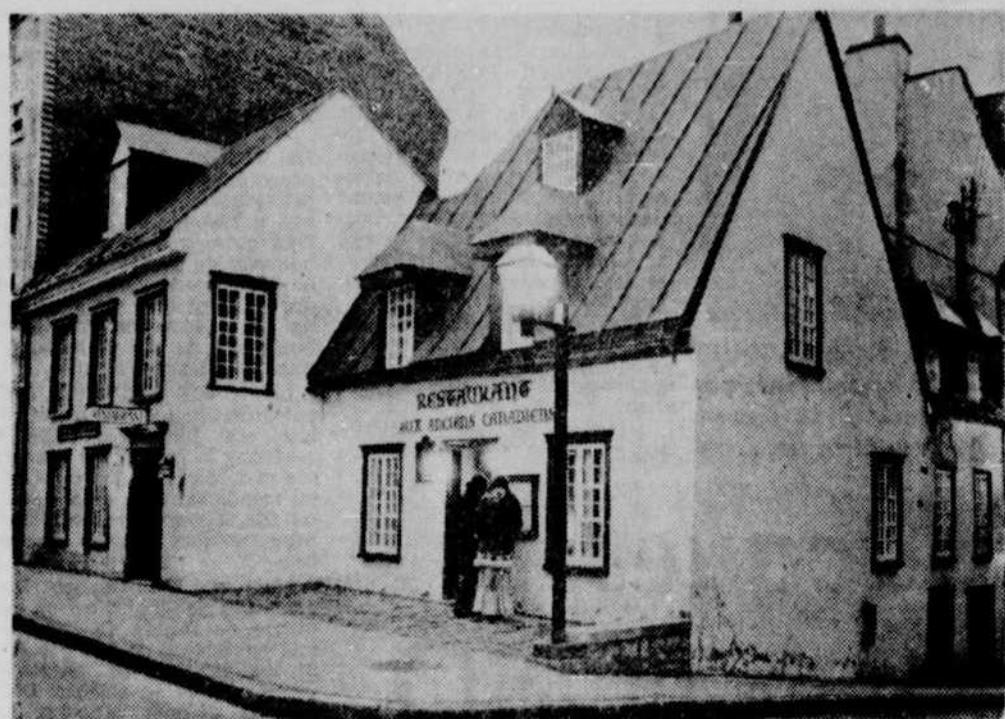
Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TINDRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Cl-inclus \$	(les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no	Tailles
Patron no	Tailles
Nom	
Adresse	



LES GRANDS DE QUÉBEC LIVRENT LEURS SECRETS

Nous sommes aujourd'hui dans l'historique restaurant "Aux Anciens Canadiens" les invités du chef cuisinier Yvon Mercier et du propriétaire Renaud Légaré.



ENTREE

Cretons canadiens

Ingédients :
1 1/2 lb de panne
1 gros oignon ou 2 petits
1 c. à thé de canelle
1 1/2 lb de lard haché
2 gousses d'ail
sel et poivre

Préparation :
Couper la panne en morceaux et faites griller dans un grand chaudron en fer. Quand elle devient croustillante à façon du bacon, décanter et conserver cette graisse pour faire de bonnes pâtisseries. Passez la panne grillée au hachoir avec le porc, l'oignon et l'ail. Remettre dans le chaudron et ajouter assez d'eau pour couvrir. Cuire une heure à feu lent. Assaisonner, puis écraser avec pilon. Il faut que les cretons soient lisses, sans grumeaux. Laisser mijoter une heure de plus en brassant de temps en temps pour éviter que cela colle au centre. Donne de 7 à 8 petits bols.

POTAGE

Potage fermière

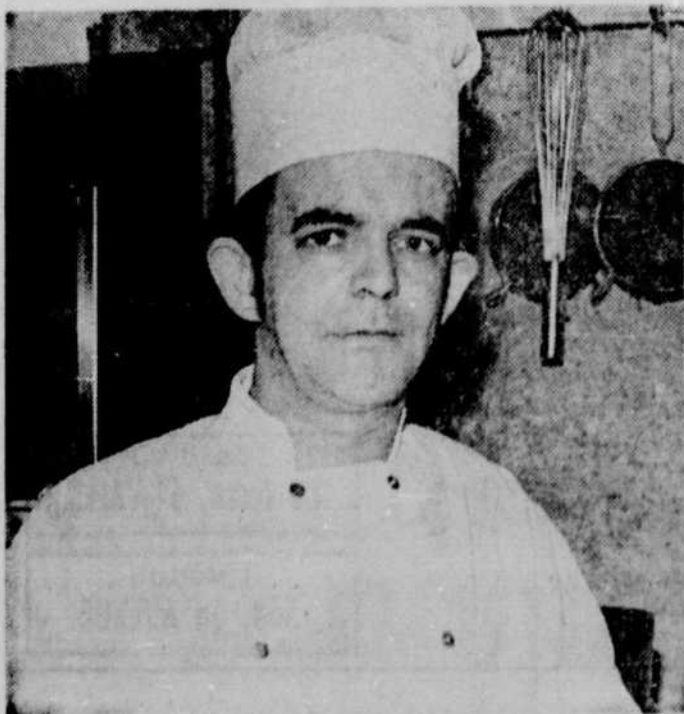
Ingédients :
4 pommes de terre
2 poireaux ou 3 oignons ou 1 tasse de ciboulette
1 pinte d'eau chaude ou de consommé
1 à 3 c. à thé de sel
1 c. à soupe de persil frais
1 tasse de lait ou de crème légère
petits croûtons dorés au beurre

Préparation :
La pomme de terre est la base de ce délicieux potage essentiellement maigre. Peler les pommes de terre et les couper en dés. Laver les poireaux, les trancher minces, partie blanche et verte. Faire fondre le beurre, ajouter soit les poireaux ou les oignons. Couvrir la casserole et laisser mijoter à feu lent pendant 10 minutes. Ajouter l'eau ou le consommé et le sel. Couvrir et faire bouillir pendant 20 minutes. Au moment de servir, ajouter le lait, le persil frais et les croûtons dorés. On peut mettre ce potage en crème en le passant au tamis.

PLATS PRINCIPAUX

Filets de sole meunière

Assaisonner la sole de sel et de poivre. La saupoudrer de farine. Cuire au poêlon au beurre brûlant. La faire dorer de chaque côté. Dresser sur un plat long, bien chaud. Parsemer de persil, haché. Au moment de servir arroser de quelques gouttes de jus de citron. Arroser avec le beurre de cuisson, chauffé jusqu'à ce qu'il soit devenu de couleur noisette (ajouter un peu de beurre frais avant de chauffer). Servir aussitôt le beurre encore moussieux.



M. Yvon Mercier est d'origine canadienne-française. Agé de 32 ans, il est marié et père de deux enfants. Son métier, il l'a acquis par apprentissage par des stages dans différents endroits, la plupart disparus aujourd'hui. Il y a dix ans, il travaillait sous les directives de M. Légaré au restaurant "La Huiche". Puis il passa, à titre de chef-cuisinier au restaurant "Le Carrefour" de Place Laurier et pendant quelques années à "L'Escalier" alors collège privé. Depuis, trois ans, il assume la responsabilité de la cuisine "Aux Anciens Canadiens", sous la direction de son ex-patron M. Légaré.

Ingédients :

- 1 gâteau roulé à la gelée de fraises ou de framboises
- 2 briques de crème glacée une à la vanille et une autre aux fraises
- 3 blancs d'œufs
- 1/4 de tasse de sucre
- 1/2 tasse de noix de coco grillée

Préparation :

Couper des bandes de papier ciré de façon à couvrir le fond et les bords d'un moule à pain de 8 1/2 X 4 1/2 pouces. Couper le gâteau roulé en 10 tranches. Garnir les 4 côtés du moule avec 6 tranches et émietter les deux autres au fond. Couper la crème glacée à la vanille et aux fraises en tranches de 1/2 pouce que vous placerez les unes près des autres en alternant les essences. Tasser bien le tout à l'aide du dos d'une cuillère chaude. Puis couvrir des deux

tranches de gâteau restant. Conserver au congélateur jusqu'à ce que ferme. Battre les blancs d'œufs en neige avec le sucre. Décoller les bords de l'alaska et renverser sur une plaque à biscuits beurrée. Retirer le papier et recouvrir le tout de meringue. Répandre de la noix de coco et remettre au congélateur. Au moment de servir, saupoudrer de sucre à glacer tamisé. Dorer au four à 450° pendant environ 4 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit légèrement bruni. Glisser une spatule sous l'alaska et poser délicatement sur le plateau de service. Pour 10 à 12 personnes.

DESSERT

Alaska aux fraises

Peut être préparé plusieurs jours à l'avance et garder au congélateur



Plus que jamais
les prix coupés à plein de
DOMINION sont imbattables.

AUBAINE DU MILLIARD JUS DE LEGUMES E.D. SMITH 33¢ Pot 28 oz	AUBAINE DU MILLIARD EAU MINERALE MONTCLAIR 28¢ Bouteille 30 oz	AUBAINE DU MILLIARD SAUCE à Hot Chicken GAZA 19¢ Boîte de 19 oz
AUBAINE DU MILLIARD MARGARINE GOLDEN GIRL 21¢ Paquet 1 lb aluminium	AUBAINE DU MILLIARD TARTE AUX POMMES RICHIELLO 39¢ Tarte 24 oz	AUBAINE DU MILLIARD BISCUITS PEEK FREAN'S - ASSORTIS 55¢ Sac 14 oz

ALIMENTS CONGELÉS

RIZ FRIT AU POULET Congelé - China Town Pqt 12 oz	66¢
RONDELLES D'OIGNONS Congelées - York Pqt 16 oz	67¢
BOEUF DANS SAUCE Holiday Farm - Congelé (ou Dinde ou Bifteck Salisbury) Cont. 5 oz	39¢
TARTE AUX PACANES Farm House - Congelé Tarte 18 oz	99¢
AGLEFIN DANS CHAPELURE Blue Water Pqt 8 oz	53¢
POISSON GRATINE Congelé - Blue Water Pqt 8 oz	62¢
POMMES DE TERRE Dorées - Juliennes ou Dentelées Sac 2 lb	48¢

ARTICLES DIVERS

BETTERAVES MARINEES Sucrées - De choix Raymond Pot 24 oz	33¢
MARINADES A L'AIL ou Fenouil - Tranchées McLaren's Pot 15 oz	42¢
OLIVES FARCIES McLaren's Manzanilla Pot 8 oz	49¢
MARGARINE MOLLE Monarch - Cont. 1 lb Emballage jumelle	47¢
MELANGE A PIZZA Au Fromage - Chef Roy-Ad-Dee Pqt 15 1/2 oz	59¢
CHAMPIGNONS Entiers - Slack's Pqt 10 oz	51¢
CIGARETTES Format King Bout Filtre - Peter Jackson carton de 25	4.85

Prix coupés à Plein

GARNITURE A TARTE Aux Bleuets - Smith Bte 19 oz	64¢
POUDING INSTANTANE Royal - Saveurs Assorties Pqt 3 1/2 oz	15¢
PAIN AUX RAISINS Richmello 1 Pain 16 oz	23¢
BEURRE D'ARACHIDES Richmello Pot 16 oz	48¢
TARTE AUX CERISES ou Bleuets Richmello Tarte 24 oz	58¢
PETITS BEIGNES Richmello - Au Sucre - Ordinaires ou à la Cannelle Pqt de 24	39¢
GATEAU AUX CERISES Domino Gâteau 12 oz	49¢

BONBONS & FRIANDISES

DETERSIFF SUNLIGHT Liquide (Cont. 32 oz 67¢) prix marqué 67¢ Cont. 24 oz	57¢
TAMPONS BLUE JET Nettoyeurs - Au Savon Pqt de 10	28¢
DETERSIFF OXYDOL 5 lb (Pqt 20 oz Gratia - Attaché) Les deux pour	1.99
NETTOYEUR VANISH A Bol de Toilette - Liquide Cont. 12 oz	97¢

Prix coupés à Plein

PAPIER DE TOILETTE White Swan - Jaune - Vert - Blanc Pqt 4 Roul.	65¢
ESSUIE-TOUIT White Swan - Couleurs assorties Pqt 2 roul.	67¢
SACS A ALIMENTS Glad Pqt de 50	1.05
SACS A SANDWICH Glad Pqt de 30	39¢
KLEENEX BOUTIQUE Tissus Faciaux Bte de 150	36¢
BREUVAGE F.B.I. Nectar D'Orange Bout. 64 oz	73¢
JUS DE POMME F.B.I. Pot 48 oz	47¢

NON COMESTIBLES

CRISTAUX TANG A Saveur d'Orange (Env. 7 oz 39¢) Env. 3 1/2 oz	23¢
CAFE INSTANTANE Maxwell House (Pot 10 oz 1.95) Pot 6 oz	1.35
LIQUIDE pour lave-verre d'Autos Grosseau 48 Contenant d'un Gallon	77¢
CREST REG. OU MENTHE Dentifrice 100 ML	61¢
HEAD & SHOULDERS Shampooing - Tube 2.5 oz ou Lotion 3.7 oz	99¢
NO MORE TANGLES Shampooing Bout. 7 oz	1.17

Prix coupés à plein

PAMPLEMOUSSES Blancs - de Floride - Juteux Grosseau 48	8/88¢
POMMES MCINTOSH Du Québec - De Fantaisie - Croustillantes - Fermes Sac 10 lb	98¢
GROSSES BANANES Importées - Les Favorites lb	12¢
POMMES DE TERRE du Nouveau-Brunswick Canada No 1 Sac 10 lb	49¢
TOMATES DE SERRES De l'Ontario - Canada No 1 - Fermes lb	59¢
BROCOLI FRAIS Importé - Savoureux - Grosseau 14 Gros Pqt	39¢
POIRES BARTLETT Juteuses - De Fantaisie lb	35¢
LAITUE ICEBERG De Californie - Canada No 1 Grosseau 48	29¢
CONCOMBRES GROSS. 84 Importés - Super Sélectionnés ch.	13¢
CAROTTES Sac Cello Du Québec Canada No 1 - Jeunes - Tendres 5 lb	39¢
NAVETS MOYENS Du Québec - Canada No 1 - Jeunes - Tendres lb	12¢
ORANGES OUTSPAN De l'Afrique du Sud - Juteuses - Délicieuses - Grosseau 88 Douz.	98¢

BOEUF BOUVILLON "QUALITÉ SÉLECTIONNÉE" DOMINION

Viellissement naturel, inspecté par le gouvernement

ROTI POT-au-feu Roulé - Déossé - Country Club - Tendre et Juteux lb	95¢
ROTI Côtes croisées Prêt pour le Four! Facile à Trancher lb	89¢
ROTI PALETTE Tendon Dorsal Enlevé! Tendre et Juteux lb	75¢
BIFTECK de Ronde ou Rôti de Croupe - Déossé - Silverside lb	1.23
BIFTECK PETIT FILET (T-BONE) ou Rôti lb	1.53
BIFTECK DE SURLONGE Tendre et Juteux lb	1.39
BIFTECK PALERON Frais haché lb	88¢
HAMBURG No 1 Frais haché lb	75¢
POULETS CHAPONS A rôti - Congelés - Catégorie "A" 5 lb et Plus	63¢
POULETS A FRIRE Congelés - Catégorie "A" lb	43¢
POULETS A ROTIR Congelés - Catégorie "A" 4 à 5 lb	49¢
EPAULE DE PORC Fumée - Genre Picnic - Marque populaire lb	59¢
ROULETS COTTAGE Déossés - Marque populaire Fumés lb	1.09
JAMBON A DINER Swift - Déossés - A l'Erable - Prêt à manger lb	1.49
SAUCISSES DE PORC La Belle Fermière lb	79¢
SAUCISSES DE PORC Bilopage (A la Livre) Contenant de 11 oz	69¢
CRETONS BILOPAGE Contenant de 11 oz	83¢
SAUCISSES FUMÉES Dominion - Savoureuses - Pqt 1 lb	58¢
PAIN DE POULET Ou Viande et Olive - Tranché - Hygrade Pqt 6 oz	35¢
SMOKED MEAT Coors - Format Sandwich 2 oz	1/99¢
MINI PIZZA Coors	99¢
BOLOGNE EN MORCEAU Maple Leaf Economique (2 à 6 lb)	37¢
JAMBON CUIT Tranche - Cuit - La Belle Fermière ou Swift Pqt 6 oz	69¢
BACON SANS COUENNE Marque Jubilee - Paquet 1 lb	86¢
BACON SANS COUENNE Marque Swift - A l'Erable Pqt 1 lb	93¢

BRIQUES AUX POMMES Fraises et Délicieuses Pqt de 8	39¢
GATEAU ETAGE Chocolat Fudge - Délicieux ch.	69¢
PETITS PAINS au lait Eccossais - Frais et Savoureux Douz.	39¢
FRAIS CUIT SUR LES LIEUX! 2537 Ste-Anne et Place Laurier Sélement	
FRAIS CUIT CHAQUE JOUR! Le Fournil	
Fraicheur... qualité et variété!	

AUBAINE DU MILLIARD BREUVAGE WELCHADE Savoir de Raisin 29¢ Boîte de 32 oz	AUBAINE DU MILLIARD RINCE-BOUCHE SCOPE 1.23 Bouteille 17 oz
---	--

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE. MARDI 7 NOVEMBRE 1972. DOMINION STORES LIMITED



DOMINION nous fait tous gagner.

La nuit du 16 janvier

par Georgette Lacroix

Les Funambules présenteront LA NUIT DU 16 JANVIER, de Ayn Rand, à l'Institut St-Louis de Loretteville, les 3, 4, 5, 10, 11 et 12 novembre, à prix très populaires.

LA NUIT DU 16 JANVIER, une mise en scène de Marc Forrez et un décor de Ange Marie Filion, a déjà été présentée à Québec, il y a plusieurs années. Je me rappelle à quel point elle a captivé le public car j'étais dans la salle, parmi les spectateurs qui participent

directement à l'intrigue et surtout au dénouement de la pièce.

Cette pièce est un procès criminel sans verdict pré-établi. Les jurés seront pris parmi les spectateurs. Douze spectateurs assisteront donc à la pièce dans l'enceinte réservée, comme de véritables jurés, et rendront leur verdict à la fin du dernier acte. On leur donnera quelques minutes pour se retirer et délibérer sur leur décision; c'est la décision de la majorité qui l'emportera. La pièce comporte deux fins très courtes suivant le verdict rendu.

La pièce est construite de telle façon que la preuve de la culpabilité ou de l'innocence de l'inculpée reste toujours en balance. La décision finale sera donc basée sur les sentiments personnels des jurés.

Il sera discrètement rappelé aux jurés, qu'ils ne doivent poser aucune question au cours des débats.

Il est ainsi donné au public toute l'émotion d'un procès criminel. Personne, à aucune représentation, ne peut préjuger de la conclusion qui sera ap-

portée au terme de ces trois audiences.

LA NUIT DU 16 JANVIER, est cette fois présentée dans une adaptation de Marcel Dubois, avec Aline Savard Filion, Fernand Paquet, Lucie Laliberté, et une quarantaine de comédiens de la région. La pièce est donc un procès en trois audiences qui aura 5 représentations en soirée et une matinée le 5 novembre.

L'endroit de cette pièce-procès : l'Institut St-Louis, 262, rue Racine, à Loretteville, sous les auspices des Loisirs culturels de Loretteville.

Colloque du loisir socio-culturel

Le Conseil régional des loisirs de Québec par l'entremise de sa commission socio-culturelle annonce la tenue d'un colloque du loisir socio-culturel. Ce colloque se tiendra au Château Bonne Entente le 4 novembre prochain et il sera réservé exclusivement aux associations régionales à caractère socio-culturel.

Depuis mal dernier, le Conseil régional des loisirs de Québec a mis sur pied la commission socio-culturelle régionale qui est devenue un organe exécutif de son conseil d'administration. La commission établit les grandes politiques socio-culturelles de la région et voit à leur application. Un de ses premiers objectifs est évidemment de travailler au regroupement des effectifs de loisir socio-culturel de la région de Québec et l'un des buts de ce colloque du 4 novembre prochain est justement de réunir les diverses associations et de leur faire prendre conscience des avantages que peut leur apporter un tel regroupement.

Des informations sur le colloque peuvent être obtenues de M. Jacques Plamondon, du Conseil régional des loisirs de Québec, 917 Mgr Grandin, à Ste-Foy, tél.: 658-1454.



Les 3 et 4 novembre, au Grand Théâtre : récital de RENÉE CLAUDE...

Quelques mots...

de GEORGETTE LACROIX
David Hughes, l'un des meilleurs chanteurs pop britanniques des années 1950, qui connut ensuite le succès comme ténor à l'opéra, est décédé à l'âge de 43 ans.

Hughes, l'un des rares artistes à passer du milieu pop à la scène de l'opéra, est mort des suites d'une crise cardiaque. La veille, il s'était trouvé mal au Coliseum Theatre de Londres, après une représentation de "Madame Butterfly" où il avait chanté le rôle de Pinkerton.

Ce chanteur gallois était membre de la compagnie Sadler's Wells de Londres. L'un de ses rôles les plus remarquables avait été celui de Don José dans l'opéra "Carmen", de Bizet.

Le jeune pianiste monténégrin William Tritt effectuera, du 5 au 17 novembre prochain, une tournée en France au cours de laquelle il donnera sept concerts en plus d'enregistrer deux émissions à la radio de l'O. R. T. F. à Paris.

Cette tournée, organisée avec l'aide du ministère des Affaires culturelles dans le cadre de la coopération Franco-Québécoise, sera faite sous les auspices de la délégation générale du Québec à Paris.

Le jeune auteur-compositeur français STEPHAN REGGIANI

entreprendra sous peu une tournée de concerts au Québec et au Nouveau-Brunswick. L'an dernier il était venu nous présenter son disque "Douchka" et devant le succès remporté il a décidé de devenir conquérir le public québécois, cette fois en lui démontrant ce qu'il est capable de faire sur une scène.

STEPHAN REGGIANI, entrepreneur espagnol de la guitare, Andres Segovia, qui a subi des blessures dans un accident de la circulation, ne serait pas en état de donner son récital en Autriche.

Le virtuose espagnol de la guitare, Andres Segovia, qui a subi des blessures dans un accident de la circulation, ne serait pas en état de donner son récital en Autriche.

Le Singier Bowl sur l'emplacement de l'Exposition mondiale de New York dans le parc Fushing Meadows, portera désormais le nom de "Louis Satchmo Armstrong Park and Stadium", en hommage au regretté trompettiste de jazz Armstrong, décédé le 5 juillet 1971, avait vécu dans cet arrondissement durant ses dernières années.

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec
salle Octave-Créma
La chatte sur un toit brûlant

Ciné-Midi à l'ONF
100 Place d'Youville
Entre midi et 13 h. 30
du lundi au vendredi

Grand Théâtre de Québec
Concert-Gala du
Royal 22e Régiment

Salle Marquette, rue Joffe
Société de géographie
Père Rodrigue Côté
conférence sur l'Afrique
du Sud et les Basothos

Centre culturel de
Trois-Rivières
Conférence par le prof.
A. Wilcher
poésie chez Norwid

Expositions

Ecole des Arts visuels
Marcel Jean et
Claude Girard
(jusqu'au 5 novembre)

Musée du Québec
Rodin et
ses contemporains
(jusqu'au 19 novembre)

Galerie Gens de mon pays
955 ave de Bourgogne,
Ste-Foy

Basque
(jusqu'au 8 novembre)

Grand Théâtre de Québec
Structure spatiale de
Marcel Jean
(jusqu'au 19 novembre)

Palais Montcalm
Pierre Tabouillet
(jusqu'au 12 novembre)

La Solidarité
925, chemin St-Louis

Paul Audette-Rousseau
(jusqu'au 9 novembre)

Musée du Québec
Art français du
Moyen-Âge
(jusqu'au 15 décembre)

Au Paroissien des Artistes
306, Lavigne
Peintres québécois

Caisse populaire Laurier
2600 boul. Laurier
Lucie Desrosiers
(jusqu'au 2 novembre)

Galerie Bénédict-Gremer
800 Place d'Youville
Michel Bourguignon
(jusqu'au 2 novembre)

Prix de l'Actuelle

Pour la troisième année consécutive, L'ACTUELLE décernera son PRIX DU ROMAN, d'une valeur de mille dollars (\$1,000.00) non déductibles des droits d'auteur.

Les manuscrits doivent parvenir en trois copies aux bureaux de L'ACTUELLE, 955, rue Amherst, Montréal 132, avant le 31 décembre 1972. Le manuscrit gagnant sera publié le 15 mars 1973. Le jury est composé de MM. André Bel-
leau, critique et professeur à

l'Université du Québec à Montréal, Jacques Godbout, romancier et cinéaste et Marcel Godin, romancier et dramaturge.

Rappelons qu'en 1971 le lauréat avait été Gilbert Langlois (LE DOMAINE CASSAUBON) et, en 1972, Maurice Gagnon (LES TOURS DE BABYLONE). On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à : L'ACTUELLE, 955, rue Amherst, Montréal 132, Québec.



Pour la première fois en Amérique du Nord, JACQUES LOUSSIER et son trio se feront entendre accompagnés par un orchestre symphonique, celui de Québec. Le concert sera présenté le 2 novembre, soit jeudi à 20 heures...

Le trio Jacques Loussier avec l'OSQ

Le concert tant attendu des amateurs aura lieu jeudi 2 novembre au Grand Théâtre à 20h00. C'est en effet ce soir-là que pour la première fois en Amérique du Nord, le fameux trio Jacques Loussier se produira avec un orchestre symphonique. Accompagné de Christian Garros à la batterie et de Pierre Michelot à la contrebasse, Jacques Loussier y interprétera, à la façon qui l'a rendu célèbre dans le monde entier, les

Concertos brandebourgeois n° 2 et n° 5. La philosophie de Jacques Loussier se résume à "Prendre Bach pour un ami" et il le fait en interprétant les œuvres du grand maître, comme celui-ci le souhaitait, c'est-à-dire en improvisant sur ses thèmes. Français d'origine et musicien de formation classique, Jacques Loussier s'est acquis une réputation extraordinaire de par le monde et son passage laisse partout une profonde im-

pression. Le concert sera rehaussé d'autant par la présence de Pierre Dervaux au podium de l'OSQ et il y dirigera la première suite des "Paladins" de Rameau. Ce sera le second concert de la série des jeudis spéciaux et le premier de la série "populaire". Les billets sont en vente aux guichets du Grand Théâtre et sont à prix populaires. C'est un événement de la saison artistique à ne pas manquer.

Nouveautés reçues

1 — EDITIONS HMH

Dans leur collection Cahiers du Québec, les Éditions HMH viennent de nous offrir : ÉLÉMENTS D'HISTOIRE SOCIALE DU BAS CANADA, un ouvrage de Fernand Ouellet de l'Université Carleton.

Il s'agit de 14 essais qui sont le produit d'un effort pour comprendre notre société troublée. Ils traitent du régime seigneurial dans le Québec de 1760 à 1854, de l'agriculture, de l'enseignement primaire, de l'insurrection 1837-38, de la naissance de la bourgeoisie, du problème des classes sociales, de la naissance des partis politiques, etc.

ÉLÉMENTS D'HISTOIRE SOCIALE DU BAS CANADA, bilan et perspectives de recherches, un tableau complet et Fernand Ouellet.

Collection Constantes des Éditions HMH : POURQUOI LE FEDERALISME, un essai de Gilles Lalonde, professeur de relations internationales à l'Université de Montréal, directeur du Département de Science politique depuis 1969, auteur de nombreux ouvrages et articles publiés dans le Devoir, Maintenant, la Revue française, la Revue canadienne de Géographie, etc.

POURQUOI LE FEDERALISME de Gilles Lalonde, la contribution d'un Québécois à l'intelligence du fédéralisme canadien.

HMH a également publié : S.O.S. BIOSPHERE POLLU-

TION, de Clément H. Rondeau, professeur au Collège Ahuntsic, qui a déjà publié Pour une éducation de qualité au Québec. Ce livre vise deux buts : servir de livre de lecture d'intérêt général et de texte de classe au niveau des collèges communautaires. Il pourrait s'intituler : Tout sur la pollution. Il se nomme : S.O.S. BIOSPHERE POLLUTION.

Une dernière nouveauté aux Éditions HMH : EUGÈNE CLOUTIER EN YOUGOSLAVIE, le 16e ouvrage de ce voyageur "pas comme les autres" où il nous présente la Yougoslavie, avec ses 6 républiques, ses 2 provinces autonomes, ses 5 nations, ses 3 langues, ses 2 alphabets, ses 3 religions et son régime qui se veut marxiste plutôt que communiste.

La Yougoslavie... un pays complexe qu'Eugène Cloutier a su rendre facile d'approche, pour tous ses lecteurs.

2 — LES PRESSES LIBRES

Le MONDE AGRICOLE nous propose une exploration de la petite histoire du monde rural vue à travers les hommes qui l'ont structurée et animée, 200 hommes de toutes professions, de toutes tendances politiques, qui vouèrent leur vie à un même but : l'évolution et le développement du monde rural. Un bilan de 75 ans d'histoire.

Le MONDE AGRICOLE, écrit par Jean-Charles Magnan et publié aux PRESSES LIBRES, renferme la biographie condensée et illustrée de 150 pionniers du monde agricole, de ses chefs de file, disparus ou contemporains, souvent ignorés du public.

L'auteur, Jean-Charles Magnan, âgé de 80 ans, est un des piliers du monde de l'agriculture au Québec. Il fut, pendant 21 ans, directeur de l'enseignement agricole au Québec. Docteur en sciences agricoles, M. Magnan est commandeur du Mérite agricole et du Mérite scolaire.

Vous craignez que VOTRE DENTIER bouge ou tombe...

Au moment inopiné? Faisiez-vous si vous utilisez la prothèse adhésive FAST-TECH. Non, car FAST-TECH tient les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur savoir aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Visitez FAST-TECH.

ACHETEZ des PRODUITS CANADIENS

GARANTIS À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DU SEL

POUR DAMES

A.—Bottillon doublé en nylon mou-
loux et chaud. Mat avec fermeture-
éclair. Dans le brun et le noir. Poi-
ntures : 5 à 10.

\$12.99

POUR HOMMES et GARÇONS

C.—Bottin "Western" doublé en pe-
luche très chaude. Brun, harnais de
cuir.

Pr hommes Pts : 7 à 11 **15.99**
Garçons Pts : 2 à 6 **13.99**

POUR DAMES OU FILLETES

B.—Hauteur 16 pouces. "Skin-It".
Chaud et léger. Semelle épaisse.
Brun, noir, bourgogne.

Pr dames Pts : 6 à 10 **14.99**
Fillettes Pts : 11 à 4 **11.99**

POUR DAMES

D.—Hauteur 16 pouces. La mou-
lante avec ajustement élastique au
haut de la jambe. Brun ou noir.
Pts : 6 à 10.

\$16.99

15 AUTRES MODÈLES : BRUN, BOURGOGNE, NOIR

ST-ROCH
260 est, ST-JOSEPH

Au 260 est, St-Joseph
département spécial pour enfants,
filles et garçons.

CHAUSSURES Gagnon
G FRÈRE INC.

Les plus grands détaillants
de chaussures à Québec

ST-SAUVEUR
180 ouest, ST-VALLIER

LIMOILLOU
568, 3e AVENUE

1^{re} FOIS EN AMÉRIQUE DU NORD

2 novembre à 20h 30

L'OSQ

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

concerts du jeudi

LE JAZZ

TRIO JACQUES LOUSSIER

A. pupitre, Pierre Dervaux
A. programme, Bach et Rameau

Billets à partir de \$17.50



LA LIBRAIRIE DE

L'Action



la librairie "pop"

fête son

PREMIER

ANNIVERSAIRE

à
**PLACE
LAURIER**



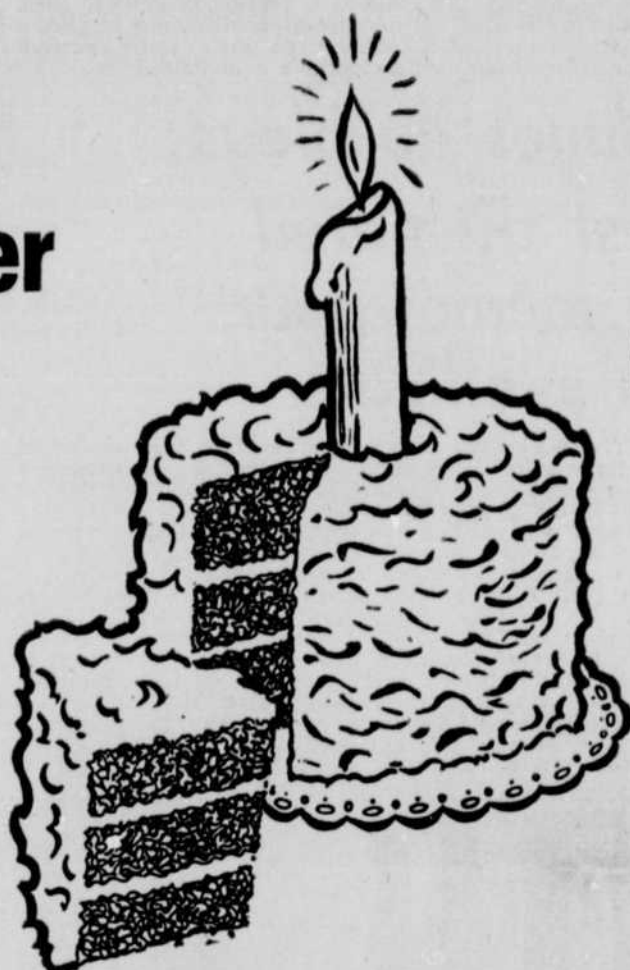
LE PARRAIN :
Mario Puzo —
Le crime sous les apparences de la
respectabilité. Derrière un titre in-
nocent, cinq cents pages bourrées
de dynamite.
Régulier : \$7.95
SPECIAL \$5.78



Q.B. 7 :
Léon Uriz —
Le récit d'un procès passionnant par
l'auteur de "TOPAZ".
Régulier \$6.50
SPECIAL \$4.98

Venez
célébrer
avec
nous

les 2,
3 et 4
novembre



ASTERIX 'LE DEVIN' :
Le dernier n°
Régulier : \$2.25
SPECIAL \$1.88



LE CANADA :
Earle Toppings —
Un aperçu objectif et clair de la
mosaïque ethnique par l'image et
le texte.
..... \$8.00



GOLD-GOTHA :
José-Luis de Vilallonga —
Les souvenirs que l'auteur prête
sont ceux des autres lorsque c'est
lui qui les raconte.
Régulier : \$8.10
SPECIAL \$5.88



UN JUGE PASSE AUX AVEUX :
Jacques Batigne —
Le point de vue d'un magistrat sur
la peine de mort, les violences po-
licières.
Régulier : \$7.00
SPECIAL \$5.55



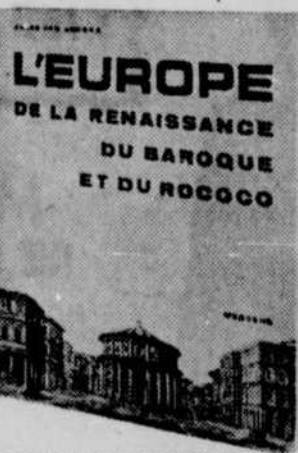
LA RAGE DE CONVAINCRE :
Marcel Bleustein-Blanchet —
La vie d'un homme qui a bousculé
son époque.
Régulier : \$8.40
SPECIAL \$5.98



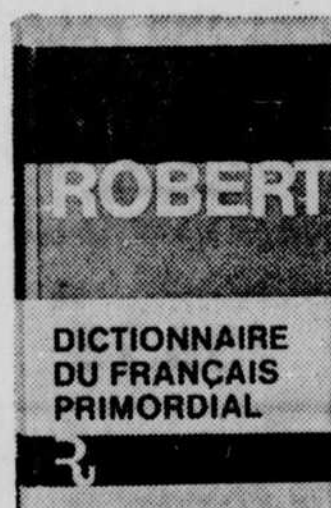
PAYSAGE DES TATS-UNIS :
Un pays splendide que chacun peut
découvrir et aimer encore davantage.
(Photos couleurs).
..... \$11.98



LE CHOC DU FUTUR :
Alvin Toffler —
Une série de solutions au niveau de
l'individu et de la société.
Régulier : \$6.95
SPECIAL \$5.55



EUROPE DE LA RENAISSANCE
Cet ouvrage se propose de donner à
l'amateur d'art et à l'étudiant un
exposé non pas exhaustif, mais clair
sur une époque passionnante de l'ère
moderne.
..... \$9.00



SUR PRESENTATION DE CE COUPON

à notre succursale de

PLACE LAURIER SEULEMENT

Micro Robert 399
valeur régulière \$6.00
NOTRE PRIX

D'AUTRES SPECIAUX

sont également disponibles
durant cette vente
à Place Laurier seulement

Offrir un livre...
ça c'est une idée-cadeau



MINUIT :
Mao Dun —
Le chef-d'oeuvre du roman chinois
vivant. Un ouvrage d'une puissance
exceptionnelle.
Régulier : \$8.50
SPECIAL \$6.48



SPECIAL POP :
Pour la première fois, l'histoire com-
plète et inédite du mouvement
"POP" dans le monde.
..... \$2.00



PETIT LAROUSSE :
Edition 1972 —
Dictionnaire encyclopédique pour tous.
Régulier : \$7.95
SPECIAL \$5.98



**CENT MILLIARDS DE
MONDES HABITES :**
David C. Hoimer —
La recherche de super-civilisations,
infiniment plus avancées que la nô-
tre.
..... \$2.00



TOKIO :
William Klein —
Magnifique album de photos illus-
trant la vie japonaise.
..... \$10.00



L'ART D'OCCIDENT :
Tome 1 et 2 —
Les réalisations les plus signifi-
catives de l'art Occident jusque vers
1500.
CHACUN \$9.00

EN VENTE A
PLACE LAURIER
SEULEMENT

EN VENTE A
PLACE LAURIER
SEULEMENT

Place Laurier
Tél.: 659-1021

L'Action

Place Laurier
Tél.: 659-1021

"Tout peut arriver maintenant"

— Bonenfant

QUEBEC (P.C.) — "Tout peut arriver maintenant". C'est en ces termes que M. J. Charles Bonenfant, professeur à la faculté de Droit de l'université Laval a commenté mardi le résultat des dernières élections générales.

M. Bonenfant a cependant souligné qu'il fallait faire une distinction, au départ, puisque dans le droit constitutionnel ce sont des conventions, qu'on respecte et non des lois.

"Personnellement, a-t-il dit, j'ai l'impression que M. Trudeau va tenter de garder le pouvoir. D'ailleurs, la tradition de notre parlementarisme veut que le premier ministre retourne de vant les chambres avant de démissionner".

Selon Diefenbaker Les gouvernements minoritaires sont les plus efficaces

PRINCE-ALBERT (P.C.) — M. John Diefenbaker, bien placé pour en parler, estime que les gouvernements minoritaires sont les plus efficaces.

Celui qui, à deux reprises, a dirigé un gouvernement conservateur minoritaire, puis a été chef de l'opposition sous le gouvernement libéral minoritaire de Lester Pearson, est appuyé en cela par deux de ses anciens adversaires politiques.

En effet, MM. M.J. Coldwell, qui fut longtemps chef du CCF et T.C. Douglas, ancien chef du NPD, ont fait écho au verdict de M. Diefenbaker.

Dans une interview qu'il accordait hier, M. Diefenbaker, qui avait présidé des gouvernements minoritaires en 1957-58, puis en 1962-63, a déclaré que ceux-ci gardent les députés sur la brèche au Parlement "devant la crainte d'une défaite".

Agé de 77 ans, M. Diefenbaker trouve un seul défaut aux gouvernements minoritaires : le premier ministre n'est jamais sûr de faire passer une législation qu'il soumet au Parlement.

Il a rappelé le vote de confiance que son gouvernement avait perdu en 1963 aux Communes, devant une opposition numériquement supérieure, ce qui avait débouché sur de nouvelles élections générales et la victoire des libéraux, cette même année.

M. Coldwell, qui fut pendant 19 ans chef du CCF — prédécesseur de l'actuel NPD — a déclaré lundi soir à Ottawa qu'un gouvernement minoritaire serait bon pour le pays. Dans le passé, ces gouvernements ont donné au Canada les meilleures lois sociales.

M. Douglas, ancien chef du NPD sous les gouvernements minoritaires de MM. Diefenbaker et Pearson, a déclaré, quant à lui, lundi à Nanaimo, en Colombie-Britannique, que le gouvernement issu des élections fédérales de cette année pourrait travailler plus efficacement en position minoritaire.

Est-ce un vote anti-francophone?

MONTREAL (P.C.) — Est-ce un vote anti-francophone? un professeur canadien-français s'est ainsi interrogé sur l'élection fédérale de lundi au cours de laquelle M. Pierre Elliott Trudeau s'est gardé un large appui au Québec mais a essuyé une défaite dans les autres parties du Canada.

"Nous cherchons peut-être longtemps pour les causes véritables, a dit le professeur. Les causes réelles sont une chose et ce que les gens pensent être les causes, c'est autre chose."

Le professeur et politologue avait prédit que l'opinion se polariserait, alors que beaucoup de Québécois francophones penseraient que les autres parties du pays prenaient une position électorale anti-francophone-française, une réaction émotionnelle.

M. Robert Stanfield, leader du Parti progressiste-conservateur est sans doute mieux placé que quiconque pour mettre à l'oeuvre l'idée d'un "English Power" s'opposant au "French Power" au Canada, pense le professeur.

L'histoire du Canada a déclaré de son côté, au cours d'une entrevue, que jamais au cours de l'histoire du pays on n'a vu une lutte si serrée que celle qui s'est déroulée lundi entre les libéraux du premier ministre M. Trudeau et les conservateurs de M. Stanfield.

"L'incohérence du Canada" n'a montré aussi nettement que trois ou quatre fois au cours de l'histoire de la Confédération le besoin des citoyens de réfléchir leur propre existence.

"Je regrette ceci car c'est l'occasion rêvée pour les charlatans de se faire un capital politique au détriment de l'unité nationale", a dit le professeur de McGill.

Certains leaders diront "très certainement" aux Canadiens français que l'élection est une claque dans la face et il reviendra à des "têtes plus saines" de remettre les choses dans leur contexte.

Les sentiments anti-québécois ont sans aucun doute été exploités dans certaines circonscriptions, "mais toutes sortes de facteurs entrent en jeu dans une élection et celle-ci représente plus qu'une simple représaille contre le Québec Power", a dit le professeur Lapierre, qui se présentait lui-même sous l'étiquette néo-démocrate, comme en 1968.

Le Canada anglais tend à réagir étrangement vis-à-vis du Québec, selon l'historien.

"Lorsque le Canada anglais vote en bloc, c'est interprété comme un signe d'unité nationale, comme un atout national, dit-il. Mais lorsque le Canada français fait de même, et bien, c'est différent".

Le premier ministre Trudeau et les libéraux ont gagné au Québec plus de la moitié de leur appui total, soit 56 sièges au Québec sur les 108 à travers le Canada et certains voudraient qu'il ne s'accroche pas au pouvoir parce qu'il est basé sur les votes francophones.

"Les mêmes gens qui voient ceci négativement pour M. Trudeau sont persuadés qu'il se serait posé pour M. Stanfield d'entrer au pouvoir sur la base d'un vote anglophone".

Selon le professeur Lapierre il n'y a pas de moyen de mesurer quel impact sur l'élection ont eu les questions de chômage ou les privilèges fiscaux des grandes compagnies.

De son côté mardi, un agent de la Bourse a blâmé la participation lente au scrutin dans Montréal en partie sur l'inquiétude du monde des affaires de voir le Nouveau Parti démocratique détenir la balance du pouvoir entre les libéraux et les conservateurs à Ottawa.

Clarté, mécontentement Pour M. Lapierre, "le peuple ne pouvait donner de réponse claire parce qu'il n'y avait pas de question claire dans la campagne".

En 1968, par contre, il y a eu "une décision nette sur la personnalité d'un homme" — M. Pierre Elliott Trudeau et sa demande d'un gouvernement majoritaire.

Un avocat anglophone de Montréal bien introduit dans les milieux politiques a déclaré qu'il voyait les résultats de l'élection comme une représaille contre le Québec Power et le bilinguisme, ce qui lui donne des craintes "au sujet des attitudes vis-à-vis de l'unité nationale au dehors du Québec".

Raison principale de la déconfiture "libérale"

MONTREAL (P.C.) — "La raison principale de notre déconfiture, c'est que Trudeau est un Canadien français et que les Québécois ont choisi de voter pour lui et je ne le blâme pas, au fond".

homme sincère. Pour notre part, nous n'avons jamais prévu un coup comme celui-là. Je ne comprends pas. L'équipe libérale et l'équipe conservatrice, ça se comparait et assez facilement".

Il n'hésite pas à dire, pourtant, lorsque la question lui est posée : "Avec Faribault, nous avons pris quatre comtés et perdu le Canada tandis qu'avec Wagner, nous en avons pris trois et gagné le Canada".

C'est le directeur du Parti conservateur au Québec, M. Claude Dupras, qui parle, après avoir personnellement fourni dans l'ombre plus de deux ans d'efforts.

Pour Dupras, c'est la même chose qu'en 1957. "Le Québec réagit après tout le monde. On a fait une campagne avec un chef de file québécois, une campagne propre avec un programme".

Wagner et la peur de perdre Du côté d'autres organisateurs sur la première ligne de feu mais qui ont vu leurs espoirs québécois disparaître sans pouvoir espérer tirer profit de la montée du PC ailleurs au Canada, on entendait une histoire un peu différente, hier soir.

"Je suis évidemment extrêmement déçu de notre piètre performance et je constate un élément de fond : notre chef national, M. Robert Stanfield, s'est attaqué à des thèmes comme le chômage, l'inflation, en somme les vrais problèmes, ceux que Trudeau a écartés du revers de la main".

En somme, conclut-il, "le Québec n'a pas compris le message de Stanfield".

A deux semaines se la fin de la campagne, il avait tellement peur de perdre dans Saint-Hyacinthe qu'il n'y avait plus moyen de rien faire. Un premier comité lui suggérait une stratégie qu'un deuxième comité remettait en question pour lui en proposer une autre, et il en adoptait une troisième. Lorsqu'il aurait fallu fournir un effort maximum, il ne pensait qu'à son comté et ne voulait plus rien entendre, de dire cet organisateur.

La claque aux Canadiens français Pour Brian Mulroney, le vice-président du parti, le balayage libéral est facile à expliquer au Québec : "Blood is thicker than water". Traduction libre : le sang libéral canadien-français est beaucoup plus engageant que l'eau claire des conservateurs. Mulroney estime par ailleurs que Claude Wagner a fait une grosse campagne "et il sera très important à Ottawa".

C'est pourtant M. Dupras qui a eu le mot de la fin : "Dès demain, nous nous mettons à la tâche et, cette fois, nous en aurons des racines".

Le Québec n'a pas compris Les conservateurs, avec Wagner, comptaient beaucoup sur la clientèle créditiste. Ça n'a pas pris. Pour Dupras, c'est un peu le chef naturel qu'est Caouette qu'il aurait fallu au PC dans le Québec.

"Il parle une langue que les gens comprennent et c'est un"

Rouges ou bleus: c'est du pareil au même, pour les syndicats

TORONTO (P.C.) — Les chefs des syndicats ont tout simplement haussé les épaules mardi en réponse aux incertitudes sur la formation du prochain gouvernement. Pour les syndicats, des Libéraux ou des Conservateurs, c'est du pareil au même.

Les chefs syndicalistes ont toutefois exprimé leur satisfaction sur les résultats des efforts des syndicats dans les circonscriptions ouvrières et sont très heureux de voir le parti de leur choix, le Nouveau parti démocratique, en possession de la balance du pouvoir.

Les chefs syndicalistes ont aussi rendu hommage à la campagne du leader néo-démocrate, H. David Lewis.

M. Donald MacDonald, président du Congrès du Travail du Canada, a déclaré qu'il avait prédit un gouvernement minoritaire et la performance du Nouveau parti démocratique.

Le président du CTC ne voit, pour les travailleurs aucune différence entre les Libéraux et les Conservateurs.

FARBSTEIN

225 Est, St-Joseph, Québec Tél.: 522-7777

Pour hommes
MANTEAUX LONGS
Carrelés et unis
De \$29.75 à \$59.75

Pour dames
MANTEAUX DE SUEDE LONGS
\$72.75

PANTALONS PALAZZO
Modèle exclusif en crêpe et en tweed de différentes couleurs.
De \$12.75 à \$14.75
Ensemble **PANTALON CARRELE** avec manteau court
Ensemble **ROBE-PANTALON** baggies carrelé
\$35.75

**STYLE
QUALITÉ
ÉCONOMIE**
Plan mise de côté

MANTEAUX DE MOUTON
\$139.00

PANTALONS FORTREL
\$9.99

PANTALONS BAGGIES
\$9.75

MANTEAUX DE SUEDE COURTS
\$49.75

CHANDAILS
De \$7.75 à \$12.75



**Jolis
MANTEAUX EN MOUTON
de Mongolie à partir de \$110**

Lewis a conduit le NPD à son plus grand triomphe sur la scène fédérale

OTTAWA (PC) — M. David Lewis a conduit le Nouveau parti démocratique à son plus grand triomphe sur la scène électorale fédérale depuis sa fondation en 1961 : 30 sièges.

Que le Parti libéral ou le Parti conservateur tente l'un ou l'autre de former un gouvernement minoritaire, et excluant la possibilité, minime il est vrai, d'une coalition entre les deux principaux partis, il est d'ores et déjà assuré que la balance du pouvoir reviendra au NPD.

Mais l'histoire lui dicte la prudence. D'autres partis ont déjà souffert d'avoir accordé leur appui à un gouvernement minoritaire.

A l'issue des élections de lundi, la répartition des sièges à la Chambre des Communes se lit comme suit : progressistes-conservateurs 109, libéraux 108, NPD 30, Crédit social 15, indépendants 2.

Le Parti progressiste national, fondé sous l'égide de Thomas A. Crerar en 1920, permit à Mackenzie King de conserver le pouvoir de 1921 à 1926 et ré-

Le plus jeune député : un conservateur âgé de 20 ans

HAMILTON (PC) — Elu aux Communes, lundi, sous l'étiquette du Parti progressiste-conservateur, Sean O'Sullivan est le plus jeune député à siéger au Parlement. Il est âgé de 20 ans et il gardera sans doute un faible pour le gouvernement libéral.

Car, c'est le gouvernement qui a réduit à 18 ans l'âge de vote, ce qui lui a permis à la fois de voter et de se présenter comme candidat aux élections fédérales.

Il en a pris avantage pour dégommer le libéral Colin Gibson, dans la circonscription de Hamilton-Wentworth.

En 1968, c'était Lorne Nystrom — âgé alors de 22 ans — qui fut le plus jeune député. Il représentait le NPD dans la circonscription de Yorkton-Melville. Il a été réélu lundi.

M. O'Sullivan a remporté sa victoire à une majorité de 4,000

Trudeau a voulu se contenter de "bavarder"

TORONTO (PC) — Dans sa campagne électorale, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a voulu se contenter de "bavarder" philosophiquement avec les Canadiens sur les problèmes de l'intégrité et de l'identité de leur pays.

Mais, les résultats des élections fédérales de lundi ont prouvé que les Canadiens ne le suivaient presque pas, préoccupés qu'ils étaient par le chômage, l'inflation et les attaques de M. David Lewis, leader NPD, contre les privilèges fis-

Les "bleus" sont revenus en force dans les grandes villes canadiennes

TORONTO (P.C.) — Les conservateurs sont revenus en force dans les grandes villes du Canada et dans les régions métropolitaines, redevenant ainsi une force politique urbaine.

Cependant, les libéraux ont enregistré dans les centres populaires un peu partout, ont été contrebalancés, dans une certaine mesure, par la perte des deux uniques sièges qu'ils détenaient jusque-là à Montréal.

C'est dans la région torontoise que les conservateurs avaient subi leur plus cuisante défaite en 1968. Lundi, ils ont réussi à reprendre 7 des 22 sièges de la région, y compris celui qu'occupait M. Paul Hellyer, ancien ministre libéral qui représentait la circonscription de Toronto-Trinity.

Ils ont perdu le siège de Perry Ryan — autre transfuge du Parti libéral — à Toronto-Spadina.

Par contre, les libéraux n'ont enlevé que 10 sièges, alors qu'en 1968 ils en avaient eu 19. Quant au NPD, il a obtenu cinq, contre trois en 1968.

A Vancouver, où ils n'avaient aucun siège, les conservateurs en ont enlevé deux, tandis que les libéraux en prenaient un et les néo-démocrates deux. L'avance des conservateurs s'est faite aux dépens des libéraux.

A Ottawa et à Winnipeg, où ils n'avaient aucune représentation, ils ont enlevé aux libéraux un siège dans chacune des deux régions. A Winnipeg, le NPD a conservé ses deux circonscriptions, tandis que les libéraux en sont restés avec une seule.

A Hamilton, les conservateurs ont enlevé deux circonscriptions aux libéraux. Ils se sont donc fait élire dans trois comtés sur quatre, en laissant un seul aux libéraux.

A Calgary, les libéraux ont perdu un siège au profit des conservateurs et un autre à Edmonton, ce qui donne au parti de M. Stanfield toutes les trois circonscriptions de Calgary et les quatre d'Edmonton.

au cours de laquelle John Diefenbaker prit le pouvoir avec un nombre record de 208 députés.

Le leader du Crédit social à l'époque, M. Robert Thompson, se retrouva toutefois dans une position similaire à celle de M. Lewis aujourd'hui lorsque M. Diefenbaker reprit le pouvoir en 1962. Avec 116 députés, la survie du gouvernement de M. Diefenbaker dépendait des 30 députés du Crédit social. Dix-neuf néo-démocrates et 99 libéraux siégeaient également aux Communes.

Moins d'un an plus tard, M. Thompson se rallia aux libéraux de Lester Pearson afin de s'opposer au projet gouvernemental relatif à l'armement au moyen d'ogives nucléaires des missiles anti-aériens Bomarc qui sont aujourd'hui périmés.

En 1963, M. Thompson était de retour, à la tête d'un parti voué à une scission prochaine, pour aider avec ses 24 députés les 129 libéraux à conserver le pouvoir face aux 95 conservateurs et 17 néo-démocrates.

Cette même année, le parti

fut profondément touché par la dissension et son allié québécois, M. René Caouette.

En 1965, les 131 députés libéraux ont eu besoin de l'appui des députés du Crédit social de l'ouest du pays pour conserver le pouvoir. La répartition des sièges de l'opposition se lisait alors ainsi : conservateurs, 97, NPD 21, créditistes de l'aire québécoise neuf, Crédit social cinq, indépendants et autres deux.

Après le balayage de 1968 par le Parti libéral de M. Trudeau, aucun candidat du Crédit social ne fut élu dans l'ouest mais M. Caouette et ses créditistes réalisèrent certains gains au Québec.

L'ancien parti CCF Commonwealth Cooperative Federation fut élu 25 candidats en 1957 alors que M. Diefenbaker prit le pouvoir avec 112 députés. Les libéraux avaient 105 députés, le Crédit social 19 et quatre sièges étaient détenus par des députés de diverses allégeances.

Le CCF détenait la balance du pouvoir mais tous les partis décidèrent d'accorder une chance à M. Diefenbaker de prouver sa valeur.

M. Diefenbaker s'envola secrètement vers Québec afin de solliciter auprès du gouverneur général la dissolution du Parlement. Aux élections suivantes, la députation du CCF fut réduite à huit.

Une poignée de bulletins pourrait renverser l'équilibre parlementaire

OTTAWA (PC). — Une poignée de bulletins de vote pourrait renverser l'équilibre parlementaire en faveur des libéraux.

En effet, dans la circonscription rurale d'Ontario, le candidat conservateur l'a emporté par 16 voix seulement sur son adversaire libéral.

Or, aux termes de la loi, un recomptage officiel doit avoir lieu si le candidat victorieux l'a emporté par une marge inférieure à 25 voix sur ses adversaires. Si donc le recomptage dans cette circonscription devait faire perdre son siège au conservateur Frank McGee, au profit du candidat libéral, le nombre des sièges enlevés par les libéraux monterait à 109 et celui des conservateurs reculerait à 108.

Ne serait-ce que pour cette raison, il est peu vraisemblable que M. Trudeau passe le pouvoir à M. Stanfield avant la fin de la semaine prochaine, date à laquelle le recomptage officiel aura probablement été achevé.

Le directeur des élections, M. Jean Marc Hamel, a déclaré hier qu'un juge sera requis jeudi de procéder au recomptage. Cependant, en raison des dimensions de la circonscription, le recomptage pourrait prendre plus d'une semaine.

Dans six autres circonscriptions, les candidats victorieux l'ont emporté par une marge inférieure à 200 voix et il n'est pas exclu que des recomptages aient lieu dans ces six comtés. Si les recomptages devaient modifier les résultats, ce sera plus en faveur des libéraux que d'autres partis. Mais, c'est

là une bien maigre consolation pour M. Trudeau, puisque les recomptages ont rarement remis en cause les résultats premiers.

Dans quatre circonscriptions, les candidats libéraux se sont classés seconds, tandis qu'un recomptage ne donnerait tout au plus que deux sièges supplémentaires aux conservateurs.

Par ailleurs, les conservateurs risquent trois sièges, tandis que les libéraux n'en risquent que deux.

Le NPD pourrait reprendre Meadow Lake, en Saskatchewan, au conservateur Albert Cadieu, qui l'a emporté par 23 voix seulement sur son adversaire néo-démocrate Elias Nesdoly, mardi en fin de journée, alors qu'un seul bureau de vote n'avait pas encore donné ses résultats.

En plus de la circonscription d'Ontario, les libéraux pourraient, par un recomptage, reprendre les circonscriptions suivantes :

— Charlevoix : M. Gilles Caouette, fils du leader créditiste, a battu le libéral Jean-Guy Alain par 97 voix.

— Drummond : M. J. M. Boisvert, du crédit social, a battu par 148 voix le ministre fédéral du Commerce, M. Jean-Luc Pénin.

Toronto-Trinity : Le conservateur Paul Hellyer a battu le libéral Aileen Nicholson par 183 voix. En 1968, comme candidat libéral, il avait gagné son siège par une majorité de 6,700 voix.

Les conservateurs pourraient s'assurer des gains dans les deux circonscriptions suivantes : —Montréal-St-Marie, où le

libéral Raymond Dupont a une avance de 94 voix sur le conservateur George Valade;

— Okanagan-Kootenay, où le libéral Douglas Stewart dispose d'une avance de 77 voix sur le conservateur Howard Johnston.

Bien qu'un recomptage soit automatique dès que la marge séparant les deux candidats en tête est inférieure à 25 voix, un candidat peut néanmoins demander un recomptage judiciaire s'il a bon espoir de remporter la victoire et s'il est prêt à verser un dépôt de \$250, et ce moins de quatre jours après que le président général des élections, M. Jean-Marc Hamel, a reçu les résultats officiels pour la circonscription contestée. C'est donc à jeudi qu'a été fixé le jour de la proclamation officielle des résultats pour la plupart des circonscriptions — c'est aussi le jour fixé pour les recomptages automatiques en Ontario. La journée de la proclamation officielle des résultats tombe un peu plus tard dans les circonscriptions rurales et le 28 novembre dans la plus étendue : celle des Territoires du Nord-Ouest.

Le vote militaire : légèrement en faveur des libéraux

OTTAWA (PC) — Le vote des membres des forces armées canadiennes et du personnel diplomatique à l'étranger — inclus dans les totaux publiés lundi — était légèrement en faveur des libéraux.

Pour la première fois, les électeurs canadiens à l'étranger se sont rendus aux urnes assez tôt pour permettre que leurs votes soient comptés avant l'ouverture des bureaux de scrutin au Canada.

Le vote à l'étranger a donné 25,180 voix aux libéraux, 19,001 aux conservateurs, 5,942 au Nouveau Parti démocratique, 1,432 au Crédit social et 146 aux indépendants. Les bulletins blancs s'élevaient à 198 et 910 bulletins ont été rejetés.

Les membres des forces armées et le personnel des ambassades ont enregistré leur vote dans le comté où ils résident ordinairement au Canada.

Répartition des votes dans 15 comtés critiques :

Québec-Charlevoix : 52 Lib. 8 PC, 1 rejeté; Drummond : 120 Lib. 12 PC, 20 CS, 8 NPD, 5 rejetés; Bellechasse : 58 Lib., 8 PC, 5 NPD, 15 CS, 4 rejetés; Compton : 5 Ind., 108 L, 19 PC, 4 NPD, 25 CS, 2 rejetés; Montréal-St-Marie : 48 L, 9 PC, 4 NPD, 6 CS, Chartrand Ind. 1.

Ontario-Kitchener : 55 L, 49 PC, 23 NPD, 1 rejeté; Ontario : 35 L, 30 PC, 11 NPD, 1 rejeté; Toronto Trinity : 34 L, 27 PC, 7 NPD, 2 rejetés; Sault Ste-Marie : 63 L, 37 PC, 19 NPD, 2 rejetés.

Manitoba-Churchill : 22 L, 32 PC, 21 NPD.

ON LES A LES PRIX!

et c'est si facile de se retrouver pour magasiner

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE		FRAICHE, DE PREMIERE QUALITE, INSPECTION FEDERALE	
PAMPLEMOUSSES Nouvelle récolte, très juteuse de Floride Gr. 48L. 10 POUR .79		LONGE DE PORC Maigre et tendre Rôti du bout des côtes .69 lb.	
DIGNON A BOUILLIR 55 10 lbs.	BROCCOLI 37 Primeur récolté de Cal.	RADIS FRAIS 11 Recueilli et emballé en Floride	BOUT DU FILET .79 1 lb.
COTELETTES du Centre .99 1 lb.	COTELETTES désossées 1.29 1 lb.	BOUDIN FRAIS 39 1 lb.	SAUCISSE .63 1 lb.
EGG ROLLS .69 1 lb.	CORN FLAKES de "KELLOGG'S" à déjeuner — Bte 12 oz .33	TOMATES "IDEAL" rouge, de choix — Bte 28 oz .30	EAU DE VICHY "ST-YORRE" pétillante — Bouteille 32 oz .38
Stretch & Seal Coupon de .65 à l'intérieur Rouleau 100 pl. .61	SUCRE BLANC "CARTIER" Sac 10 lbs 1.29	PECHES demies "AUSTRAL" Bte 28 oz .39	BETTERAVES "HARTLEY", sucrées Bte 24 oz .35
SAUCE aux pommes "SCOTT'S GOLD" Bte 17 oz .20	Tomates épluchées "DEL MONTE" Bte 17 oz .31	BISCUITS VIAU Petit Rouleau 100 pl. Bte 1 1/2 lb .58	FEVES au lard "ATLANTIC" Bte 17 oz .27
SIROP DE MAIS "CROWN BRAND", aromatisé Jarre 2 lb .41	Pâtés de poisson "HUMPHREY", complètes Cont. 12 oz .39	Gauffres EGGO de "KELLOGG'S", complètes Bte 11 oz .41	BEIGNES au miel "ATLANTIC", fins Bte 1 1/2 lb .35
GELÉE Shirriff Savoir au choix Bte 3 oz .10	AMPOULES GE Gélées, 40-60-100 unités Pdt 2 mg. .31	MARGARINE "PRIMA", colorée Pdt 1 lb .18	CROUTE à tarte "HUMPHREY", feuilletée Bte 16 oz .35
MINI POUDING "JELL-O", essence au chocolat 4 cont. 5 oz .55	DÉTERGENT "SUNLIGHT", liquide à vaisselle Cont. 12 oz .63	DÉTERGENT "SUNLIGHT", poudre à vaisselle Bte 15 oz .75	SAVON sunlight 16 bars, pour la lessive Pdt 7 1/2 .36
BAS CULOTTE "WILSONA", gr. universelle La paire .49	ESSUIE TOUT "SCOTT", décoré au couleur Pdt 2 roll .55	NETTOYEUR "SWEETHEART", pour étables Cont. 22 oz .24	ULTRA BRITE Pâte à dents Formule économique .61
CIRE LIQUIDE "CLARIN", de Johnson Cont. 27 oz 1.15	SAVON de toilette "SUNLIGHT", blanc et citron Formel rég. .09		

Joignez-vous à notre club de vaisselle en fine porcelaine



CADEAUX JOYEUX POUR LA SALLE DE JEUX

UTILISEZ VOTRE
CARTE DE
**CREDIT
WOOLCO**
ET DITES: PORTEZ
A MON COMPTE

Meublez dès maintenant
votre salle de jeux en
utilisant votre crédit Woolco

3 tables de jeu fabriquées par
'McFarlane-Gendron'... Un manufacturier
canadien de renom!



Table de ping-pong
format réglementaire

Le ping-pong est un excellent divertissement pour occuper
vos soirées d'hiver! Cette table 'Gendron', 5'x9', dont
la surface de jeu est en Dupon vert 1/2" d'épaisseur se
replie pour rangement facile. Raquettes, balles, filet
non compris.

chacune **49.97**

La table de snooker



est complète avec tous les accessoires!

Cette table, 4'x8', est équipée de 4 pieds nive-
leurs et de 8 niveleurs pour le plan de jeu, ce qui
assure une surface toujours de niveau. Tapis
en laine. Les 17 balles de snooker, les 2 queues,
la craie, le triangle et le livre d'instructions sont
aussi compris.

l'ensemble **169.97**

Table de snooker 'Gendron'
3 1/2 x 7' avec tapis de laine

Cette petite table de snooker est idéale pour les
appartements! Elle est accompagnée de 17
balles de snooker, de 2 queues, d'un triangle et
d'un livre d'instructions.

l'ensemble **149.97**



**SPÉCIAL
VEDETTE**
WOOLCO



Ensemble de ping-pong
'Jelinek' pour 4 joueurs

L'ensemble compte 4 raquettes
à face en caoutchouc, 4 balles
et un livre d'instructions.

l'ensemble **4.67**



Jeu de Dards
pour toute la famille!

Ce jeu comprend la cible ré-
versible, grandeur standard et
les 6 dards.

le tout **3.47**



Jeu de Crokinole
et d'Échecs

Panneau de jeu réversible, à
surface dure, pour jouer au
Crokinole ou aux échecs. Ca-
dre en bois; rondelles compri-
ses.

le tout **6.99**

Queue
'Ajay'
en aluminium

Cette queue monopiece
en aluminium ne peut
gauchir! Luxueux modè-
le 57" de longueur avec
embout en caoutchouc.

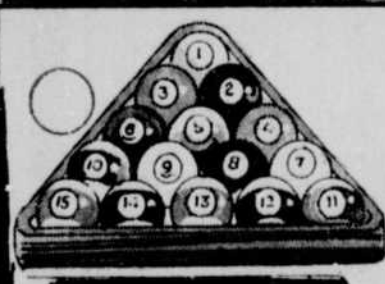
chacune **8.97**



Nécessaire pour
réparer les queues

Le nécessaire comprend la se-
rie en métal, les 6 embouts en
cuir et les 2 pièces de craie.

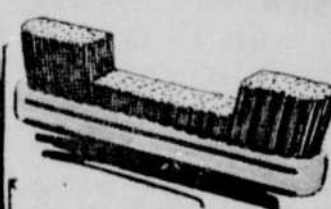
le tout **1.39**



Balles de billard
'Gendron'

Ensemble de 16 balles de
couleurs vives!

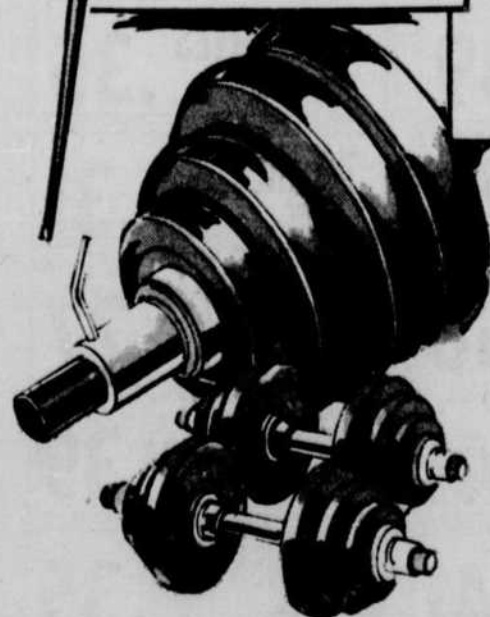
34.97
l'ensemble



Brosse pour
tables de billard

Grosse brosse à soies ri-
gides de haute qualité.

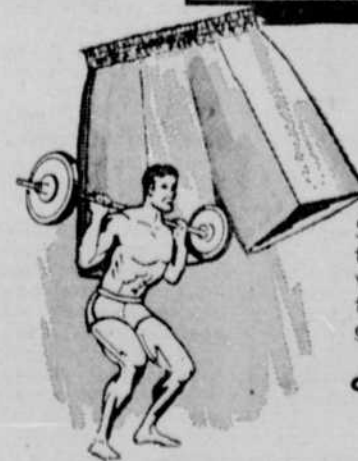
chacune **3.67**



Ensemble barre/disque
'Weider' pesant 110 lb

Gardez-vous en bonne forme physi-
que pendant l'hiver en pratiquant
l'haltérophilie! Cet ensemble
compte un livre d'instructions, une
barre en acier de 5', 2 haltères
avec mancherons et les poids.

l'ensemble **28.97**



SHORT
d'athlétisme

Short en coton avec rayures con-
trastantes. Rouge, marine, bleu,
vert, couleur or ou blanc dans les
tailles P. M. TG. pour hommes et
garçons.

chacun **1.97**

Magasins a rayons
Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout
Et on épargne beaucoup chez nous

2960 boulevard Ste-Anne,
Giffard

Route 2, Rond-Point,
Lévis

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI, MERCREDI:
9h. A.M. à 6h. P.M.
JEUDI, VENDREDI:
9h. A.M. à 9h. P.M.
SAMEDI:
9h. A.M. à 5h. P.M.

Les Nordiques manquent trop de chances et doivent s'incliner 4-2

par REAL LABBE

Les nombreuses chances de compter que les Nordiques ont ratées hier soir contre les Sharks de Los Angeles, ont fait la différence dans la victoire de 4-2 remportée par les visiteurs. Au moins à huit occasions les locaux ont été frustrés dans leurs tentatives de déjouer le cerbère George Gardner qui

a donné toute une performance. Les Nordiques ont réussi à prendre les devants à deux occasions, mais à chaque fois les Sharks ont nivelé le pointage pour finalement s'emparer d'une avance d'un but au commencement du troisième engagement et ils en ont ajouté un autre à cinq minutes de la fin pour briser

les reins aux locaux. La joute a été marquée de beaucoup de rudesse de la part des joueurs des Sharks et d'une bataille entre Pierre Roy et Gary Veneruzzo.

Régnald Leclerc a franchi le cap des 10 buts avec un hier soir et l'autre marqueur des Nordiques a été Jean Payette, avec son deuxième de la campagne. Pour les Sharks, les buts appartenaient à Tom Serviss, Bernie MacNeil, Bart Crashey et Ted McCaskill.

DEUXIEME PERIODE

Une période qui a permis aux Québécois de voir des jeux électrisants et un peu de bagarre quand les Sharks ont décidé d'appliquer une mise en échec plus solide encore qu'au premier engagement. Une mineure à Steve Sutherland pour avoir encligné à côté un but aux visiteurs quand Jean Payette a marqué son 2e de l'année sur des passes de Jean-Claude Tremblay et Bob Guindon. Les locaux faisaient un beau travail durant la punition à Lacombe quand Heiskala a été chassé à son tour pour annuler le jeu de puissance des Sharks.

Un début d'acrochage entre Bob Guindon et Bart Crashey a dégénéré en une mêlée avec Pierre Roy et Gary Veneruzzo. Comme ces derniers menaçaient de s'échapper des coups, Steve Sutherland a fait preuve de sauvagerie, en s'élançant par derrière, sur le joueur de défense des Nordiques et le touchant à l'oeil. L'échauffourée s'est arrêtée presque aussi vite qu'elle avait commencé, quand le juge de lignes Ron Asselstein a été blessé. Roy et Veneruzzo ont eu des majeures, alors que Sutherland a été puni d'une punition de mauvais jeu.

Quelques minutes après, c'était au tour de Jacques Blain de s'en prendre à Earl Heiskala, mais les deux n'eurent pas la chance de s'échapper des coups, quand les officiels sont intervenus. Pierre Roy fut chassé pour acrochage et pendant son absence, les visiteurs en ont profité pour niveler les chances. C'est Bernie MacNeil qui a mérité son premier filet de la saison, sur une passe de Bart Crashey et Tom Serviss. Une mineure à Leblanc a permis à Maurice Filion de lancer une autre attaque en masse et Bob Guindon a été très malchanceux, quand il a eu quatre lancers sur George Gardner, mais il n'a pas marqué.

Les Sharks ont commencé en lions, en lançant la première attaque et ils se sont vu refuser un but par l'arbitre. Puis Steve Sutherland a écopé d'un deuxième pour bâton élevé, mais les Nordiques n'ont pas compté malgré encore quelques bonnes chances. Puis un lancer de Pierre Roy à la ligne bleue des Sharks a frappé les jambières de Bart Crashey, qui s'est trouvé à avoir le chemin libre, pour filer jusqu'au but de Brodeur qu'il a déposé, pour donner les devants 3-2 à Los Angeles.

TROISIEME PERIODE

Les Sharks ont commencé en lions, en lançant la première attaque et ils se sont vu refuser un but par l'arbitre. Puis Steve Sutherland a écopé d'un deuxième pour bâton élevé, mais les Nordiques n'ont pas compté malgré encore quelques bonnes chances. Puis un lancer de Pierre Roy à la ligne bleue des Sharks a frappé les jambières de Bart Crashey, qui s'est trouvé à avoir le chemin libre, pour filer jusqu'au but de Brodeur qu'il a déposé, pour donner les devants 3-2 à Los Angeles.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

Brodeur a eu l'occasion de se signaler contre Gary Veneruzzo, qui s'était amené complètement seul, puis après, ce fut au tour de George Gardner de briller devant Michel Parizeau.

zeau. Les Sharks ont bien passé le temps pendant la punition à Jim Watson et quand Gerry Odrowski et Régnald Leclerc ont été punis, Ted McCaskill a accepté une passe de Jim Watson, pour déjouer Richard Brodeur, avec un angle très mince.

Les alignements

LOS ANGELES: Buts: Gardner. Défense: Odrowski, Crashey, Watson, Nickamp, MacSwyn. Avants: Leblanc, Veneruzzo, Sutherland, Byers, Szura, Heiskala, MacNeil, Serviss, Slater, Gilmore, Jones, Young, McCaskill.

QUEBEC: Buts: Brodeur. Défense: Tremblay, Roy, Lacombe, Desjardine, Blain, McNamara. Avants: Guite, Parizeau, Gendron, Archambault, Leclerc, Larose, Guindon, Payette, Bergeron, Gaudette, Harvey, Caron.

Arbitre: Ron Ego. Juges de lignes: Wayne Munday, Ron Asselstein.

SOMMAIRE

Première période:
1-Québec: Leclerc 10e (Archambault, Tremblay) ... 10:11
2-Los Angeles: Serviss 2e (McCaskill) ... 10:00
Punitions: Gilmore et Tremblay, 4:33, Serviss 9:48, MacNeil et Leclerc, 15:21, Slater 16:05.

Deuxième période:
3-Québec: Payette 2e (Tremblay, Guindon) ... 1:51
4-Los Angeles: Neill 1er (Crashey, Serviss) ... 14:03
Punitions: Sutherland 1:12, Lacombe 2:13, Heiskala 3:05, Crashey, double min., Veneruzzo, maj., Sutherland, m.c., Guindon, double min., Roy, maj., 7:58, Heiskala et Blain, 12:24, Roy 13:54, Lacombe, m.c., 14:03, Leblanc 16:27.

Troisième période:
5-Los Angeles: Crashey 6e ... 4:15
6-Los Angeles: McCaskill 2e (Watson) ... 13:10
Punitions: Sutherland 0:27, Watson 12:45, Odrowski et Leclerc, 14:26.

Lancers par:
Los Angeles 6 10 13-29
Québec 9 10 14-33

Badminton

Dans la ligue mixte de badminton Québec-District section A, dans le double d'hommes, Serge Parent et Gaetan Jean sont les meneurs, devant Bernard Laffamme et Roger Cauchon. Hélène Bilodeau et Hélène Richard sont confortablement installées en tête dans le double de dames. Hélène Richard et Gaetan Jean mènent en double mixte. Le classement dans la classe B se dit comme suit: Centre Durocher 67 points, Jacques Paquet 61, Denis Boucher 58, Université Laval 37, Gilles Kromstron 34, Pierre Creveur 33.

Marc Légaré et Yolande Boulanger conservent les meilleures moyennes individuelles. Parmi les membres de la classe C, le classement est le suivant: Ste-Foy 53 points, Citadelle 39, Vanier 32, Ste-Odile 30, St-Pie X 23, Ste-Ursule 2.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

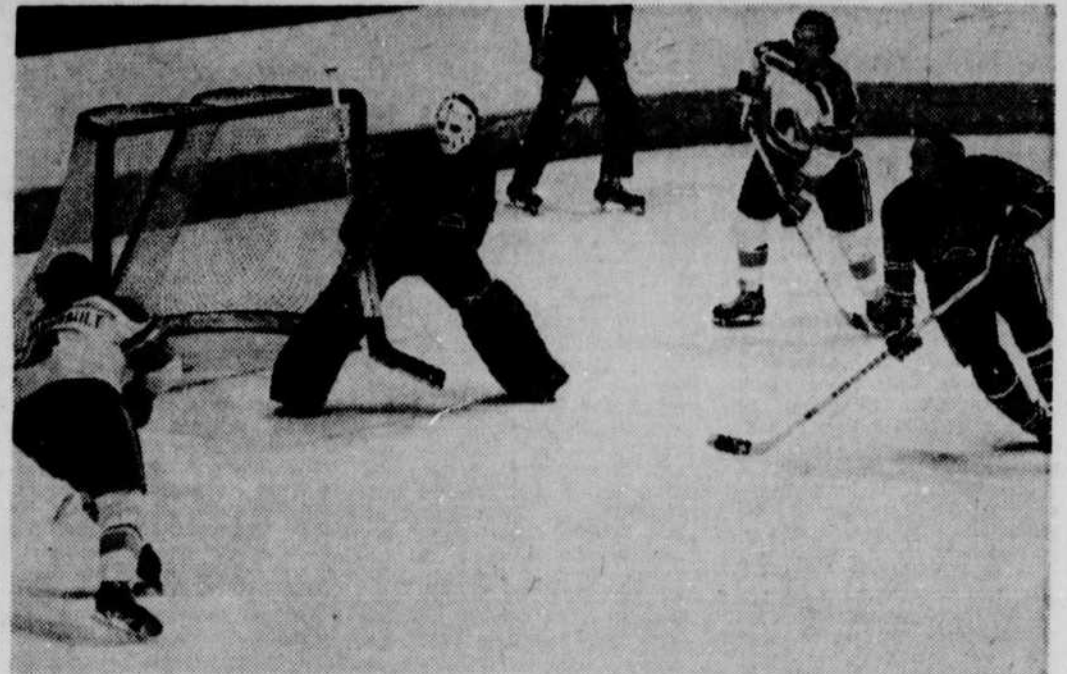
Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.

Les inscriptions pour participer au tournoi invitational du club de l'Association des employés civils seront acceptées jusqu'à lundi le 30 octobre. La compétition commencera mercredi le 1er novembre pour les joueurs locaux. Pour informations: Jean-Marie Blouin, tél: 849-9067 ou Jacques Doré, tél: 523-0278.



Les nombreuses chances de compter qui ont été ratées, furent un facteur dominant dans la défaite de -2 des Nordiques contre les Sharks de Los Angeles hier soir. On voit sur la photo Michel Archambault (9) et Michel Parizeau (12) qui frappent à la porte des buts de George Gardner. (Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)

Ralph MacSweyn se maintient en forme en conduisant un tracteur

par REAL LABBE

Les amateurs se rappellent que le défenseur des Sharks de Los Angeles, Ralph MacSweyn, est un fermier dont l'amour de la terre est sans bornes. Avec la venue des Sharks dans l'Est et surtout à Québec et Ottawa, il était normal que MacSweyn demande un congé à son pilote Terry Slater pour rendre visite à sa famille qui demeure à Hawksbury, municipalité située mi-chemin entre Montréal et Ottawa. Ralph a donc manqué la pratique de lundi. Hier, il a joué une très bonne partie à la ligne bleue du Los Angeles.

Après la rencontre, il a demandé à son instructeur s'il pouvait retourner chez lui pour vaquer à certains travaux sur sa ferme. Comme les Sharks doivent jouer à Ottawa, la permission a été facilement accordée. "Je ne sais pas comment tu fais pour ne pas dormir beaucoup et de jamais paraître fatigué", lui a dit Slater. "C'est que je me suis habitué à des nuits de quatre heures", lui a répondu le robuste arrière-garde.

Puis Terry Slater l'a félicité

pour son rendement lui demandant comment il se tenait en forme même s'il manquait les pratiques. "C'est facile, je conduis mon tracteur et je trouve que c'est bien plus difficile que de jouer un match". Et Ralph a fait le trajet Québec-Hawksbury immédiatement après la rencontre pour être à l'ouvrage à bonne heure ce matin. Il se présentera à Ottawa jeudi, le matin de la partie contre les Nationals.

Aime-t-il Los Angeles? C'est une bien grosse ville, surtout pour un fermier comme moi, dit-il, mais je crois que je m'y habituerai". Il n'a pas voulu le dire, mais ce qu'il trouve dur, c'est de ne pas trouver de fermes dans les environs de sa demeure. Quand on voyageait avec les As de Québec, le plaisir de Ralph MacSweyn était d'aller dans les petites villes comme Hershey et de se rendre visiter les fermiers de l'endroit. A Los Angeles, c'est plus difficile à faire...

Selon le pilote Terry Slater, les Nordiques possèdent tout un jeu de puissance. "Il fallait que George Gardner soit en forme

pour arrêter le jeu de puissance de votre équipe"... Pour sa part, le gardien des Sharks a dit qu'il commençait à être un peu vieux. Parlant un français impeccable, il a dit: "Je trouve les parties de plus en plus difficiles, je crois que je suis devenu trop vieux"... Mike Byers était bien heureux d'avoir joint les rangs de l'Association mondiale de hockey. Les joueurs sont bien traités à Los Angeles...

Il paraît que les Sharks évoluent dans le plus bel amphithéâtre de la WHA... Maurice Filion n'en revenait pas des chances de compter qui ont été ratées par les siens. "En tout cas, ce n'est pas leur robustesse qui nous a arrêtés"... Les joueurs des Nordiques vont se souvenir longtemps de Steve Sutherland qui a assailli sauvagement Pierre Roy... Paul Larose a été blessé durant le match et il ne l'a pas terminé... Le juge de lignes Ron Asselstein s'est déchiré un muscle quand il a voulu séparer Veneruzzo et Sutherland de Pierre Roy. Il a été remplacé par Michel Charré...

Les Cougars ont raison des Jets qui étaient sans Hull

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

CHICAGO (PA) — Bob Whitlock a compté ses quatrième et cinquième buts de la saison, hier soir, permettant aux Cougars de Chicago de vaincre les Jets de Winnipeg 3-1.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

ton une victoire de 4-3 contre les Oilers de l'Alberta devant 2,740 spectateurs.

5-Houston: Lund 4e (Hughes, Kannegiesser) ... 12:11
6-Houston: Hale 1er (Taylor, Hall) ... 13:03
Punitions: Walters A. McCallum H. 8:19, Kassian A. 16:32, Hamilton A. 17:02.

7-Houston: Taylor 6e (Labossière, Hall) ... 7:09
Punition: Hale 14 7:25.

Lancers par: 15 16 9-43
Houston 13 8 14-33
Gardiens: McLeod, Houston, Norris, Alberta.

Assistance: 3,740.

Dr Robert Cloutier B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMENS DE LA VUE - VERRES DE CONTACT
Polyclinique (Pharmacie Lacroix) 1413 Notre-Dame
ANCIENNE-LORETTE
Tél.: 872-7832
Ouvert tous les jours.
Le soir: Les lundis, mercredis et vendredis

côté enseignes
un point c'est tout!

NOUS LOUONS
SABLEUSES
A PLANCHERS -
MARTEAUX
ELECTRIQUES pour trous
de sécheuses -
Bancs de scie -
Marteaux à ciment -
Choin Block -
Echafauds -
Platteaux à ciment
...et beaucoup d'autres.
ACCESSOIRES ET APPAREILS ELECTRIQUES
Turgeon & Jobin Ltée
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
205, rue Montmagny - Québec
TEL.: 529-6511

Après l'échauffourée qui a eu lieu au deuxième engagement entre la défense des Nordiques Pierre Roy et Gary Veneruzzo (18) des Sharks, Steve Sutherland (19) a voulu s'en prendre sauvagement à Roy et c'est à ce moment que le juge de lignes Ron Asselstein a été blessé à une jambe. (Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)

Dupuis et Locas sauvent une 12e victoire aux Remparts

Par Henri BERTRAND

SOREL — Grâce à Yvon Dupuis et Jacques Locas qui ont compté chacun deux buts, les Remparts de Québec ont pu sortir d'une impasse hier soir à Sorrel, pour battre les Eperriers par le compte de 7 à 5 et ainsi conserver leur record intact de douze victoires en autant de parties. On peut dire que cette joute fut l'une des plus intéressantes au point de vue spectacle que nos représentants dans la ligue Junior majeure du Québec ont joué cette année. Les Eperriers ont bien failli s'avérer encore une fois des tueurs de géants comme ils l'avaient fait il y a une semaine en infligeant une première défaite aux Royals de Cornwall. Les hommes de l'instructeur Yvan Gingras ont tenu tête à la grosse machine rouge tout le long du match et ce n'est que dans les cinq dernières minutes de la partie que les Remparts ont pu s'assurer de la victoire.

En plus d'Yvon Dupuis et Jacques Locas les buts des Remparts ont été enregistrés par André Deschamps, Réal Cloutier, et Guy Chouinard qui en ont enregistré chacun un.



Jacques Locas



Yvon Dupuis

Jack Niklaus le joueur par excellence de la PGA

Palm Beach Gardens, Floride. (P.A.) — Jack Niklaus, qui a échoué dans sa tentative de gagner les quatre tournois majeurs du circuit professionnel de golf mais qui a tout de même inscrit six victoires à sa fiche cette année, a été choisi aujourd'hui le joueur par excellence de la PGA Professional Golf Association pour la saison 1972.

A vrai dire, l'annonce par le président de la PGA, M. Warren Orlick, de la sélection de Niklaus n'a surpris personne. Ce golfeur natif de Columbus, Ohio, a remporté cette année le tournoi des maîtres et l'omnium des États-Unis et a récolté près de \$500,000 en bourses.

Niklaus, qui avait fait part au début de la saison de son intention de réussir un "grand chelem", a été battu au dernier tour à l'omnium britannique par Lee Trevino, le joueur par excellence de la PGA en 1971,



Jack Niklaus

Avec son but et deux aides Guy Chouinard a pu augmenter son avance en tête des compteurs de la ligue. Daniel Beaulieu s'est aussi mis en vedette en récoltant trois assistances. Peter Folco en a eu deux, Dupuis, Locas, Quenneville, Cloutier, Perron et Landry chacun une. Chez les Eperriers, Denis Desjardins a été le meilleur avec deux buts, Michel Déziel, Jacques Cossette et Reynald Gill récoltant les autres. L'arbitre L'Ecuyer a distribué 20 punitions dont sept majeures et une d'extrême inculpation au cours du match. Son travail s'est attiré de sévères reproches de la part de Orval Tessier qui prétend que cet officiel est incompétent et brise l'allure d'une partie par ses décisions stupides. "Si on veut parler à la ligue du Québec son statut de circuit majeur on devra trouver des arbitres plus compétents" a dit Tessier. "Comment voulez-vous que nous puissions jouer notre jeu qui se veut des plus viriles, si l'arbitre en charge ne peut discerner entre du jeu rude et du jeu robuste" a ajouté Tessier. Il s'est dit des plus satisfait de son club et un peu surpris de la résistance des Eperriers. Il a surtout loué le travail de Pierre Pélusé et Yvon Dupuis. De ce dernier il a admiré son travail acharné.

Les punitions ont failli jouer un mauvais tour aux Remparts car les Eperriers ont enregistré trois de leur cinq buts alors qu'ils avaient l'avantage numérique. La partie a également été marquée d'une violente bataille dans la troisième période, bataille qui a mis aux prises tous les joueurs qui étaient sur la glace.

Deux buts de Yvon Dupuis des gagnants et un de Jacques Cossette du Sorrel en première période ont mis le compte 2 à 1. Le but de Cossette a été compté pendant que André Savard était au pénitencier. Le deuxième de Dupuis est survenu alors que les deux clubs jouaient avec quatre hommes. Au troisième quart de la deuxième Michel Déziel profita d'une autre infraction des Remparts pour égaliser le compte à 2 à 2, puis André Deschamps avec son 9e filet de la saison redonnait l'avantage aux siens. Un peu plus d'une minute plus tard Denis Desjardins créait de nouveau l'égalité.

Le Couillard s'est retrouvé dans les joutes à l'étranger

C'est un sentiment d'optimisme qui règne chez le Couillard Jr. A. Les hommes de Pierre Maheux viennent en effet de remporter deux victoires consécutives sur la route, disposant successivement de Thetford-Mines et Beauport. Le Couillard doit disputer trois

autres parties à l'étranger, avant de revenir devant ses partisans le 14 novembre prochain.

Coquetel sportif

ST-LOUIS (P.A.) — Les Blues de St-Louis, de la LNH, ont rappelé le défenseur Bob McCord du Denver, afin de remplacer André Dupont, blessé au dos.

BOSTON (P.A.) — Muhammed Ali affrontera Jack O'Halloran dans un match de 12 rounds au Garden de Boston, le 13 décembre. O'Halloran combat depuis 1966. Il a remporté huit de ses 10 derniers matches, y compris un K.O. récent en trois rounds aux dépens du frère d'Ali, Rahman Ali.

BRILLANTE TENUE DEFENSIVE

Le Couillard s'est distingué à la défensive, n'accordant que deux buts à l'adversaire au cours des deux dernières parties. Les gardiens Ronald Blouin et Barry McCormick ont tout simplement été splendides et l'offensive a produit 11 buts. Il serait difficile de demander plus d'une équipe, surtout quand celle-ci évolue à l'étranger. Dans l'ensemble, le Couillard s'est amoncelé dans tous les domaines et les joueurs sont conscients d'une défensive plus serrée.

Chez les compteurs de l'équipe après 10 parties, Gaétan Boucher domine avec 14 points dont 12 buts. Guy Thivierge suit avec 3 buts et 8 passes pour un total de 11 points. Chez les joueurs pénalisés, Louis Doré a récolté 30 minutes jusqu'à maintenant et Yvan Verreault 28.

FIN DE SEMAINE CHARGÉE

Le Couillard n'aura pas le temps de se reposer puisque la prochaine fin de semaine représentera un véritable test à la suite des récents succès. Vendredi soir, l'équipe affrontera les Barons au Cap-de-la-Madeleine, pour ensuite rendre visite au Royal au Lac Mégantic dimanche.

EN RESUME

A la lumière des dernières rencontres, il est permis de croire que le Couillard Jr. A s'est en fait retrouvé et que l'équipe de Ste-Foy constituera dorénavant un adversaire à redouter dans la division Est.

Jean-Robert Nolet accède à la direction générale de la CSQ

C'est avec une vive satisfaction que le comité exécutif de la Confédération des sports du Québec annonce que, lors de l'assemblée du conseil administratif de la CSQ tenue le 27 octobre dernier, celui-ci a ratifié la nomination de M. Jean-Robert Nolet au poste de directeur général de la CSQ.

Cette nomination témoigne de la confiance que la CSQ accorde à ses ouvriers de la première heure et de son désir de continuité dans l'oeuvre qu'elle accomplit.

M. Nolet accède à ce poste, fort de plusieurs années d'expérience dans le domaine du sport et de l'administration.

Après un peu plus de sept minutes d'écoulement, en troisième période, un peu moins d'une minute à l'écoulement, Yvan Gingras retourna son gardien et c'est dans un filet désert que Guy Chouinard enregistra le but d'assurance. Dans le domaine des lancers le Sorrel enregistra 42 et Québec 40.

La prochaine joute des Remparts aura lieu vendredi soir au Colisée de Québec et les visiteurs seront les Rangers de Drummondville. Nos représentants auront alors l'occasion d'égaliser leur propre record de treize joutes consécutives sans défaite.

SOMMAIRE

Première période:	
1-Québec: Dupuis 10e	(Chouinard, Quenneville) 8:26
2-Sorrel: Cossette	(Bergeron, Mondoux) 12:51
3-Québec: Dupuis 11e	(Chouinard) 16:41
Punitions: Quenneville 4:48, Savard 10:59, David 16:34, Savard et Lefebvre 19:58.	
Deuxième période:	
4-Sorrel: Déziel	(Gill, David) 15:13
5-Québec: Deschamps 9e	(Dupuis, Folco) 17:23
6-Sorrel: Desjardins	(Gill, Déziel) 18:53
Punitions: Quenneville 14:25.	
Troisième période:	
7-Sorrel: Desjardins	(Gumelin) 7:06
8-Québec: Locas 12e	(Folco, Beaulieu) 7:20
9-Québec: Cloutier 5e	(Locas, Beaulieu) 7:54
10-Sorrel: Gill	(Louielle, Desjardins) 11:30
11-Québec: Locas 14e	(Perron, Landry) 15:20
12-Québec: Chouinard 12e	(Punitions: Chouinard 3:36, Landry 5:6, Quenneville 5:53, Pélusé, min., Nantis, maj., Quenneville, maj., Savard, 2 maj., et extrême inculpation, Bouchard, m., Toroman, maj., David, maj., Cossette, maj., 10:07, J. Beaulieu 12:30.
Lancers par:	
Sorrel	10 14 18-42
Québec	10 16 14-40
Assistance: 1.511.	



Association MONDIALE	
Los Angeles 4, Québec 2	
Winnipeg 1, Chicago 3	
Houston 1, Alberta 2	
Ligue NATIONALE	
Vancouver 1, Los Angeles 4	
Ligue JUNIOR MAJEURE du Québec	
Québec 7, Sorrel 5	
Shawinigan 3, Trois-Rivières 4	
Ligue JUNIOR A du Québec	
Beauport 1, Thetford 6	

AUJOURD'HUI

Association MONDIALE	
Winnipeg à Minnesota	
Philadelphie à Cleveland	
Chicago à Boston	
Ligue NATIONALE	
Montréal à Pittsburgh	
Buffalo à Toronto	
Rangers à Chicago	
Islanders à Californie	
Atlanta à Detroit	
Ligue JUNIOR MAJEURE du Québec	
St-Louis à Minnesota	
Shawinigan à Cornwall	

CLASSEMENT

Association MONDIALE	
Division EST	
Cleveland	7 2 1 40 23 15
Québec	6 2 1 32 25 11
Ottawa	5 4 0 45 44 10
N.-Angleterre	5 4 0 34 29 10
Los Angeles	5 3 1 35 25 9
Philadelphie	1 8 0 22 45 2
Division OUEST	
Winnipeg	6 3 1 35 30 13
Alberta	5 5 1 33 39 11
Los Angeles	5 5 1 33 39 11
Houston	5 5 0 32 33 10
Minnesota	2 5 1 19 31 5
Chicago	2 5 1 19 26 5
Ligue NATIONALE	
Division EST	
Montréal	7 0 4 40 18 18
Buffalo	6 0 4 37 18 16
Rangers	3 1 3 39 25 13
Detroit	6 3 0 36 23 12
Boston	5 5 1 46 41 11
Toronto	5 5 1 46 41 11
Vancouver	3 7 1 28 47 7
Islanders	3 7 1 28 47 7
Division OUEST	
Chicago	6 4 1 36 33 13
Los Angeles	6 4 1 36 33 13
Pittsburgh	5 5 0 37 33 10
Philadelphie	4 4 2 28 33 10
Minnesota	5 1 1 26 35 9
Atlanta	4 6 1 20 37 9
St-Louis	2 4 3 25 31 8
Californie	2 4 1 24 33 5
Ligue JUNIOR MAJEURE du Québec	
Québec	12 0 0 87 35 24
Cornwall	11 2 0 76 42 22
Beauport	6 5 1 54 64 13
Sherbrooke	6 5 1 54 64 13
Trois-Rivières	4 7 2 56 65 10
Shawinigan	3 7 2 63 73 8
Sorrel	3 7 2 63 73 8
Montréal	2 8 1 46 56 5
Drumville	2 10 0 49 79 4
Ligue JUNIOR A du Québec	
Lac Mégantic	7 1 1 51 26 15
Grand-Mère	6 3 0 43 41 12
Cap-Mégantic	6 3 0 48 55 8
Ste-Foy	4 5 1 48 46 8
Thetford-M.	3 5 2 38 56 8
Beauport	1 7 2 44 53 4

AILLEURS

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Les Ducs de Trois-Rivières ont supplanté les Bruins de Shawinigan 4-3 en 70 minutes de jeu, hier soir dans la LJM.

Gilles Rompré a procuré la victoire aux locaux avec son deuxième but dans le match tandis que Mario Rouillard et Alain Daigle complétaient leur total.

Guy Dolbec, avec deux buts, et Normand Bergeron ont répliqué pour les Bruins.

Les Canadiens de Montréal ont trop de bons réservistes

MONTREAL (P.C.) — Tandis que les Expos et les Alouettes manquent de réservistes, le cas contraire existe chez les Canadiens.

En fait, les Canadiens sont tellement bourrés de talents que les journaux qualifient ces réservistes de "As noirs". Le pilote des Canadiens, Scotty Bowman, était sérieux au camp d'entraînement lorsqu'il a parlé que 25 joueurs, ajoutant qu'il n'y avait pas beaucoup de différence entre les 15 premiers et les 10 derniers.

Toutefois, selon les règlements de la LNH, les Canadiens ne peuvent aligner que 17 joueurs contre Pittsburgh ce soir.

Dans les autres matches de la soirée, Buffalo est à Toronto; les Rangers visitent Chicago; les Islanders se rendent à Oakland; Detroit reçoit Atlanta et Minnesota est l'hôte du St-Louis.

RESERVISTES

En raison du règlement du circuit, de nombreux joueurs des Canadiens sont plus souvent sur la galerie de la presse que sur la patinoire.

Ainsi, les défenseurs Pierre Bouchard et Dale Hoganson,



Londres (AFP) — John Conteh, espoir poids lourd britannique, a ajouté une nouvelle victime — le Canadien Bill Drover — à son palmarès, mais il n'a rien fait pour améliorer sa réputation, mardi soir, au Royal Hall de Londres.

Conteh, qui est d'origine africaine et qui, à 21 ans, a battu Drover par arrêt de l'arbitre à la septième reprise d'un combat prévu en 10. L'arbitre est intervenu parce que le Canadien était coupé aux deux arcades.

Drover a été blessé au front à la suite d'une collision de têtes à la deuxième reprise. Au cours de la même reprise, le Canadien a envoyé Conteh à terre, d'une droite au menton, pour un compte de cinq, mais Drover n'a pu profiter de son avantage et, avec sa blessure enflant dans chaque reprise, le Britannique a dominé de plus en plus.

Après le combat, Drover s'est plaint amèrement de coups de tête de la part de Conteh.

Sport coûteux

OTTAWA (P.C.) — Environ 200 spectateurs ont envahi dimanche un terrain de football et ont brisé l'un des buts, à Lansdowne Park, après une partie de la Ligue ontarienne universitaire.

Des agents de sécurité n'ont pu empêcher les partisans de la section Queen's de manifester leur enthousiasme quand les Golden Gaels l'ont emporté par 33 à 0 sur les Ravens de l'université Carleton.

Selon un porte-parole du département d'athlétisme de Carleton, c'est peut-être la dernière fois que Lansdowne Park était loué pour les parties locales. Un terrain de football doit être aménagé d'ici la saison prochaine sur le campus universitaire. Carleton, qui est obligée par contrat de recourir aux agents de sécurité en louant le parc, n'aimera pas à déboursier les \$1,100 qu'il en coûtera pour remplacer le but, a précisé le porte-parole.

Le 21 octobre, doit se jouer à Lansdowne Park la Panda Game, partie annuelle de football entre les Ravens et les Gee-Gees de l'Université d'Ottawa. Il y a deux ans, lors de cette partie, les agents de sécurité n'avaient pu empêcher la foule de causer des dégâts élevés sur le terrain.

Bill Durnan n'est plus

TORONTO — (P.C.) — Bill Durnan, qui a participé à son premier match dans la ligue Nationale de hockey en 1943 et dont la carrière devait par la suite le conduire aux plus grands honneurs avec les Canadiens de Montréal, est décédé hier soir à l'âge de 57 ans dans un hôpital de Toronto.

Durnan, qui était malade depuis déjà un certain temps, avait été admis au North York General Hospital jeudi dernier.

Sa mort a été précédée il y a deux semaines par celle d'un autre célèbre gardien de buts de la LNH durant les années 40, Turk Broda. Durnan, qui a débuté sa carrière dans la LNH à l'âge de 29 ans avec les Canadiens, a établi des records qui n'ont pas encore été égalés, et ce malgré la brièveté de sa carrière qui a pris fin au cours des séries éliminatoires pour la coupe Stanley en 1950.

Il a été en 1944 la première recrue dans l'histoire de la LNH à mériter le trophée Vézina et le premier gardien à remporter ce trophée quatre saisons consécutives, soit de 1944 à 1947. Broda s'est vu décerner le

trophée en 1948 mais Durnan l'a ramené à Montréal en 1949 et 1950. Durnan a dû prendre sa retraite parce que ses nerfs le lâchaient.

Au cours de la saison 1948-49, Durnan, qui est natif de Toronto, a blanchi ses adversaires pendant 309 minutes et 21 secondes, établissant ainsi un record dans l'histoire moderne de la LNH.

Durnan a fait partie de la première équipe d'étoiles de la ligue Nationale en six occasions.

Un athlète de six pieds et deux pouces et pesant 200 livres, Durnan a toutefois été victime de l'épuisement physique.

Je ne pouvais même plus dormir la veille d'un match, avait-il déclaré en annonçant sa décision de se retirer.

En 383 rencontres en saison régulière, il a réussi 34 blanchissages et a conservé une moyenne de 2,20.

Il laisse dans le deuil sa femme Amanada, son fils Bill Jr, ses filles Deanna Cluff et Brenda Batty et un petit-fils.

ainsi que le gardien Wayne Thomas, sont plus souvent en civil tandis que Bob Murdoch, Murray Wilson et Steve Shutt alternent assez régulièrement.

Avant l'expansion, certains de ces joueurs auraient été satisfaits de porter les couleurs du grand club, mais le mécontentement perce maintenant, car plusieurs réalisent qu'ils pourraient être même des étoiles avec d'autres clubs.

Hoganson était le meilleur défenseur des Kings de Los Angeles l'an dernier. Il n'est guère heureux de jouer le rôle de réserviste cette saison alors que plusieurs de ses anciens coéquipiers ont la chance de se signaler.

Par ailleurs, Shutt s'est guère encouragé au sujet de son avenir alors que son ancien coéquipier, Billy Harris, avec les Malibou de Toronto, est déjà une vedette avec les Islanders. Par contre, Dave Gardner, se contente des Voyageurs, de la LAH.

Shutt tire sa seule consolation d'une opinion de Pete Mahovich, qui le croit supérieur à Harris.

"Tout va très bien pour Harris présentement parce qu'il est nouveau et que le club est encore fringant, a dit Pete, mais attend la saison des Fêtes alors que le club sera éliminé. Alors, Harris sentira son découragement tandis que toi, Steve, feras partie d'un club victorieux, dont tu viendras éventuellement un membre régulier".

Par contre, Owens regrette la perte de Money, qui a établi deux records défensifs dans la LN l'an dernier. La recrue Mike Schmidt, de la Ligue du Pacifique, évoluera probablement au 3e coussin pour les Phillies.

OWENS a précisé que Lomberg et Brett rejoindront l'as Steve Carlton comme débutants en 1973 tandis que quatre autres lanceurs, y compris Barry Lorsch et Ken Reynolds, tenteront de mériter le 4e poste.

Sanders sera un lanceur de relève droitier et Stephenson, un gaucher.

Par contre, Owens regrette la perte de Money, qui a établi deux records défensifs dans la LN l'an dernier. La recrue Mike Schmidt, de la Ligue du Pacifique, évoluera probablement au 3e coussin pour les Phillies.

L'échange de sept joueurs a



Gaylord Perry remporte le Cy Young

NEW YORK (P.A.) — Gaylord Perry, des Indiens de Cleveland, a remporté le trophée Cy Young en qualité de meilleur lanceur dans la Ligue américaine de baseball en 1972.

Il a présenté une fiche de 24-16, y compris une moyenne de 1,92 point par match, en comparaison de 1,91 par Luis Tiant, du Boston.

Il a ainsi imité son frère Jim, qui avait mérité cet honneur à Minnesota en 1970.

Il a devancé Wilbur Wood, du Chicago, de justesse avec un total de 64 points contre 58. Perry a récolté neuf votes de première place sur 24 et Wood, sept, alors qu'aucun lanceur n'a été mentionné sur tous les bulletins.

Perry avait été obtenu des Giants de San Francisco, en retour de Sam McDowell, avant la saison.

Mickey Lolich, du Detroit, a récolté 27 points; Jim Catfish Hunter, du Oakland, 26; Jim Palmer, du Baltimore, 20 et Tiant, 16.

Loto - Perfecta

numéros	arrivée
BAIRN CLOUD	
CASWELL N.	
DAVE G.	
DEMON LOBELL	
FRISKY CHIP	
GIS MIR	
GOLD KAT	
LOVELIEST MIR	
ORANGE BOLD	
ROCKNE	
STUYVESANT	
TELSTAR HANOVER	
WINGER LOBELL	
RESULTATS	
VOTRE CHOIX	

DEMAIN SOIR (jeudi) 8.05h.

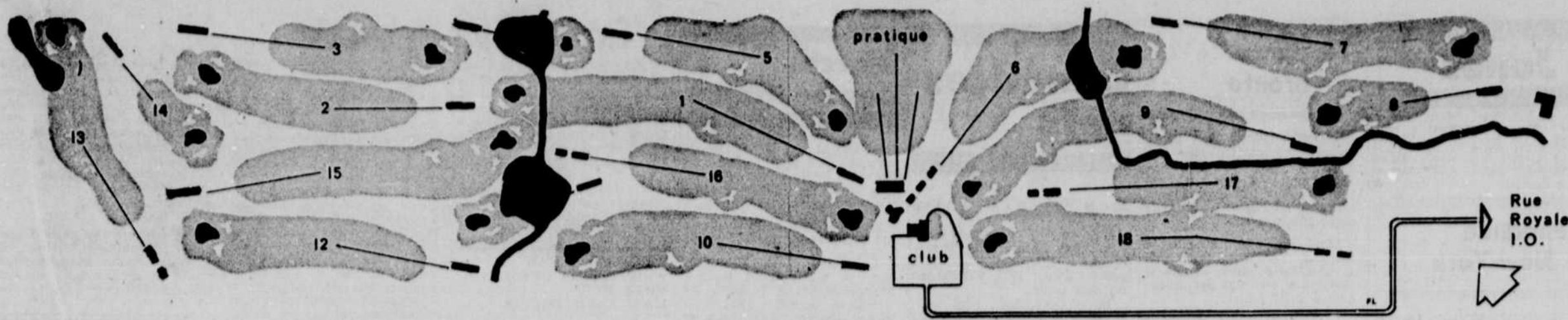
LES BLAZERS de Philadelphie VS LES NORDIQUES de Québec

de QUEBEC

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

LES COUGARS de Chicago VS LES NORDIQUES de Québec

Billets de \$3.50 à \$7.00 en vente dès maintenant



Le club de golf le "St-Laurent" sera inauguré officiellement au mois de juin prochain. Les 18 trous sont pratiquement terminés, le gazon est semé, le système de drainage qui comporte quelque 45.000 pieds de tuyau est en place. Le chalet n'est pas encore commencé, mais on prévoit que les travaux d'érection commenceront au mois de mars.

Henley et Herron, deux joueurs difficiles à plaquer, en nomination pour le Schenley

MONTREAL (P.C.) — On révèle aujourd'hui que deux des joueurs les plus difficiles à plaquer dans le football canadien ont été choisis pour se rendre en finale dans la catégorie du Joueur par Excellence

au deuxième tour de scrutin pour les trophées de football Schenley du Canada.

Garney Henley, le joueur le plus complet des Tiger-Cats de Hamilton, a été choisi par les commentateurs et chroniqueurs

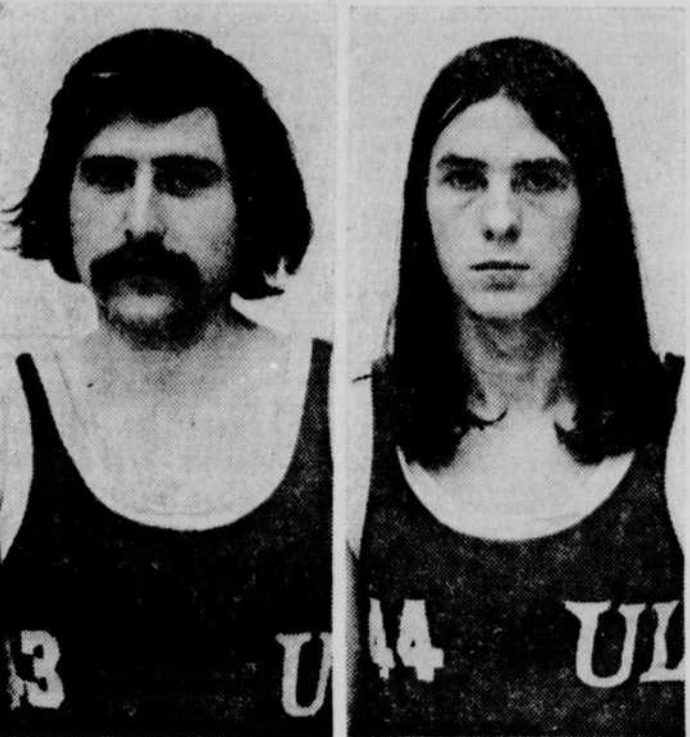
sportifs pour représenter la Conférence de l'Est. Ce résultat sera connu le 30 novembre à Hamilton, au cours de la Semaine de la Coupe Grey.

Pour leur part les proposeurs de la Conférence de l'Ouest ont choisi l'inépouable Mack Herron, des Blue Bombers de Winnipeg, comme candidat pour cette même catégorie.

Gerry Organ, des Rough Riders d'Ottawa, le spécialiste des bottes de placement et receveur, est le choix de l'Est comme candidat pour la catégorie du Joueur canadien de l'Année.

Le joueur canadien de l'Année, qui est à sa deuxième année dans le football canadien, il a réussi neuf touches et gagné 900 verges de course au sol. Il effectuait aussi 35 bottes de placement pour un total de 1.019 verges. Au cours de la présente saison il a accumulé un total de 16 touches en 15 joues.

Organ, des Rough Riders d'Ottawa, choisi dans l'Est comme candidat au trophée du Joueur canadien de l'Année, est un autre grand compte de la présente saison. Avec une seule touche à jouer au calendrier de la saison régulière, Gerry a accumulé 121 points avec 28 conversions, 26 placements et un touché pour dominer les compteurs dans la Conférence de l'Est.



Dans la catégorie du Joueur de ligne de l'Année, le foudroyant plaqueur défensif Jim Stillwagon, qui était un des candidats en lice dans cette catégorie l'année dernière, est choisi pour représenter l'Est. Dans l'Ouest, le choix se porte sur John Helton, des Stampede de Calgary.

Enfin, dans la nouvelle catégorie pour la Recrue de l'Année, Chuck Ealey, le nouveau quart-arrière des Tiger-Cats de Hamilton est le candidat dans l'Est tandis que Stom Campagna, receveur des Rough Riders de la Saskatchewan, est le candidat dans l'Ouest.

Les huit joueurs, quatre pour l'Est et quatre pour l'Ouest, ont été choisis par les 96 commentateurs et chroniqueurs sportifs à travers le pays.

Les Tiger-Cats. Toujours redoutable à la défensive, on l'a souvent vu dans le rôle de receveur à l'offensive dans les moments critiques et, cette année, il était placé sur la ligne d'attaque comme receveur.

Herron, un arrière qui fait 5 pi. 6 po. et pèse 180 livres, en est à sa 2e saison avec les Blue Bombers, après avoir établi 10 records alors qu'il jouait pour l'Université de l'Etat du Kansas. A sa première année dans le football canadien, il a réussi neuf touches et gagné 900 verges de course au sol. Il effectuait aussi 35 bottes de placement pour un total de 1.019 verges. Au cours de la présente saison il a accumulé un total de 16 touches en 15 joues.

Organ, des Rough Riders d'Ottawa, choisi dans l'Est comme candidat au trophée du Joueur canadien de l'Année, est un autre grand compte de la présente saison. Avec une seule touche à jouer au calendrier de la saison régulière, Gerry a accumulé 121 points avec 28 conversions, 26 placements et un touché pour dominer les compteurs dans la Conférence de l'Est.

Deux nouvelles équipes dans le circuit de basketball universitaire

Le calendrier de basketball du Rouge et Or de l'université Laval dans l'Association sportive universitaire du Québec (ASUQ) sera quelque peu différent de celui de l'an dernier.

En effet, deux institutions, soit le Collège militaire Royal de St-Jean et l'université du Québec à Montréal délégueront une équipe dans la ligue, portant le total à 10. Les autres clubs sont l'université Bishop, le collège Loyola, le collège MacDonald, l'université McGill, le Royal military college de Kingston, l'université Sir George Williams et l'université de Sherbrooke.

Le calendrier du Rouge et Or débutera à Kingston le vendredi 3 novembre. La première partie de ce calendrier prendra fin le 8 décembre au PEPS contre le collège militaire de St-Jean. Les protégés de Robert Descheneaux auront alors joué 10 de leurs 18 parties. Le Rouge et Or recevra Kingston le 13 janvier lors de la reprise des activités de la ligue et mettra un terme à son calendrier régulier le 17 février.

L'équipe lavalloise affronte ses adversaires deux fois au lieu de trois comme l'an dernier. Les éliminatoires se dérouleront les 24 et 25 février.

Pour les amateurs de chasse

Avec l'ouverture de la saison de la chasse au chevreuil qui débutera le 23 octobre, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux chasseurs qu'ils devront avoir obtenu, au préalable, en plus du certificat du chasseur, le permis obligatoire qui leur donne le droit de pratiquer ce sport.

Les autorités du ministère soulignent que le certificat de base est un document permettant aux chasseurs d'obtenir l'un ou l'autre des différents permis requis selon le genre de chasse que l'amateur veut pratiquer.

Le ministère constate par ailleurs que certains chasseurs prêtent leur certificat de base à des amis. Cette pratique défendue constitue une infraction grave à la loi de la conservation de la faune: ceux qui s'en rendent coupables sont passibles d'une suspension de leur permis pour une période de quinze mois et d'une amende minimum de \$25 non seulement pour celui qui utilise ce permis qui ne lui appartient pas, mais aussi pour celui qui le prête.

Enfin, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche profite de l'occasion pour rappeler aux chasseurs d'être d'une extrême prudence pendant cette période de chasse au chevreuil où se produisent un très grand nombre d'accidents. La prudence la plus élémentaire exige du chasseur de s'assurer du bon état de ses armes et surtout de porter des vêtements qui permettront d'être facilement identifiés en forêt. A ce sujet, le ministère recommande fortement le port du dossard et de la casquette orange phosphorescent comme première mesure de prudence.

LA SAUVAGINE
Chaque année, la chasse à la sauvagine compte de plus en plus d'adeptes et, malheureusement, de plus en plus de victimes d'accidents de chasse.

Dans le but de sensibiliser les chasseurs de sauvagine à ce problème et de minimiser le nombre toujours croissant d'accidents dus à la négligence, la division de l'éducation et de la sécurité du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche formule à leur intention les recommandations suivantes:

Les chasseurs ne doivent jamais:

- s'aventurer sur les plans d'eau par grand vent, car, il y a alors risque pour l'embarcation de chavirer;
- monter à bord d'une embarcation avec des bottes de caoutchouc à la cuisine (cuissards) ou aux aisselles (waders);
- se déplacer ou bouger inutilement dans l'embarcation;
- surcharger une embarcation; il vaut mieux s'abstenir de chasser quand le groupe est trop nombreux;
- chasser sans porter leur ceinture de sauvetage à bord de l'embarcation;
- charger leurs fusils avant que chacun des membres du groupe ne soit installé pour la chasse;
- chasser sans constamment vérifier si le cran de sûreté de leurs fusils est en place; aller chasser dans un endroit qui leur est inconnu, sans s'informer ou sans être accompagné par un chasseur expérimenté;
- s'approcher à moins de 600 pieds d'un autre groupe de chasseurs;
- tirer le gâchet quand il est hors portée de fusil, par considération pour les autres chasseurs qui en sont plus près. Ceci évitera des querelles ennuyeuses.

Pour les amateurs de chasse

Avec l'ouverture de la saison de la chasse au chevreuil qui débutera le 23 octobre, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux chasseurs qu'ils devront avoir obtenu, au préalable, en plus du certificat du chasseur, le permis obligatoire qui leur donne le droit de pratiquer ce sport.

Les autorités du ministère soulignent que le certificat de base est un document permettant aux chasseurs d'obtenir l'un ou l'autre des différents permis requis selon le genre de chasse que l'amateur veut pratiquer.

Le ministère constate par ailleurs que certains chasseurs prêtent leur certificat de base à des amis. Cette pratique défendue constitue une infraction grave à la loi de la conservation de la faune: ceux qui s'en rendent coupables sont passibles d'une suspension de leur permis pour une période de quinze mois et d'une amende minimum de \$25 non seulement pour celui qui utilise ce permis qui ne lui appartient pas, mais aussi pour celui qui le prête.

Enfin, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche profite de l'occasion pour rappeler aux chasseurs d'être d'une extrême prudence pendant cette période de chasse au chevreuil où se produisent un très grand nombre d'accidents. La prudence la plus élémentaire exige du chasseur de s'assurer du bon état de ses armes et surtout de porter des vêtements qui permettront d'être facilement identifiés en forêt. A ce sujet, le ministère recommande fortement le port du dossard et de la casquette orange phosphorescent comme première mesure de prudence.

LA SAUVAGINE
Chaque année, la chasse à la sauvagine compte de plus en plus d'adeptes et, malheureusement, de plus en plus de victimes d'accidents de chasse.

Dans le but de sensibiliser les chasseurs de sauvagine à ce problème et de minimiser le nombre toujours croissant d'accidents dus à la négligence, la division de l'éducation et de la sécurité du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche formule à leur intention les recommandations suivantes:

Les chasseurs ne doivent jamais:

- s'aventurer sur les plans d'eau par grand vent, car, il y a alors risque pour l'embarcation de chavirer;
- monter à bord d'une embarcation avec des bottes de caoutchouc à la cuisine (cuissards) ou aux aisselles (waders);
- se déplacer ou bouger inutilement dans l'embarcation;
- surcharger une embarcation; il vaut mieux s'abstenir de chasser quand le groupe est trop nombreux;
- chasser sans porter leur ceinture de sauvetage à bord de l'embarcation;
- charger leurs fusils avant que chacun des membres du groupe ne soit installé pour la chasse;
- chasser sans constamment vérifier si le cran de sûreté de leurs fusils est en place; aller chasser dans un endroit qui leur est inconnu, sans s'informer ou sans être accompagné par un chasseur expérimenté;
- s'approcher à moins de 600 pieds d'un autre groupe de chasseurs;
- tirer le gâchet quand il est hors portée de fusil, par considération pour les autres chasseurs qui en sont plus près. Ceci évitera des querelles ennuyeuses.

Pour les amateurs de chasse

Avec l'ouverture de la saison de la chasse au chevreuil qui débutera le 23 octobre, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux chasseurs qu'ils devront avoir obtenu, au préalable, en plus du certificat du chasseur, le permis obligatoire qui leur donne le droit de pratiquer ce sport.

Les autorités du ministère soulignent que le certificat de base est un document permettant aux chasseurs d'obtenir l'un ou l'autre des différents permis requis selon le genre de chasse que l'amateur veut pratiquer.

Le ministère constate par ailleurs que certains chasseurs prêtent leur certificat de base à des amis. Cette pratique défendue constitue une infraction grave à la loi de la conservation de la faune: ceux qui s'en rendent coupables sont passibles d'une suspension de leur permis pour une période de quinze mois et d'une amende minimum de \$25 non seulement pour celui qui utilise ce permis qui ne lui appartient pas, mais aussi pour celui qui le prête.

Enfin, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche profite de l'occasion pour rappeler aux chasseurs d'être d'une extrême prudence pendant cette période de chasse au chevreuil où se produisent un très grand nombre d'accidents. La prudence la plus élémentaire exige du chasseur de s'assurer du bon état de ses armes et surtout de porter des vêtements qui permettront d'être facilement identifiés en forêt. A ce sujet, le ministère recommande fortement le port du dossard et de la casquette orange phosphorescent comme première mesure de prudence.

LA SAUVAGINE
Chaque année, la chasse à la sauvagine compte de plus en plus d'adeptes et, malheureusement, de plus en plus de victimes d'accidents de chasse.

Dans le but de sensibiliser les chasseurs de sauvagine à ce problème et de minimiser le nombre toujours croissant d'accidents dus à la négligence, la division de l'éducation et de la sécurité du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche formule à leur intention les recommandations suivantes:

Les chasseurs ne doivent jamais:

- s'aventurer sur les plans d'eau par grand vent, car, il y a alors risque pour l'embarcation de chavirer;
- monter à bord d'une embarcation avec des bottes de caoutchouc à la cuisine (cuissards) ou aux aisselles (waders);
- se déplacer ou bouger inutilement dans l'embarcation;
- surcharger une embarcation; il vaut mieux s'abstenir de chasser quand le groupe est trop nombreux;
- chasser sans porter leur ceinture de sauvetage à bord de l'embarcation;
- charger leurs fusils avant que chacun des membres du groupe ne soit installé pour la chasse;
- chasser sans constamment vérifier si le cran de sûreté de leurs fusils est en place; aller chasser dans un endroit qui leur est inconnu, sans s'informer ou sans être accompagné par un chasseur expérimenté;
- s'approcher à moins de 600 pieds d'un autre groupe de chasseurs;
- tirer le gâchet quand il est hors portée de fusil, par considération pour les autres chasseurs qui en sont plus près. Ceci évitera des querelles ennuyeuses.

Pour les amateurs de chasse

Avec l'ouverture de la saison de la chasse au chevreuil qui débutera le 23 octobre, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux chasseurs qu'ils devront avoir obtenu, au préalable, en plus du certificat du chasseur, le permis obligatoire qui leur donne le droit de pratiquer ce sport.

Les autorités du ministère soulignent que le certificat de base est un document permettant aux chasseurs d'obtenir l'un ou l'autre des différents permis requis selon le genre de chasse que l'amateur veut pratiquer.

Le ministère constate par ailleurs que certains chasseurs prêtent leur certificat de base à des amis. Cette pratique défendue constitue une infraction grave à la loi de la conservation de la faune: ceux qui s'en rendent coupables sont passibles d'une suspension de leur permis pour une période de quinze mois et d'une amende minimum de \$25 non seulement pour celui qui utilise ce permis qui ne lui appartient pas, mais aussi pour celui qui le prête.

Enfin, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche profite de l'occasion pour rappeler aux chasseurs d'être d'une extrême prudence pendant cette période de chasse au chevreuil où se produisent un très grand nombre d'accidents. La prudence la plus élémentaire exige du chasseur de s'assurer du bon état de ses armes et surtout de porter des vêtements qui permettront d'être facilement identifiés en forêt. A ce sujet, le ministère recommande fortement le port du dossard et de la casquette orange phosphorescent comme première mesure de prudence.

LA SAUVAGINE
Chaque année, la chasse à la sauvagine compte de plus en plus d'adeptes et, malheureusement, de plus en plus de victimes d'accidents de chasse.

Dans le but de sensibiliser les chasseurs de sauvagine à ce problème et de minimiser le nombre toujours croissant d'accidents dus à la négligence, la division de l'éducation et de la sécurité du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche formule à leur intention les recommandations suivantes:

Les chasseurs ne doivent jamais:

- s'aventurer sur les plans d'eau par grand vent, car, il y a alors risque pour l'embarcation de chavirer;
- monter à bord d'une embarcation avec des bottes de caoutchouc à la cuisine (cuissards) ou aux aisselles (waders);
- se déplacer ou bouger inutilement dans l'embarcation;
- surcharger une embarcation; il vaut mieux s'abstenir de chasser quand le groupe est trop nombreux;
- chasser sans porter leur ceinture de sauvetage à bord de l'embarcation;
- charger leurs fusils avant que chacun des membres du groupe ne soit installé pour la chasse;
- chasser sans constamment vérifier si le cran de sûreté de leurs fusils est en place; aller chasser dans un endroit qui leur est inconnu, sans s'informer ou sans être accompagné par un chasseur expérimenté;
- s'approcher à moins de 600 pieds d'un autre groupe de chasseurs;
- tirer le gâchet quand il est hors portée de fusil, par considération pour les autres chasseurs qui en sont plus près. Ceci évitera des querelles ennuyeuses.

Indices Dow Jones

Titres	haut	bas	ferm.	chng.	vol.
Indus.	946.94	938.53	944.59	+8.10	1,349,000
Trans.	218.39	217.00	220.29	+2.13	412,000
Util.	118.69	117.52	118.88	+0.44	314,000
Stocks	310.89	314.74	309.57	-1.70	2,045,000

Tendance à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Une séance tranquille à la Bourse de Montréal a été marquée, hier, par une baisse générale, d'après les analystes, au fait que dans la situation politique actuelle du Canada la balance du pouvoir est entre les mains du Nouveau Parti démocratique, à tendance socialiste, dirigé par M. David Lewis.

Le nombre des transactions aux deux bourses s'est élevé à 1,208,400 actions comparativement à 986,600 lundi.

Les industries ont baissé de 4.28 à 221.74; l'indice moyen, de 3.73 à 212.12; les banques, de 2.73 à 206.09; les services publics, de 2.24 à 150.88 et les papiers, de 84 à 88.50.

Comportement des valeurs: **Mardi Lundi**

Hausse	61	88
Baisse	163	128
Inchangées	71	88
Totaux	296	304

L'industriel la plus active a été Berncan, à la hausse de 1-4 à 517-12 en 19,905 actions.

La mine la plus active a été Gaspé Québec, à la baisse de 21 à 89 cents en 116,400 actions.

A la Bourse de Montréal, Pacific Petroleum a baissé de 2 à 340; Imperial Oil, de 1-7 à 1-40; Grafton Group, de 1-12 à 1-29; et Imasco, de 1-14 à 2-26.

A la Bourse Canadienne, Atlantic Tugsten est demeuré inchangé à 36 cents en 52,750 actions.

Les valeurs de la Bourse de Montréal ont baissé de deux à 11 cents en 93,500 actions.

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Imp Oil	1617 1/4	141	40	40 1/2	- 1 1/2
Steel Con	1234 1/2	34 1/2	33 1/2	33 1/2	- 1 1/2
AL	10350	51	48 1/2	51 1/2	+ 1 1/2
SL Dvrs	9540	12 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1 1/2
Pw Crp	9305	12 1/2	11 1/2	12 1/2	+ 1 1/2
Pc Ptrlm	7095	14 1/2	39 1/2	40	- 2
CP Lmtd	7095	14 1/2	14 1/2	14 1/2	- 1/2

de 5 1-4 à \$80 1-4. Après une suspension des ventes, les actions ont été remises en ventes à \$78 pour 77,600 actions.

La deuxième valeur la plus active a été Levitz Furniture.

Bourassa ne peut cacher sa déception devant la débâcle du Parti libéral fédéral

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (P.C.) — Affirmant un visage crispé et inquiet, le premier ministre Bourassa n'a pu dissimuler, mardi à la reprise des travaux parlementaires, sa profonde déception devant l'échec du gouvernement Trudeau.

Il a été le seul chef de parti au Québec à refuser tout commentaire aux journalistes, qu'il a d'ailleurs réussi à éviter fort habilement dans tous ses déplacements au parlement.

Il a toutefois été facile de deviner ses sentiments par sa manière inhabituelle de répondre aux députés de l'opposition

pendant la traditionnelle période de questions. Nerveusement, il intervenait parfois à la place de ses ministres, qui étaient interrogés par l'opposition sur l'état de leur dossier respectif en matière de travail, main-d'œuvre, communications et lois.

Il a même ouvert une brèche sur les élections fédérales lorsqu'il a subitement soulevé l'antipathie du Parti québécois, qui a donné lieu, dit-il, à un "flat monumental".

Bilan

M. Camille Laurin, leader parlementaire du PQ, lui a alors

demandé pourquoi le gouvernement n'avait pas rendu public pendant la campagne le bilan des négociations fédérales-provinciales, annoncé par M. Bourassa dans son discours inaugural en février dernier.

"J'ai déjà dit pourquoi le gouvernement québécois s'abstenait de participer à cette élection", a laconiquement rétorqué le premier ministre. Il a ensuite expliqué au chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, que le conseil des ministres jugera s'il est d'intérêt général de rendre ce document public, après en avoir fait un examen attentif.

"Mais comme ces dossiers sont en négociation, est-ce qu'on doit négocier en ouvrant publiquement toute notre stratégie d'avance? Poser la question, c'est y répondre", a ajouté le chef du gouvernement.

"Puisque le premier ministre va devenir de plus en plus or-

phelin dans les prochaines années, a enchaîné M. Laurin, ne serait-il pas opportun qu'il accélère ses travaux et qu'il livre le bilan à la discussion de tous les députés, afin qu'il puisse trouver ici le support qu'il ne trouvera plus à Ottawa?"

Orphelin

Surasant à ces mots, le romanesque député libéral des Îles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a lancé à pleine voix: "C'est encore mieux d'être orphelin que d'être bête". En guise de réplique, le jeune député péquiste de St-Jacques, M. Claude Charron, a simplement dit: "Il a perdu ses élections".

Cependant le débat a porté sur le programme "des canidies de l'ex-gouvernement Trudeau", sur lequel le Québec affirmait avoir été consulté.

Loubier manque son coup en tentant d'obtenir un débat sur les fusions

QUEBEC (P.C.) — Le chef de l'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, a vainement tenté mardi, à l'ouverture des travaux parlementaires, d'obtenir un débat d'urgence sur le problème des fusions dites volontaires, une politique des Affaires municipales qui est particulièrement décriée en milieux ruraux.

M. Loubier estime que ces regroupements décidés par le gouvernement provincial n'ont rien de volontaires. Il accuse de plus le titulaire de ce ministère, M. Maurice Tessier d'être "un grave facteur de trouble social par ses déclarations intempestives et irréfléchies".

Sa motion a cependant été refusée par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, qui a jugé que l'Unité-Québec aurait sous peu l'occasion de faire toutes les critiques qu'elle voudra. La Chambre doit en effet étudier prochainement un projet de loi amendement la loi des fusions volontaires.

M. Loubier justifiait le caractère d'urgence de ce débat en raison des élections municipales qui doivent avoir lieu un peu partout au Québec dimanche prochain, 5 novembre.

Pas de lien

M. Lavoie a refusé de faire un lien entre ces élections et

Les membres du gouvernement ont repris calmement le travail

par JACQUELINE MONDY

QUEBEC (P.C.) — Les travaux ont repris sans tambour ni trompette à l'Assemblée nationale du Québec, mardi après-midi. Après quelques échanges de poignées de mains et de bons mots, chacun a pris son siège, prêt à attaquer cette deuxième partie de la troisième session de la 29e législature.

Tandis que flottait dans l'air l'incertitude de l'élection fédérale de la veille, le président de l'Assemblée nationale,

M. Jean-Noël Lavoie, a confirmé la réunification des forces créditistes. MM. Camille Samson, Bernard Dumont et Aurèle Audet, respectivement député de Rouyn-Noranda, Mégantic et Abitibi-Ouest sont retournés officiellement sous la bannière du chef par intérim, M. Armand Bois, depuis le 11 août dernier. M. Audet se voit par ailleurs nommer whip du parti.

Dernier venu

Le dernier venu dans la grande famille libérale, M. Do-

nald Gallienne, élu député de Duplessis le 11 octobre dernier, a fait sa première apparition en chambre, mais du haut des tribunes des visiteurs. Par suite d'un vice de forme dans la prestation de son serment, le nouveau député fera sa première expérience parlementaire mercredi. Entre temps on l'aura assermenté en bonne et due forme.

La première question posée par le chef de l'opposition officielle, M. Gabriel Loubier, UQ - Bellechasse concernant

l'état des négociations entre le front commun et l'Etat n'a pas apporté de nouvelle qui ne soit déjà connue. Les négociations se sont réglées à la satisfaction "d'à peu près tout le monde, sauf des enseignants" les discussions se poursuivent d'ailleurs avec ces derniers.

GREVE

D'un conflit à l'autre, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer a rassuré le député unique de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, quant à sa présence dans le conflit qui paralyse depuis un certain temps la Chaîne Coopérative du Saguenay. Le ministre du Travail se trouve présent aux négociations par l'intermédiaire de son "conciliateur-étouffeur". Il n'a cependant pas l'intention d'aller sasseoir à la table des négociations, ayant encore en mémoire son expérience qu'il qualifie "d'échec dans le conflit de La Presse".

Un arrêté en conseil qui devrait être rendu public d'ici deux jours, clarifiera la situation en ce qui concerne les permis de travail des ouvriers de la construction. Sans en dévoiler le contenu, M. Cournoyer a affirmé que ceux qui sont effectivement des travailleurs de la construction peuvent s'attendre à voir leurs droits maintenus pour encore une bonne période de temps. On saura alors si les permis temporaires émis avant le 1er novembre 1972 deviendront permanents, comme s'en informait le député créditiste de Dorchester, M. Florian Guay.

INSINUATION

Le whip libéral et député des Îles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix s'est mis résolument à la tâche. Il réclame une enquête sur les activités d'une compagnie de téléphone privée vendue récemment à la compagnie Québec-Téléphone. Plusieurs personnes lui ont rapporté ne pas avoir reçu le remboursement de leur capital. M. Lacroix aime-rait savoir si le secrétaire de cette compagnie, un nommé Adrien Lambert est le même qui "depuis quatre ans fourre les gars du comté de Bellechasse", allusion au député créditiste fédéral portant le même nom.

Laliberté ne démord pas

MONTREAL (P.C.) — Malgré la cuisante défaite qu'il a subie lundi dans la circonscription de Hochelaga, M. Raymond Laliberté, chef de l'aile québécoise du Nouveau parti démocratique, a annoncé qu'il serait présent aux prochaines élections qu'il se dérouleront, selon lui, au printemps prochain.

Le NPD n'a pas réussi à élire un seul député au Québec. M. Laliberté lui-même s'est classé troisième dans son propre comté, derrière le libéral Gérard Pelletier et le candidat conservateur Lavoie. Le parti a recueilli au Québec 3 pour cent de voix de moins qu'en 1968.

"Je regrette que le Québec, dans son ensemble, ait été plus bête que le Canada et plus

fou", a déclaré M. Laliberté. Selon le chef du NPD-Québec, "les Québécois sont avant tout désorientés. Pour y remédier, M. Laliberté a l'intention de continuer à militer au sein du parti. "Nous sommes dans cette province pour nous battre pour le socialisme démocratique et notre bataille ne fait que commencer".

"Il n'est pas question de me présenter pour le PQ en 1974. Je suis d'abord un socialiste et la question constitutionnelle pour moi est secondaire".

M. Laliberté semblait mécontent à l'endroit des indépendantistes de sa circonscription qui, fidèles à la consigne du Parti québécois, ont annulé leur bulletin de vote.

L'ex-maire de St-Jean accusé de fraude

SAINT-JEAN (P.C.) — Le notaire Jean Desmarais, âgé de 47 ans, de Saint-Jean, a été accusé hier après-midi devant le juge Roger Gagné de la Cour des Magistrats pour le district judiciaire d'Iberville d'avoir eu illégalement en sa possession des obligations et coupons volés à The Regional Municipality of Ottawa-Carleton, en mai 1972.

D'après la plainte émise contre l'ex-maire de la ville de St-Jean, la valeur des obligations et coupons s'élève à \$155,687.

Lors de sa comparution hier après-midi, le procureur de l'accusé, Me Guy Roy, a demandé que l'enquête préliminaire de son client soit remise à plusieurs semaines. Le procureur de la couronne, Me Jean-Frédéric a alors accepté de la fixer au 16 janvier prochain.

Cette affaire où plusieurs hommes d'affaires de la région de Saint-Jean sont appelés à témoigner, a débuté le 26 janvier 1970, lorsqu'un vol à

main armée a été commis dans la ville d'Ottawa. Trois escouades armées avaient ligoté le conducteur d'un camion postal. Ces bandits auraient réussi à s'emparer de plusieurs sacs postaux dans lesquels se trouvaient des obligations négociables pour une valeur approximative de \$400,000.

Vers le mois de mai, à St-Jean, plusieurs obligations et coupons furent mis en circulation dans diverses institutions bancaires et plusieurs citoyens en auraient eu en leur possession, ce qui permit à la Sûreté municipale de Saint-Jean en collaboration avec la Sûreté municipale d'Ottawa et les forces de la Sûreté municipale de Montréal, de remonter la filière.

C'est à la suite d'une gigantesque enquête policière qu'on a pu, semble-t-il, éclaircir ce qui s'avère être une fraude parmi les plus importantes commises dans la région de Saint-Jean.

Des mesures coercitives pour solutionner les problèmes de la pollution

Par Paul LONGPRE

QUEBEC (P.C.) — Les problèmes de pollution, qu'il s'agisse de l'eau, de l'air ou du bruit, ne peuvent trouver de solution sans une certaine dose de coercition.

C'est ce qu'a déclaré mardi le ministre d'Etat responsable de la qualité de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, qui présentait en deuxième lecture son projet de loi-cadre sur l'environnement à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale.

Responsable de ce secteur depuis deux ans, le ministre Goldbloom s'est buté à l'insouciance de plusieurs municipalités et de nombreuses entreprises privées, bien qu'il ait multiplié sans arrêt les conférences dans tous les coins de la province pour sensibiliser tout le monde aux problèmes criants de la pollution.

Ce projet de loi, bill 37, a cependant été vertement critiqué par le porte-parole de l'Unité-Québec, M. Rémi Paul, qui soutient que le ministre s'y donne des pouvoirs exorbitants, au détriment des privilèges de la Chambre et des autorités municipales.

Cohésion

En somme, le projet de loi sur l'environnement vise à coordonner, sous l'autorité d'un directeur des services de l'environnement, les efforts que font présentement plusieurs ministères, agences gouvernementales ou organismes municipaux pour combattre la pollution. La loi donne des pouvoirs étendus au ministre responsable de l'Environnement qui se voit assisté d'un conseil consultatif. Elle comporte des amendes très sévères pour toute infraction. Dans certains cas, ces amendes atteignent \$10,000.

Comme dans tout projet de loi-cadre, ce sont toutefois les règlements adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire, le conseil des ministres, qui viendront en préciser l'application pratique.

Dès le début de son intervention en Chambre, M. Goldbloom a promis de tenir des audiences publiques pour permettre aux organismes intéressés et à l'opposition parlementaire de se prononcer sur ces règlements. Cette promesse n'a pas satisfait le critique de l'Unité-Québec pour qui la consultation doit venir avant la législation.

Paravent

"Ce projet de loi n'est qu'un ramassis de ce qui existe déjà et un paravent pour donner à la population que le gouvernement agit", a-t-il déclaré.

Pour sa part, M. Goldbloom a particulièrement insisté sur les efforts de son gouvernement depuis deux ans dans la lutte contre tous les aspects de la pollution.

"L'homme vit en relation dynamique avec le milieu naturel qui l'entoure, a-t-il expliqué, mais il vit aussi dans un milieu artificiel, synthétique, que lui seul a créé. Voilà le noeud de notre problème. L'homme est la seule créature capable de débalancer les équilibres de la nature et il le fait tous les jours. Malgré lui-même, il continuera à le faire. Il s'agit donc de l'empêcher de se détruire.



Tu as raison d'acheter des Obligations d'Epargne du Canada

On a tous une bonne raison d'acheter des Obligations d'Epargne du Canada: faire un voyage, acheter une maison, assurer l'avenir de sa famille ou encore préparer une meilleure retraite. Mais surtout, on a la certitude de faire un excellent placement. Les Obligations d'Epargne du Canada sont sûres, rentables et encaissables en tout temps.

Encaissables en tout temps. Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. C'est de l'argent instantané.

Et "elles sont en or". Les Obligations d'Epargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 7.30%.

Chaque obligation de \$100 vous rapporte \$5.50 la première année, \$7.00 la deuxième année, \$7.50 chacune des quatre années suivantes et \$7.75 chacune des six dernières années. Mais en plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, vous obtiendrez \$233.25 pour chaque obligation de \$100.00!

7.30%
rendement
annuel moyen
à l'échéance

Achetez les vôtres dès aujourd'hui.



LA RADIO
DE
TOUT L'MONDE

— POINT DE VUE

Avec André Arthur — 6 hre 35 A.M. à 8 hre 55 A.M.

— BONJOURS CHRC

avec 10 nouveaux GROS-LOTS plus \$1,500 — entre 9 hre A.M. et 2 hre P.M.

— CHRC AU GRAND THEATRE

avec Réal Lagacé — 3 hre P.M. à 4 hre 30 P.M.

— LE ROND POINT DE L'ONCLE ANTOINE

avec André Paillé — 4 hre 45 P.M. à 6 hre P.M.

— LA SYMPHONIE MODERNE

avec André Simoneau — 6 hre 30 P.M. à minuit

— LA NUIT DE LA DOUCEUR

avec Yves Ladouceur — 12 hre P.M. à 6 hre 30 A.M.

LE SAMEDI DE TOUT L'MONDE
LE DIMANCHE DE TOUT L'MONDE

SPORTS: Remparts, courses, Nordiques, Plein-Air, ski...

NOUVELLES INSTANTANÉES...

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)		340 Logements à louer (Banlieues)
		341 Logements à louer
		342 Logements meublés à louer
		343 Logements demandés
		344 Logements à carteler
103	Argent à prêter	350 Maisons à louer
104	Argent demandé	360 Maisons à vendre
105	Associés demandés	370 Maisons à louer à vendre
120	Hypothèques	380 Maisons demandées
125	Occasions d'affaires	385 Maisons mobiles
	Immobles	390 Terrains à louer
135	Bureaux à louer	391 Terrains à vendre
140	Bureaux demandés	392 Terrains demandés
145	Commerces à louer	395 Terrains à louer
150	Commerces à vendre	398 Terrains à vendre
155	Commerces demandés	397 Terrains demandés
160	Entrepôts à louer	
165	Entrepôts à vendre	DIVERS (400)
170	Entrepôts demandés	
175	Locaux à louer	405 Accessoires de bureau
180	Locaux demandés	406 Animaux
		411 Antiquités
		414 Appareils électriques
		417 Appareils photo
		420 Articles de sport
		423 Avis divers
		424 Bicyclettes
		429 Camping
		432 Clavigraphes
		435 Divers à vendre
		438 Divers à louer
		441 Divers demandés
		444 Embarcations
		445 Entrepôts, tentes-remises
		450 Machines à coudre
		453 Machinerie
		456 Matériaux de construction
		459 Meubles
		462 Monnaie - timbres
		463 Musique
		468 Perdu - trouvé
		471 Radios T.V. Stéréo
		472 Rouloirs
		473 Souffleuses à neige

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agée : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro: \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:

par semaine	par année	pour six mois
\$0.60	\$30.00	\$16.00

pour trois mois \$9.00 un mois \$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur:

par semaine	par année	pour six mois
\$0.50	\$25.00	\$13.00

pour trois mois \$7.75 un mois \$2.50

Par la poste, au Québec

par semaine	par année	pour six mois
\$20.00	\$1000.00	\$500.00

pour trois mois \$11.00 un mois \$3.00

Dans les autres provinces:

par semaine	par année	pour six mois	pour trois mois
\$35.00	\$190.00	\$100.00	\$50.00

Aux États-Unis:

par semaine	par année	pour six mois	pour trois mois
\$40.00	\$220.00	\$120.00	\$60.00

Pays étrangers:

par semaine	par année	pour six mois	pour trois mois
\$50.00	\$260.00	\$140.00	\$70.00

ARGENT À PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrière & Laroche, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813.

1-327-18 7-10 (24 fs) 105

COMMERCES — INDUSTRIES

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement. Tél.: 663-6806

3 32716 25-10 (24 fs) 105

Particulier, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.

1 32960 26-10 (24 fs) 105

Nous pouvons vous aider pour vos demandes d'hypothèques 1ère et 2ème hypothèque pour quels que soient vos besoins. \$500,000 disponibles immédiatement. Service rapide. Prêt P.M. du Québec, courtiers, 1406, St-Cyrille Ouest — 688-1624, soir 626-1513.

1 32801 14-10 (mar.-s. au 7-12) 105

135 Bureaux à louer

Nouvel Agrandissement DE PLAZA LAVAL

2750, CHEMIN STE-FOY

12,000' CA. DE BUREAU À LOUER

OCCUPATION IMMÉDIATE EN PARTIES DE 500' ET PLUS AVEC SERVICE D'ENTRETIEN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE CLIMATISATION 475 STATIONNEMENTS 50 INTERIEURS

RESERVÉ AU BUREAU POUR ARRIVER, 1er SERVI POUR INFORMATIONS: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 A 5 HEURES

Tél.: 653-9931

1 32728 12-10 (24 fs) 135

155 Commerces demandés

Avons acheteurs sérieux, commerce d'alimentation ou de charcuterie, chiffre d'affaire \$500,000, et plus. Payons comptant. Immeubles Canadiens "Courtier", demandez: Richard. — Tél.: 529-6178

3 33062 1-11 (6 fs) 135

165 Entrepôts à vendre

ATTENTION

Fermeture d'un entrepôt — Spécial pour tous les styles. Livraison immédiate. Le premier arrivé, premier servi. — Aménagement Jacques Enr. Sur rendez-vous seulement. — Tél.: 623-3448

4 32971 24-10 (24 fs) 165

EMPLOIS (500)

510 Couplés demandés

511 Emplois demandés

512 Femmes - filles demandées

513 Hommes demandés

514 Hommes et femmes demandés

515 Professionnels

516 Représentants

517 Service domestique

211 Cartes professionnelles

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, maladies vénériennes, 781 boulevard Charest Est. Tél.: 524-4061

1 32708 6-10 (24 fs) 211

217 Déménagement - Transport

TESSIER LÉVESQUE ENR. Transport général, déménagement — louons camion à l'heure ou à la journée, avec chauffeur, pouvons prendre aussi contrat à l'année. Tél.: 872-1828

1 32866 18-10 (24 fs) 217

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, St-Jacques, Québec. Succursale 505, Place Boivin, Rimouski. 723-8630.

1 32865 19-10 (24 fs) 226

229 Garderies

ECOLE D'ÉVEIL STE-FOY

MATERNELLE, préscolaire, cours élémentaire section anglaise, cours d'anglais et de français, cours de samedis, cours artistiques, garderie éducative 2-12 à 8 ans, transport organisé, choix d'aliments, inscription des maintenant. Permis du ministère de l'Éducation.

CLAIRE HUDON

Bacc. éducatrice, 689-1610

1 32672 4-10 (24 fs) 229

247 Réparation, Entretien

TAPIS

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur rendez-vous. Tél.: 626-0913.

1 32658 6-10 (24 fs) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque, 651-2440.

1-32720 7-10 (24 fs) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes). 1156 Fournier, Ste-Foy, 651-4055.

3 32715 7-10 (l.m.-s. au 29-11) 250

LOGIS (300)

331 Logements à louer (Limoilou)

Limoilou — Logement 4 pièces, plus salle de bain, chauffage électrique, libre 1er novembre. — Tél.: 525-9805.

3 33027 27-10 (6 fs) 331

Rue Normand, 6 pièces, plus salle de bain, chauffage, 3e étage, galerie, hangar, cave, cour, libre immédiatement. Tél.: 522-2271.

3 33047 1-11 (3 fs) 331

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâteau)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

3 32955 25-10 (24 fs) 336

Logement neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

1 32966 31-10 (24 fs) 336

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES)

Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00

PLACE BONAVENTURE

PLACE VANIER

500 LOGEMENTS

Tél.: 681-6257, 688-0573.

Logements neufs

1 32957 27-10 (24 fs) 336

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

NOUVEAU PROJET

face université angle chemin Ste-Foy et rue Belmont

Ouvr. aux visiteurs de 7h. a.m. à 9h.30 p.m. Samedi, dimanche de 2 à 4h.30 heures, 1 1/2, 2 1/2, 3 et 4, meublés ou non, chauffés électricité, eau chaude, stationnement intérieur, service de concierge, buanderie incluse, libres immédiatement.

POUR INFORMATION

681-3025

1 32900 19-10 (24 fs) 339

NEUFS

1-2-2, 1-2-2, 3-2-2, 4-2-2 PIÈCES

PISCINE INTERIEURE

GARAGE, tapis mur à mur, service de concierge, porte-patio, buanderie, électricité. Tout compris dans le prix du loyer.

651-0771

1-32882 21-10 (24 fs) 339

PLACE "BONNE ENTENTE"

1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2. Neufs (749 ave du Château) site magnifique, tapis, piscine, téléviseur, meubles si désiré. Choix de style Colonial, Espagnol, ou Futuriste.

Ocupation immédiate. Acceptons aussi location pour les mois novembre, décembre et janvier. Informations: 2490, Maricourt. Tél.: 651-9443

4 32893 19-10 (24 fs) 339

340 Logements à louer (Banlieue)

LORETTEVILLE

NEUFS

PRET MAINTENANT

3 1/2, 4 1/2

RANG ST-JACQUES

3 1/2, 4 1/2

NOV., DEC., JANVIER

MEUBLE OU NON

PRIX RAISONNABLE

Tél.: 842-0024

1 32958 28-10 (24 fs) 340

(360) Maison à vendre

Ste-Anne-des-Monts (Centre administratif, scolaire et minier) à 60 milles de Matane

Maison à vendre, à l'épreuve du feu, sur rue principale, à proximité des services publics. Vue sur le fleuve. — Maison en pierre, trois étages finis — 18 pièces — 4 salles de bain — foyer — garage — grand stationnement — tennis. Pouvant servir de résidence et en même temps de maison de revenus si désiré (centre commercial, édifice à bureaux ou auberge) etc... 656-9184 — 653-0745 - Québec.

3 33019 1-11 (1 fs) 360

391 Terrains à vendre

Loc. Ste-Charles — boises ou près lac, \$400, payable comptant ou \$25. par mois. Tél.: 842-5841 — 839-9374.

1 32871 19-10 (24 fs) 391

Au centre du village St-Lambert, avec bâtisse et terrain, bâtisse 40 x 75, terrain 22,000 pieds carrés. Site idéal pour construction domiciliaire ou industrielle. Tél.: 889-2324, jour, 889-2613 ou 889-2437 le soir.

1 33028 30-10 (24 fs) 391

391 Terrains à vendre

Loc. Ste-Charles — boises ou près lac, \$400, payable comptant ou \$25. par mois. Tél.: 842-5841 — 839-9374.

1 32871 19-10 (24 fs) 391

BELANGER Précision Service

pièces - réparations

213, 3e avenue

Tél.: 529-8479

DIVERS (400)

414 Appareils électriques

Refrigerateurs sans givre (égarités) neufs, avec garantie. Entrepôt Robert Enr. 626, Royale, Beauport. — Tél.: 661-2123.

2 33014 26-10 (6 fs) 414

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. L'ANGELIER. Tél.: 525-4692.

1 32864 19-10 (24 fs) 432

E. LACQUINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec, Tél.: 522-1559.

clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Amélioration de bureau.

1 32724 9-10 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555, boulevard Charest Est, Québec, 529-9244.

Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.

1 32719 7-10 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes, Polyon Polypropylène. 317 — 51e rue Ouest, St-Roch, Québec. Tél.: 623-9638.

1 32696 10-10 (24 fs) 435

COFFRES-FORTS: 2 usages, portes doubles, 43"x74"x24" et 41"x56"x24" en bonne condition. Aussi coffres-forts pour maison et commerce. Choix complet pour livraison immédiate. Monarch Safe, 475, St-Anselme. — Tél.: (418) 522-3306.

1-32899 21-10 (l. merc. s. au 13-12) 435

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usagers. Livraison gratuite. 74, BOUL. PIERRE, Ville Belair. Tél.: 842-1911.

1-32717 7-10 (24 fs) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION

CROTEAU LTÉE

175 EST ST-JOSEPH

LE ROI DU MEUBLE À QUÉBEC

825-8155, 825-126, 529-4223

Face église Jacques-Cartier

Meubles emballés neufs, 220, \$129.7, ou réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, jalousie-écluse, etc., etc., pour \$1,795.

1 32787 12-10 (24 fs) 459

UNE visite n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles, tous styles pas d'administration. 626-1108, 626-7150.

1 32902 26-10 (24 fs) 459

MENAGE style canadien 1973, neuf, complet à vendre, \$2,295, appareils électroménagers, 3 pièces, à partir de \$1,278 12-10 (24 fs) 459

FIANCES, nous offrons toute compétition pour aménagement en bloc ou séparément.

Foyer du Meuble

144 ouest, St-Vallier - Tél.: 529-9648

1 32868 20-10 (24 fs) 459

PAUL ROBILTAILE INC.

\$75,000 d'aménagement et appareils électriques à prix d'escompte, marques renommées. Nos prix et notre choix vous le prouveront. Notre service après-vente est reconnu depuis 1953. 504, Canadienne, Tél.: 529-9488.

1 32786 12-10 (24 fs) 459

MENAGE NEUF ENTREPOT

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450. — Toujours sur rendez-vous — Tél.: 623-3448.

4 32970 24-10 (24 fs) 459

465 Musique

PROCURER GÉNÉRALE DE MUSIQUE Ltée. Musique imprimée de tous genres. 730 D'AUILLON, QUÉBEC, Tél.: 522-4345.

1 32863 18-10 (24 fs) 465

Beaux petits pianos neufs, "Schuman" de 1er qualité. Vente spéciale pour temps limité, prix régulier \$850. — pour \$689. Venez les voir et les essayer. Finance si désiré. Louis Carrier, Pintendre, Co. Lévis. Tél.: 837-0816.

3 32844 17-10 (24 fs) 465

EMPLOIS (500)

520 Emplois demandés

POUR AGENCE DE PUBLICITE

Accepterai travail, domicile, adresses enveloppes en dactylographie, listes de noms, etc... S'adresser par téléphone à 32995 27-10 (6 fs) 520

540 Hommes demandés

Vendeur de textile demandé ayant connections avec magasins en détail pour vendre assortiment de dentelles et élastiques.

Ecrire: Monsieur Hardy, 7255, Alexandra, Montréal.

3 32955 24-10 (10 fs) 540

Godbout Autos Enr. MAZDA

Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point, Lévis. Tél.: 832-9371.

1 32959 26-10 (24 fs) 711

RINFRET AUTO

VENDEUR VOLKSWAGEN

1969 Envoy, 1969 Volkswagen Super, 1968 Renault "16" transmission ordinaire, 1969 Volkswagen, 1965 Volkswagen. 50 rue Desjardins, Rond-Point, Lévis. Tél.: 833-2133.

1 32874 18-10 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE

G. Gosselin INC.

185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525

1 32962 28-10 (24 fs) 711

Turmel Automobiles

Démonstrateurs

VOLVO "164-E" 1972

1972 Volvo "164-E", 1970 Fiat Spider convertible, 1970 Toyota Mark II automatique, 1970 Plymouth Road Runner, 1969 Volvo 122.5, 1968 Triumph GT 6, 1968 Toyota Corolla, 1967 Volvo 122.5. — Informez-vous sur la nouvelle garantie sur Volvo modèle 1969 à 1972 usagés chez Turmel automobiles. La Maison Volvo à Québec, 10 minutes du Pont Laporte, 1385, Dorchester Nord, Québec, Tél.: 522-2793. Nouveau service de 9h.30 p.m. à 5h.a.m. depuis bientôt 15 ans au service du public.

32532 21-10 (24 fs) 711

RINFRET AUTOS INC.

Dépositaire

VOLKSWAGEN

50, RUE DELISLE

ROND-POINT

1 32879 30-10 (l.m.-s. au 23-12) 711

770 Motocyclistes

Yamaha J.T. 2, 60 cc, flamant neuf à sacrifier! Aussi, pony bike, en bon état. Tél.: 523-5352 — 525-5008.

3 32725 10-10 (24 fs) 770

780 Moto-neiges

SNO-JET

CHAPARRAL

BENOIT BLODEAU INC.

Neuvs, usagés, vente, service, pièces, réparations. Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-3686.

1 32991 25-10 (24 fs) 780

ARCTIC CAT

Ski Zoom-Chaparral

16 à 45 forces

Véhicules tout terrain

Terra Jet

neufs et usagés

Bonnes conditions financement

825-2755 ou 825-2282

1-32781 12-10 merc.s. au 6-12 780

La procédure

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

■ Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

Mot caché

No 687 — 7 lettres cachées — La violence

Solution du No 686: Aquarium

	1	2	3	4	5	6
1	B	N	O	F	C	N
2	O	L	A	H	O	C
3	M	N	E	T	A	R
4	B	F	A	S	U	E
5	E	B	U	S	S	R
6	M	B	A	S	I	E
7	A	M	E	E	T	T
8	R	F	O	E	I	R
9	C	M	D	R	E	O
10	H	L	E	D	T	L
11	E	V	A	U	P	R
12	S	E	A	M	T	U
13	L	I	O	N	E	E
14	N	C	N	R	D	U
15	M	M	R	U	E	A
16	B	E	I	T	S	U
17	T	L	S	S	A	T
18	S	A	A	U	E	I
19	P	U	T	N	R	R
20	T	E	D	E	C	E

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le mercredi 1er novembre 1972:

Région du St-Maurice:
Généralement nuageux aujourd'hui et la nuit prochaine avec possibilité d'une chute de neige. Temps nuageux persistant jeudi avec quelques averses de neige. Maximum aujourd'hui: 35 à 40. Minimum la nuit prochaine: 25 à 30. Maximum jeudi: 40 à 45.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides:
Périodes nuageuses aujourd'hui et la nuit prochaine avec légère possibilité d'une chute de neige. Généralement nuageux demain avec quelques averses de pluie ou des chutes de neige. Maximum aujourd'hui: 40. Minimum la nuit prochaine: 30.

à 35. Maximum jeudi: environ 45.

Régions du lac St-Jean, de Québec et des Cantons de l'Est:
Ensoleillé au début puis se couvrant au cours de la journée avec possibilité d'une chute de neige la nuit prochaine. Généralement nuageux jeudi avec quelques averses. Maximum aujourd'hui: 35 à 40. Minimum la nuit prochaine: 25 à 30. Maximum jeudi: 40 à 45.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles et de la Gaspésie:
Généralement ensoleillé aujourd'hui, devenant nuageux la nuit prochaine avec quelques chutes de neige jeudi. Maximum aujourd'hui: 35. Minimum la nuit prochaine: 25 à 30. Maximum jeudi: 40 à 45.

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans diverses villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	17	24
Vancouver	36	52
Edmonton	29	54
Calgary	26	49
Saskatoon	18	36
Regina	9	36
Winnipeg	8	24
Sudbury	22	32
Toronto	32	41
Ottawa	24	38
Montréal	25	37
Québec	22	34
Fredericton	23	35
Saint-Jean, N.-B.	22	28
Moncton	32	39
Halifax	32	38
Charlottetown	32	38
Saint-Jean, T.-N.	33	35
Chicago	43	45
Detroit	33	44
Boston	36	45
New York	34	44
Washington	40	49
Miami	70	82
San Francisco	42	64

204 vs 202

WASHINGTON (AFP) — Les fumeurs américains consomment deux paquets de cigarettes de plus, cette année, soit une moyenne de 204, contre 202 en 1971, a prédit le département de l'Agriculture.

C'est en 1963, avant que les médecins ne découvrent le caractère cancérogène des cigarettes, que la consommation avait été la plus élevée avec une moyenne de 217 paquets pour les Américains, âgés de plus de 18 ans. En 1968, la moyenne était de 210 et elle était descendue en-dessous de 200, en 1969 et 1970.

La publicité en faveur des cigarettes est interdite à la télévision américaine depuis janvier 1971, mais c'est cette année-là, qu'on a enregistré une nouvelle augmentation de la consommation.

Calendrier

MERCREDI, 1er novembre 1972
La Toussaint

Les marées, mercredi, 1er nov.
Hautes: 2:45 a.m. — 3:30 p.m.
Basses: 10:20 a.m. — 10:45 p.m.

Demain, des fidèles trépassés
Les marées de jeudi le 2 nov.
Hautes: 3:50 a.m. — 4:15 p.m.
Basses: 11:15 a.m. — 11:45 p.m.

SOLEIL: Lever: 6:49
Coucher: 16:46
LUNE: Lever: 3:13
Coucher: 15:02

Phases de la LUNE en novembre
Nouvelle lune le 5, à 20 h. 21 p.m.
Premier quartier le 14, à 0 h. 01 a.m.
Pleine lune le 20, à 10 h. 07 p.m.
Dernier quart le 27, à 12 h. 45 p.m.

Décès de célébrités

Par la Presse CANADIENNE

OTTAWA — Ernie Wakelam, 73 ans, quatre fois titulaire du championnat de la CPGA Canadian Professional Golfers' Association et cinq fois titulaire du championnat de l'Association professionnelle de golf du Québec, du cancer.

CITE DU VATICAN — Luigi Felici, photographe officiel du Vatican pendant plus de quatre décennies.

SASKATOON — John F. Mills, 85 ans, a fait partie pendant 14 ans, dont cinq à titre de maire, du conseil municipal de Saskatoon. Après une brève maladie.

Pour **L'ACHAT** de vos **FOURRURES** consultez le spécialiste **DESSINATEUR ADRIEN LAPOINTE**

Vente — confection — réparation
745, Ste-Claire (coin Richelleu)
Tél.: 522-4654

Nécrologie

CLOUTIER (Pierrette) A Québec, le 29 octobre 1972, à l'âge de 45 ans et 1 mois, est décédée Dame Pierrette Cloutier, épouse de M. Alfred Cloutier, elle demeurait au 2028 rue Laroche, Duberger. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et son gendre: M. et Mme Renald Pouliot (Lise), Jacques, Denise, Réjean, Ronald, France, Johanne, Marthe, Martine, Jocelyn, Jocelyne, Raymond; sa mère, Mme Victor Gravel; sa belle-mère, Mme Narcisse Cloutier; plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; ses petits-fils: Eric et Bruno Pouliot, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 30, pour l'église de St-François-Xavier et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures.
31-10 (2 fs)

FAUCHER (Réjean) A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 octobre 1972, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Réjean Faucher, fils de

feu M. Arthur Faucher et de Dame Philomène Dubois. Il demeurait à Grondines, comté de Portneuf.

Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse (Mme Marcel Adam), Jean-Paul (Noëlla Bergeron), Hélène (Mme Jean-Claude Tessier), Martin (Liliane Germain), Mme Lisette Gélinas, Marcel (Gilberte Perron), Jacqueline (Mme Yvan Asselin), Pauline (Mme Roger Fraser), Clément (Nanette Hardy), Raymond, Rita (Mme Emmanuel Côté), Brigitte et Cécile.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, Grondines, à 2 heures 45, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial.
1-11 (1 fs)

FILTEAU (Sr Marie-Augustine) A Québec, le 31 octobre 1972, à l'âge de 91 ans, est décédée Sr Marie-Augustine Filteau, dite Sr St-Nicolas, des Sœurs de la Charité de Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi le 3 novembre, à 14 heures 30, en la chapelle de la maison générale, rue d'Estimauville, sous la direction de la maison Lépine Ltée et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à St-Michel-Archange (Mastai).
1-11 (3 fs)

GIGUÈRE (Emma) A Québec, le 30 octobre 1972, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Emma Simard, épouse de feu M. J.-P. Giguère. Elle demeurait au 502, 21ème Rue.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roland Giguère (Louise Audet), de Ste-Claire, M. et Mme Gérard Audet (Irene), de Québec, M. et Mme Sylvio Giguère (Charlotte Desrochers), de Granby, le Dr et Mme Robert Feuiltaut (Jeanne), de Ste-Foy, M. et Mme Jean Giguère (Renée Plourde), de Duvernay; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gédéon Breton, Mme Charles Doyon, M. et Mme Wilfrid Giguère, M. et Mme Odilon Giguère, Mme Y.-A. Rouillard, Sœur Juliette Giguère, Mme Alfred Simard, Mme Lorenz Simard, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 1 heure 45, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière de St-Léon de Standon, où un libre sera chanté avant l'inhumation.

Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures.
1-11 (1 fs)

Mots croisés

Problème No 2245
HORIZONTAL

- 1—Forte.
- 2—Une espèce produite le raisin (pl.) — Total.
- 3—Bâtiments.
- 4—Empêchera de marcher — Altesse royale — Dans.
- 5—Coups de baguette — Elevée, bête.
- 6—Palmer des régions chaudes — Tient droit, lève.
- 7—Semi — Article espagnol.
- 8—Ministre du culte chez les Mohométans — Crier en parlant du cerf.
- 9—Genre de plantes à feuilles purgatives (pl.) — Sombre.
- 10—Roi fabuleux de la Chaldée — Pas mûr, en parlant des fruits de la terre.
- 11—De la gamme — Cap. — Pron. pers.
- 12—Château de la vallée de la Loire — Manche au tennis.

VERTICAL

- 1—Lieu de délices — Premier.
- 2—Quatre — Peu souvent.
- 3—Affil. du Rhône — Exhalé des corps.
- 4—Géant vorace — Salle de vues animées (pl.).
- 5—Chaque des parties semblables qui composent un nombre — Soeur.

Solution du problème No 2244

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 W A R C E L A B E S
2 B O I R E S E C H A
3 Z T E R R E S T R E
4 C T L E G N I E Y U
5 C R S T S M I A S
6 T O I S E E V E N T E
7 E N T E T E O N T
8 C E U X C I T R O N
9 H E U R P E I N O
10 N E R E E L E E
11 L L U C I E N E
12 E U T S E R A E U S

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

PARENT (Marie-Luce) A Québec, le 30 octobre 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Marie-Luce Lagacé, épouse en premières nocces de feu M. Elie Matte et en secondes nocces de M. Adélaïde Parent.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles et ses gendres: M. et Mme Philémon Beaudet (Angèle Matte), Mme Alphonse Cantin (Cécile Matte); ses beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Gaston Parent, Mlle Yvette Parent, M. et Mme Maurice Parent; son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Ulysse Lagacé, Mme Léone Lagacé, Mlle G. Parent, Mlle A. Parent, M. et Mme Paul-E. St-Hilaire.

Les funérailles auront lieu vendredi le 3 novembre, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 120 rue St-Jean, à 9 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.
1-11 (2 fs)

PLANTE (Lorenzo) A Québec, le 30 octobre 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lorenzo Plante, époux en 1ères nocces de feu Dame Odiana Dubreuil et en secondes nocces de feu Dame Antoinette Simard. Il demeurait au 569, Dollard.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Napoléon Lachance (Gemma), M. et Mme Aurélie Poirier (Madeleine), M. et Mme Paul-Eugène Plante (Claire Côté), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Plante, M. et Mme Adrien Plante, M. Alfred Plante, Mme Lionel Samson, Mlle Simone Plante, M. et Mme Pierre-E. Labrecque.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre 1972 à 3 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 535 des Oblats, à 2h45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 30-10 (3 fs)

ROY (Daniel) A St-Vallier, cté Bellechasse, le 30 octobre 1972, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédé M. Daniel Roy, époux de Dame Julie Gaumont.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Thérèse (Mme Roland Rioux), Marie-Claire (Mme Gilles Tremblay).

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre, à 3 heures. Départ de la salle paroissiale de St-Vallier, sous la direction de la maison Emile Ruelland, à 2 heures 50, pour l'église de St-Vallier et de là au cimetière paroissial.
31-10 (2 fs)

SIOLI (Annette) A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 octobre 1972, à l'âge de 46 ans et 8 mois, est décédée Dame Annette Fry, épouse de M. Paul-Henri Sioli. Elle demeurait au Village huron.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jean-Yves, Michel, Daniel; sa mère, Mme Lucienne Fry; ses frères: MM. John, Alfred et Hannon Fry.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 2 heures 45, pour l'église du Village huron et de là au cimetière paroissial.
31-10 (2 fs)

TALBOT-FORTIN (Rose-Anna) A St-Georges de Beauce, le 30 octobre 1972, à l'âge de 79 ans, est décédée Dame Rose-Anna Godbout, épouse en premières nocces de feu M. Paul Talbot et en secondes nocces de feu M. Adélaïde Fortin. Elle demeurait autrefois à St-Paul de Montmagny.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Stanley Alwin (Rose), Mme Archie Murphy (Marie-Anne), M. et Mme Paul Talbot (Raymonde Guillemette), M. et Mme Elie Talbot (Christiane Labrecque), M. et Mme Léo Talbot (Thérèse Joseph), M. et Mme Lucien Talbot (Madeleine Blais), M. François Langevin, M. Ernest Bolland.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre, à 2 heures 30. Départ d'un salon, au sous-bassement de l'église St-Paul, sous la direction de la maison Marcel Ruelland, 31 avenue de la Fabrique, Montmagny, à 2 heures 20, pour l'église St-Paul et de là au cimetière paroissial.
1-11 (1 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

Samedi le 4 novembre, à 4 heures p.m., en l'église de Sainte-Hélène de Kamouraska, sera chanté le service anniversaire de M. John Pelletier, époux de Dame Janine Mignault.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
3 33043 1-11 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS

COUTURE. — Mme Fernand Couture, ses enfants Nathalie et Caroline, ainsi que les familles Couture et Cyr remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Fernand Couture, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
3 33044 1-11 (1 fs) Rem.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements à Marie Reine-des-Cœurs et à St-Jude pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.
C.V.
3 33046 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Pie XII, pour grande faveur obtenue, avec promesse de faire publier.
R.R.D.M.
3 33045 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
A. R.
2 33061 1-11 (1 fs) R.F.O.

L'horoscope

JEUDI, 2 NOVEMBRE 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Cherchez à innover, histoire d'éviter la monotonie. Vous aurez du plaisir à participer aux activités enfantines.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ne pouvez pas faire mieux que votre possible. La mémoire ne vous fera pas défaut aujourd'hui.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Généreuses influences planétaires pour l'ensemble des natis de ce signe, mais surtout pour les peintres et les musiciens.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — On compte sur votre sens des responsabilités pour mener une affaire à bien. Ne vous laissez pas duper par des apparences.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous toucherez aujourd'hui la récompense d'une bonne action faite il y a longtemps, avec le plus complet désintéressement.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous gênez pas pour faire valoir vos initiatives. Des détails qui échappent à d'autres retiendront votre attention.

Dr RENE MARCHAND o.d.
Dr DENIS OUELLET, o.d.
OPTOMETRISTES

Place Laurier, Ste-Foy 800 Place d'Youville, Québec
Tél.: 653-8486

Ouvert: sur semaine 9 h. à 5 h. P.M.,
samedi de 9.30 h. à 3 h. P.M.

EXAMEN DE LA VUE — LENTILLES CORRECTIVES

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vibrations planétaires moyennes. Vous ferez une découverte intéressante au hasard d'une promenade.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous avez une facilité d'apprendre qui dépasse celle de la moyenne des personnes de votre entourage, et ce en vexe quelques-uns.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Il vous en coûtera de contrarier ouvertement quelqu'un. Une soirée marquée d'imprévu de toutes sortes.

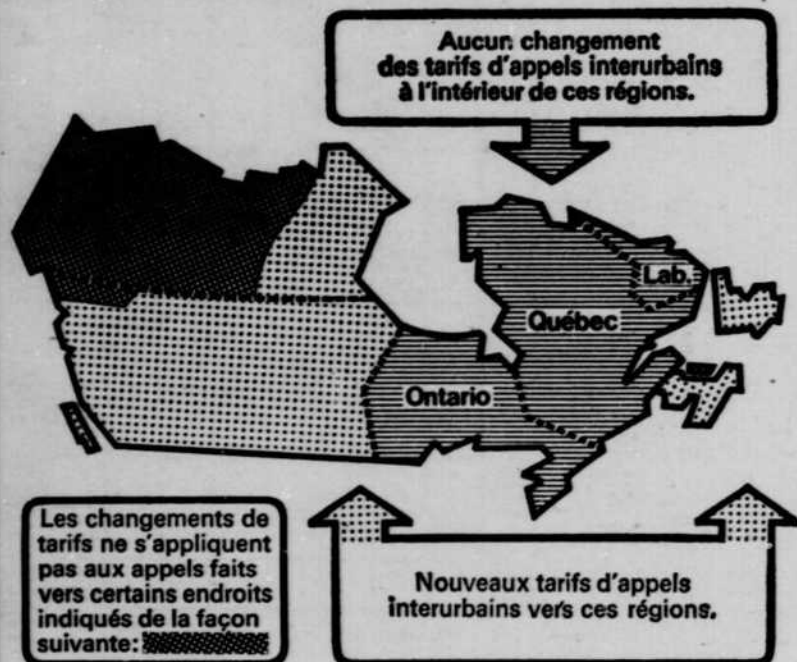
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Aidez les moins fortunés que vous à solutionner leurs problèmes. Une journée qui vous laissera de bons souvenirs.

21 janvier au 19 février (Verse

À compter du dimanche 5 novembre,

NOUVEAUX TARIFS* DES APPELS INTERURBAINS À TRAVERS LE CANADA

Comme on peut le voir sur la carte, les changements de tarifs s'appliquent aux appels interurbains dirigés vers plusieurs régions du Canada. Les tarifs interurbains demeurent les mêmes dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans certaines localités des Territoires du Nord-Ouest.



BAISSE DE LA PLUPART DES TARIFS DES APPELS FAITS PAR L'INTERURBAIN AUTOMATIQUE; HAUSSE DE LA PLUPART DES TARIFS DES APPELS ACHÉMINÉS PAR LA TÉLÉPHONISTE ET DES APPELS DE PERSONNE À PERSONNE.

Dans tous les cas, les appels faits par l'interurbain automatique coûtent moins cher que les appels acheminés par la téléphoniste. On peut voir la différence du coût de ces appels dans les exemples ci-dessous.

(Ces appels acheminés par la téléphoniste comprennent les appels faits d'un téléphone public, d'un hôtel ou motel, les appels à frais virés, les appels facturés à un troisième numéro, les appels avec demande d'indication de la durée et des frais, les appels par carte de crédit, les appels par système ZENITH ou les appels pour lesquels l'abonné préfère avoir recours aux services de la téléphoniste.)

NOUVEAU TARIF MINIMUM D'UNE MINUTE POUR LES APPELS FAITS À TRAVERS LE CANADA, PAR L'INTERURBAIN AUTOMATIQUE.

Auparavant, les frais d'interurbain pour les appels faits au Canada étaient établis sur un minimum de trois minutes. À l'avenir, vous ne paierez que pour le nombre de minutes utilisées, avec minimum d'une seule minute. Le minimum pour les appels acheminés par la téléphoniste et pour les appels de personne à personne sera encore de trois minutes.

EN APPELANT LE SOIR, LA NUIT ET LE DIMANCHE PAR L'INTERURBAIN AUTOMATIQUE, VOUS PROFITEZ DE RÉDUCTIONS SUR LE TARIF RÉGULIER.

Ces réductions s'appliquent au coût total des appels faits par l'interurbain automatique et au coût des minutes supplémentaires seulement (après la période initiale de trois minutes) des appels acheminés par la téléphoniste. Les appels de personne à personne ne donnent droit à aucune réduction des tarifs.

(Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.)

Du lundi au samedi	de 8h à 18h	Tarif "jour"	Coût ordinaire
Du lundi au samedi	de 18h à minuit	Tarif "soir et dimanche"	Rabais de 30%
Le dimanche	de 8h à minuit		
Tous les jours	de minuit à 8h	Tarif "nuit"	Rabais de 50% (tarif maximal de 30¢ la minute)

EXEMPLES D'APPLICATIONS DES NOUVEAUX TARIFS (anciens tarifs en italiques)

DE	A	GENRE D'APPEL	JOUR de 8h à 18h			SOIRÉE ET DIMANCHE de 18h à minuit la semaine de 8h à minuit le dimanche			NUIT de minuit à 8h		
			1 min.	3 min.	10 min.	1 min.	3 min.	10 min.	1 min.	3 min.	10 min.
MONTRÉAL OTTAWA (Ont.)	VANCOUVER (C.-B.) VICTORIA (C.-B.)	Interurbain automatique	.85	2.85	9.50	.67	2.00	6.65	.30	.90	3.00
		Téléphoniste	3.00	3.00	10.00	1.85	1.85	6.50	1.00	1.00	3.10
		Personne à personne	3.15	3.15	9.80	3.15	3.15	7.81	3.15	3.15	5.25
QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES	ST. JOHN'S (T.-N.) EASTPORT (T.-N.)	Interurbain automatique	3.00	3.00	10.00	1.95	1.95	6.50	1.95	1.95	6.50
		Téléphoniste	6.30	6.30	12.95	6.30	6.30	12.95	6.30	6.30	12.95
		Personne à personne	5.50	5.50	12.50	4.70	4.70	9.25	4.70	4.70	9.25
SHERBROOKE THETFORD MINES	EDMUNDSTON (N.-B.) FREDERICTON (N.-B.)	Interurbain automatique	.70	2.10	7.00	.49	1.47	4.90	.30	.90	3.00
		Téléphoniste	2.15	2.15	7.05	1.65	1.65	6.50	.95	.95	3.05
		Personne à personne	2.40	2.40	7.30	2.40	2.40	5.83	2.40	2.40	4.50
		Interurbain automatique	2.15	2.15	7.05	1.65	1.65	6.50	1.65	1.65	6.50
		Téléphoniste	4.80	4.80	9.70	4.80	4.80	9.70	4.80	4.80	9.70
		Personne à personne	3.95	3.95	8.85	3.40	3.40	7.25	3.40	3.40	7.25
		Interurbain automatique	.45	1.31	4.32	.32	.92	3.02	.23	.66	2.16
		Téléphoniste	1.30	1.30	4.10	1.00	1.00	3.10	.70	.70	2.10
		Personne à personne	1.50	1.50	4.51	1.50	1.50	3.61	1.50	1.50	3.01
		Interurbain automatique	1.30	1.30	4.10	1.00	1.00	3.10	1.00	1.00	3.10
		Téléphoniste	3.00	3.00	6.01	3.00	3.00	6.01	3.00	3.00	6.01
		Personne à personne	2.00	2.00	4.80	1.65	1.65	3.75	1.65	1.65	3.75

Ces tarifs excluent les taxes.

*sous réserve de l'approbation réglementaire.

Bell Canada, l'un des composants du



Réseau Téléphonique Transcanadien

Stanfield invite TRUDEAU À LÂCHER

— détails p. 1

Les Remparts à une partie d'un record

— détails p. 14

Retard dans l'érection de l'aréna de Ville-Vanier

— détails p. 3



Ouverture de la session

Les travaux de la session d'automne ont repris hier après-midi à Québec, sous le signe du mutisme en ce qui concerne le cabinet libéral, à la suite de l'élection fédérale de la veille. On reconnaît notamment le chef de l'Opposition, M. Gabriel Loubier, le leader créditiste et député de Beauce, M. Fabien Roy, et le chef du Ralliement créditiste du Québec, M. Armand Bois, qui prennent place à leur siège respectif.

(Photo : l'Action-Québec, par Jacques Du Fresne)

L'Hôtel-Dieu cédera son stationnement

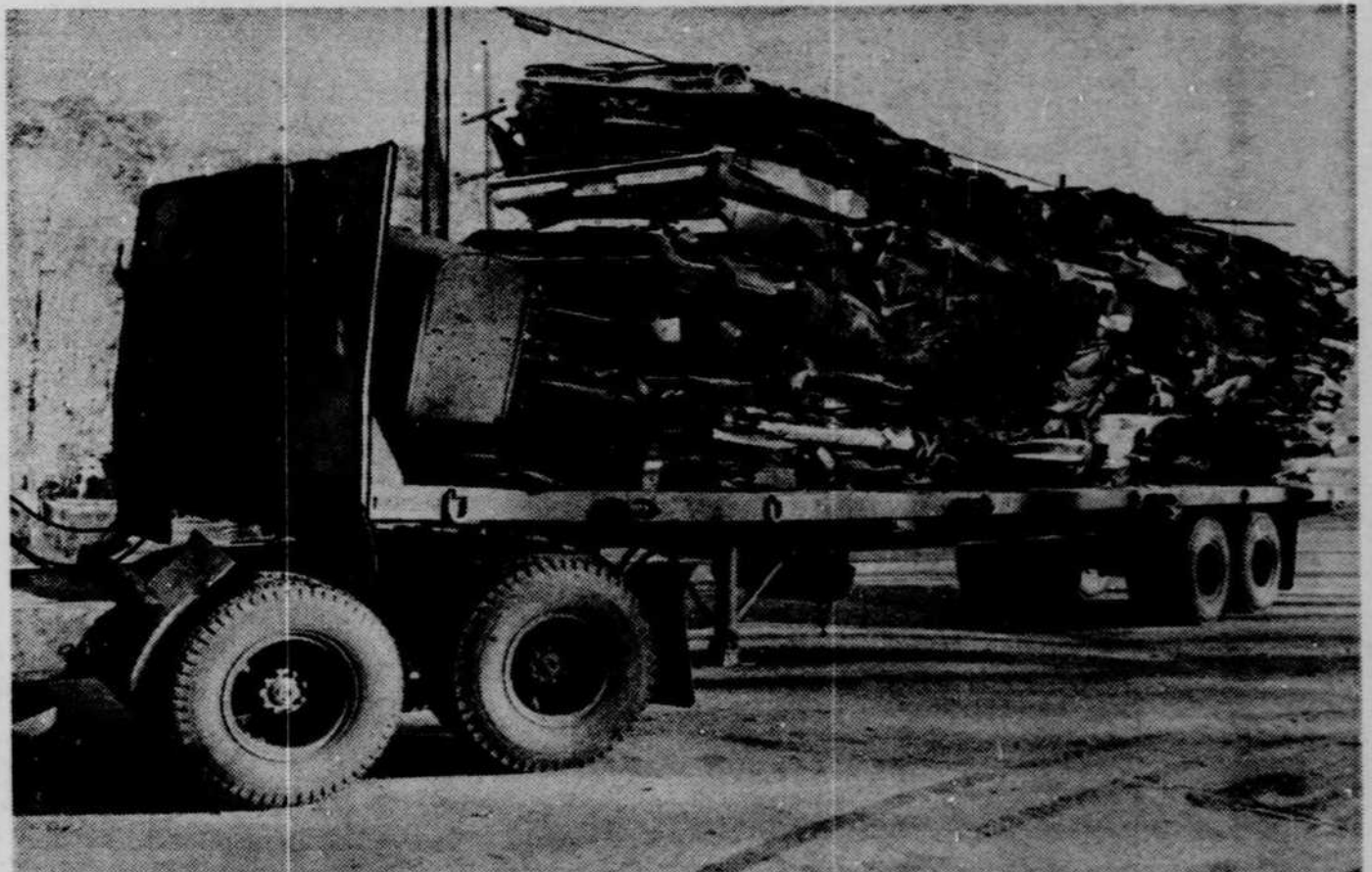
— détails p. 3

PQ stimulé par la défaite des libéraux

— détails p. 17

Nouveau recomptage dans Portneuf

— détails p. 2



Un transport à plat

Un camion transporte des carcasses d'autos mises au rancart, mais qui ont auparavant passé entre les parois d'un compresseur à métal pour leur donner une forme qui s'apparente peu à l'original. Ce procédé permet de récupérer plus facilement le métal et de le transporter encore plus aisément.

(Photo : l'Action-Québec, Jacques Du Fresne)